



Brochure Nationale des Juges

Édition 2026-2028

Validité : 1^{er} septembre 2026 – 31 août 2028

Validée par le Comité Directeur du 19 juin 2026

SOMMAIRE

Préambule.....	3
Charte du juge	4
Organisation du Secteur Jugement.....	5
I. Règlementation Générale.....	8
II. Règlementation par Discipline	13
Gymnastique Aérobic	14
Gymnastique Acrobatique	27
Gymnastique Artistique Féminine	48
Gymnastique Artistique Masculine.....	63
Gymnastique Rythmique.....	77
TeamGym.....	91
Trampoline	104
Tumbling.....	117
Parkour	131
III. Jugement International.....	143
Règlement de la filière d'accès à l'examen international	144
Règlement du juge international	148

PREAMBULE

BROCHURE APPLICABLE POUR LE CYCLE 2026-2028

La formation des juges est construite afin d'acquérir de façon progressive les connaissances et la maîtrise du code de pointage international World Gymnastics (WG) (ou du code European Gymnastics (EG) pour la TeamGym) et des programmes nationaux français (Fédéral, Performance et Élite).

Pour chaque discipline, la formation est divisée en 4 niveaux en relation avec le code WG (EG pour la TeamGym) en vigueur et le règlement technique FFGym en vigueur qui régleme les différents niveaux des compétitions françaises.

L'appellation *Juge 5* est employée pour désigner les juges de niveau 4, titulaires d'un brevet international de juge WG ou EG en cours de validité pour le cycle en cours et obtenu au titre de la France.

CHARTRE DU JUGE

Cette chartre est destinée aux juges de tout niveau. Elle les engage à :

- Lutter contre la maltraitance et toute forme de violence
- Participer à identifier des comportements ou environnements à risques, et des signes d'alerte.

Par ailleurs, et selon le code de déontologie de l'Association Française du Corps Arbitral Multisport (AFCAM), le juge doit dans l'exercice de sa responsabilité :

- Connaître avec précision et appliquer les règles et règlements
- Être juste, impartial et communiquer clairement ses décisions
- Suivre les formations et maintenir les compétences de son niveau de pratique
- Être bien préparé pour chaque compétition (condition physique, ponctualité...)
- Être et demeurer exemplaire dans et au dehors de l'aire sportive
- Être respectueux de tous les acteurs de la compétition
- S'interdire toute critique préjudiciable envers d'autres juges ou des institutions
- Avoir un comportement irréprochable
- S'interdire tout conflit d'intérêt
- Faire preuve d'un esprit de sportivité et promouvoir le fair-play
- Proscrire la consommation de produits néfastes à la santé dans l'exercice de sa fonction (alcool, drogue, produits dopants ...)

ORGANISATION DU SECTEUR JUGEMENT

Le secteur jugement comprend :

- La *Commission des Juges (CJ)* avec un rôle de coordination
- Pour chaque discipline :
 - Un *Groupe des juges 5 et des juges en formation pour l'international*
 - Un *responsable national des juges internationaux (RNJI)*
 - Un *responsable national des juges fédéraux (RNJF)*
 - Un *réfèrent national des formations des juges (RNFJ)*
 - Un *responsable régional des juges (RRJ)* par comité régional
 - Un *responsable départemental des juges (RDJ)* par comité départemental

Un *colloque annuel des responsables régionaux des juges* est organisé en début de saison pour chaque discipline, dont une fois par cycle sous forme interdisciplinaire avec la participation de la Commission des Juges.

Un *colloque annuel du groupe des Juges 5 et des juges en formation pour l'international* est organisé chaque saison pour chaque discipline, dont une fois par cycle sous forme interdisciplinaire avec la participation de la Commission des Juges.

	COMPOSITION	MISSIONS
Commission des juges (CJ)	5 membres désignés par le Comité Directeur (<i>art. 27 Statuts</i>) : <ul style="list-style-type: none"> - 2 membres du Comité Directeur, dont l'un assure la présidence - Le DTN ou son représentant - 2 membres issus du corps des juges, dont au moins un juge de niveau international encore en activité (Juge 5) 	Suivre l'activité des juges et élaborer les règles propres à cette activité en matière de déontologie, de formation et de perfectionnement Veiller à la promotion des activités de jugement auprès des jeunes licenciés Demander l'ouverture d'une procédure disciplinaire lorsqu'est porté à sa connaissance tout fait disciplinairement répréhensible impliquant un juge Inviter ponctuellement à ses travaux, en tant que de besoin, toute personne dont les compétences lui paraissent utiles
Groupe des Juges 5 et des Juges en formation pour l'international	<ul style="list-style-type: none"> - Les Juges 5 en exercice (dont le responsable national des juges fédéraux) - Les juges en formation pour l'international (voir <i>Règlement de la filière d'accès à l'examen international</i>) 	En lien avec le Représentant Technique Fédéral (RTF) de la discipline, définir le programme de formation des juges dans le respect de la brochure des juges Proposer les sujets d'examen des niveaux 1, 2, 3 et 4 et de tests de recyclage En lien avec les Responsables Régionaux des Juges (RRJ), créer les outils pour les examens et les formations des niveaux 1, 2, 3 et 4 Préparer, par les juges 5, les juges en formation pour l'international à l'examen international Rédiger un compte-rendu de ses réunions et l'adresser au Directeur Technique National et à la Commission des Juges Proposer au Directeur Technique National le réfèrent national des formations des juges

RESPONSABLES ET RÉFÉRENTS PAR DISCIPLINE

	DESIGNATION ET PRÉREQUIS	MISSIONS
Responsable national des juges internationaux	<p>Désigné par le DTN (art. 38 RI)</p>	<p>Porter les propositions et coordonner l'activité du <i>groupe des juges 5 et des juges en formation pour l'international</i></p> <p>Proposer au DTN la désignation des juges pour les échéances internationales</p> <p>Mettre en œuvre sur le territoire les directives techniques de la WG</p> <p>Désigner et convoquer les juges pour les tests des équipes de France</p>
Responsable national des juges fédéraux	<p>Désigné par le Comité Directeur FFGym au sein de chaque CNS (Art. 39 RI)</p> <p>Prérequis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Différent du RTF - Être juge 5 	<p>Valider les sujets d'examen niveaux 1, 2, 3 et 4 et les sujets des tests de recyclage proposés par le <i>Groupe des juges 5 et des juges en formation pour l'international</i>.</p> <p>Valider les résultats des examens de juges nationaux</p> <p>Être responsable du jury pour les finales nationales et les revues d'effectif.</p> <p>En collaboration avec le responsable national des juges internationaux, désigner et convoquer les juges pour les finales nationales, Top 12 et revues d'effectif, ainsi que pour les compétitions inter-régionales (pour les disciplines qui en ont)</p> <p>Être présent aux examens de juges nationaux</p> <p>En lien avec le référent de la formation des juges, coordonner l'organisation du colloque annuel des responsables régionaux des juges</p> <p><i>En cas d'absence ponctuelle, il désigne un remplaçant au sein du groupe des juges 5 et des juges en formation pour l'international</i></p>
Référent national des formations des juges	<p>Désigné par le Directeur Technique National au sein du <i>Groupe des juges 5 et des juges en formation pour l'international</i>, sur proposition du groupe.</p>	<p>Coordonner l'activité du <i>groupe des juges 5 et des juges en formation pour l'international</i> sur les formations des juges niveaux 1, 2, 3 et 4.</p> <p>Planifier les actions de formation et de recyclage nationales</p> <p>Désigner les intervenants sur les formations fédérales nationales</p> <p><i>Toutes les propositions du référent national des formations devront être validées par le responsable national des juges internationaux et le responsable national des juges fédéraux</i></p>

	DESIGNATION ET PRÉREQUIS	MISSIONS
Responsable régional des juges	<p>Désigné par le Comité Directeur du comité régional</p> <p>Siège au comité technique de sa discipline avec voix consultative dans le cas où il n'est pas désigné également en tant que membre</p> <p>Prérequis :</p> <p>Titulaire du niveau 4 (peut être titulaire du niveau 3 pour les disciplines dont la formation du niveau 3 est organisée au niveau national)</p> <p>Ne doit pas exercer de fonction ou de responsabilité, élue ou non élue, pour une fédération ou structure déconcentrée affinitaire</p>	<p>Participer au colloque annuel des responsables régionaux des juges</p> <p>Être responsable du jury sur les compétitions régionales.</p> <p>Désigner et convoquer les juges pour les compétitions régionales et interdépartementales</p> <p>Être responsable de la formation des juges régionaux</p> <p>Être présent aux examens de juges régionaux</p> <p>Valider les résultats des examens de juges sous l'égide du comité régional</p>
Responsable départemental des juges	<p>Désigné par le Comité Directeur du comité départemental</p> <p>Siège au comité technique de sa discipline avec voix consultative dans le cas où il n'est pas désigné également en tant que membre</p> <p>Prérequis :</p> <p>Ne doit pas exercer de fonction ou de responsabilité, élue ou non élue, pour une fédération ou structure déconcentrée affinitaire</p>	<p>Être responsable du jury sur les compétitions départementales</p> <p>Désigner et convoquer les juges pour les compétitions départementales</p>

I. REGLEMENTATION GENERALE

L'exercice de l'activité de formateur et de juge obéit à des conditions et obligations générales applicables à toutes les disciplines, détaillées ci-dessous.

Il est autorisé, pour une même personne, de juger dans plusieurs disciplines.

1 - Obligations du juge

- Être licencié à la FFGym
- Connaître tout ou partie de la réglementation correspondant à son niveau de qualification
- Connaître le contenu exact du programme compétitif que le juge est amené à juger
- Connaître le règlement technique des compétitions FFGym en vigueur
- Être présent sur les lieux de compétition à l'heure prévue pour la réunion de juges et pour la durée de la compétition
- Se présenter en tenue conforme au règlement technique
- Respecter la charte du juge
- Avoir un comportement adapté (ponctualité, respect des autres, respect des règles)
- Utiliser les nouvelles technologies seulement en relation avec l'activité de juge
- S'abstenir de toute communication avec les autres membres du jury ou avec toute autre personne non autorisée par le responsable du jury lorsque le juge officie.
- Être capable d'argumenter toutes les notes données grâce aux écrits réalisés sur les feuilles de jugement en fonction de son niveau

2 - Suivi de l'activité de juge

- Le suivi de l'activité de juge est assuré par voie dématérialisée par un *e-livret de juge* accessible via une interface dédiée (<https://elivretjuge.ffgym.fr/>)
- A l'issue de chaque compétition, l'expérience de jugement est ajoutée au e-livret de juge

3 - Prérequis à l'activité de juge

- Le diplôme de juge doit être en cours de validité (*cf. Validité du diplôme et recyclage*)
- Avoir 18 ans révolus pour être convoqué sur une finale Nationale

4 - Prérequis concernant les formations et examens de juges

• Prérequis du formateur

- Le formateur doit être licencié à la FFGym
- Pour les formations des niveaux 1, 2 et 3, le formateur doit être d'un niveau de juge supérieur à celui qu'il forme, et dans la même discipline.
- Pour les formations de niveau 4, le formateur doit être issu du *groupe des juges 5 et juges en formation pour l'international* de la discipline. La partie de la formation déléguée aux comités régionaux, le cas échéant, peut être assurée par un niveau 4.

• Prérequis du candidat

- Le candidat doit être licencié à la FFGym
- Le candidat doit justifier d'une expérience de jugement minimum à un niveau pour pouvoir se présenter au niveau supérieur, sauf disposition particulière.

- Le candidat doit avoir obligatoirement suivi le volume horaire de formation et payé les droits d'inscription pour se présenter aux épreuves d'examen.
- Le candidat peut suivre la formation organisée par le comité régional de son choix et devra se présenter à l'examen organisé par ce même comité.
- En cas d'échec à l'examen, le candidat ne peut pas le repasser dans la même saison, même dans une autre région.

- **Prérequis d'âge pour l'entrée en formation et la présentation aux examens**

Les âges minimums des candidats pour l'entrée en formation et la présentation aux examens sont :

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
14 ans	15 ans	16 ans	18 ans révolus le jour de l'examen

Pour les niveaux 1 à 3 l'âge est déterminé à partir de l'année de naissance du candidat et de l'année de la saison en cours (année civile de la seconde partie de la saison).

Pour le niveau 4, une dérogation peut être accordée au candidat par le responsable national des juges fédéraux, après avis du responsable régional des juges, s'il ne manque pas plus de 4 mois au candidat pour avoir 18 ans révolus le jour de l'examen.

5 - Modalités dérogatoires, de dispense et d'aménagement pour les formations et les examens

- **Accès dérogatoire à la formation du niveau 2 sans prérequis du diplôme de niveau 1 ou d'expérience de jugement au niveau 1**

Si la discipline le prévoit, le responsable régional des juges peut accorder l'accès à la formation du niveau 2 à un candidat non-titulaire du diplôme de juge niveau 1.

Si la discipline le prévoit, le responsable régional des juges peut accorder l'accès à la formation du niveau 2 à un candidat sans expérience de jugement au niveau 1 afin de lui permettre d'obtenir les niveaux 1 et 2 la même saison.

Cette disposition concerne les candidats qui possèdent déjà une connaissance de la discipline et de ses principes de jugement, notamment les gymnastes et entraîneurs.

- **Accès dérogatoire à l'examen du niveau 4 sans prérequis**

A titre dérogatoire, un licencié de la FFGym peut accéder à l'examen de juge niveau 4, sur proposition du Directeur Technique National et au regard de sa carrière internationale de gymnaste. Cet accès se fait sans prérequis de diplôme de juge ni d'exercice de l'activité de juge au cours du cycle précédent.

- **Dispense d'assiduité pour la formation aux *Gestes qui sauvent***

La formation aux *Gestes qui sauvent* est une obligation règlementaire imposée par l'article L211-3 du Code du sport. Elle est incluse dans la formation de juge niveau 1 de chaque discipline.

L'article D211-101 précise les modalités de dispense : *La possession par un arbitre ou juge d'une qualification aux « premiers secours », telle que le certificat de compétence de citoyen de sécurité civile « prévention et secours civique de niveau 1 » ou un équivalent, ou d'une attestation de sensibilisation aux gestes qui sauvent, dispense son titulaire de la sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent dans le cadre de sa formation d'arbitre ou juge.*

Pour être dispensé de cette formation, le justificatif (certificat ou attestation) doit être transmis lors de l'inscription

- **Aménagements des examens pour les candidats à besoins particuliers**

Un candidat peut demander un temps majoré égal à un tiers du temps initial pour une ou plusieurs épreuves. Cependant, ces majorations ne peuvent pas concerner des épreuves qui visent à placer le candidat dans des conditions proches de l'exercice réel du jugement en compétition, comme la notation vidéo.

Un candidat peut demander un agrandissement des documents fournis le jour de l'examen ou une adaptation de la police.

Les candidats qui souhaitent bénéficier d'un ou plusieurs de ces aménagements ci-dessus doivent en faire la demande par écrit ou voie électronique au responsable régional ou national des juges (selon la formation), au moment de l'inscription. L'acceptation ou non de la demande sera notifiée par mail dans un délai d'une semaine avant le début de la formation.

Ces aménagements concernent les personnes pouvant justifier :

- D'un aménagement scolaire existant (Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP), Projet d'accueil individuel (PAI) ou tout document de l'éducation nationale mentionnant des aménagements des conditions d'examen),
- D'une reconnaissance MDPH.

6 - Validité du diplôme et recyclage

- **Validité du diplôme**

Un diplôme de juge est valide jusqu'à la fin du cycle olympique au cours duquel il est obtenu.

La fin de validité des diplômes d'une discipline intervient durant la saison au cours de laquelle les recyclages de la discipline sont organisés. La date exacte est proposée par le responsable national des juges fédéraux de cette discipline. Il peut donc y avoir un décalage entre les disciplines.

Après cette échéance, le diplôme n'est plus valide. Le juge le conserve, mais ne peut plus officier en compétition jusqu'à ce que :

- Soit il obtienne un diplôme d'un niveau supérieur dans la même discipline (le nouveau diplôme obtenu est donc valide jusqu'à la fin du nouveau cycle) ;
- Soit il renouvelle la validité de son diplôme à l'occasion d'une formation dite de recyclage ;
- Soit il participe à une formation de niveau égal ou supérieur dans la même discipline ce qui vaut recyclage ;
- Pour le Niveau 4, l'obtention ou le renouvellement du brevet international dans la même discipline vaut recyclage.

- **Recyclage du diplôme**

Le recyclage du diplôme atteste que le juge est à jour de la réglementation du nouveau cycle, et par conséquent possède de nouveau les qualifications pour officier en compétition. Des sessions de recyclage sont organisées pour chacun des 4 niveaux de juge en début de nouveau cycle olympique, après l'entrée en vigueur du nouveau code de pointage international.

Conditions d'accès au recyclage :

- Être licencié à la FFGym
- Être titulaire du diplôme concerné par la formation de recyclage
- S'inscrire auprès de l'entité organisatrice selon les modalités définies par celle-ci.

Conditions de formation :

- Le contenu de la formation de recyclage s'appuie sur le contenu de la formation diplômante, en portant une attention particulière aux changements du code international.
- Le volume horaire ne peut excéder celui de la formation diplômante

- Tout ou partie de la formation peut être prévue en distanciel, à l'initiative de l'entité organisatrice

Conditions de validation :

- Le recyclage est validé si le juge a participé à la totalité de la ou des journées de formation du recyclage auquel il s'est inscrit, et passé un test.
- Le test peut être organisé durant la formation ou en conclusion de celle-ci. Bien qu'obligatoire, le test est un indicateur et non une certification et ne peut en aucun cas empêcher la validation du recyclage.
- **Après un recyclage, le diplôme du niveau correspondant redevient valide jusqu'à la fin du cycle.**

7 - Equivalences et passerelle des diplômes de juge

• Passerelle vers le Niveau 1 pour un Jeune Juge UNSS

Depuis octobre 2015, la Fédération Française de Gymnastique et l'UNSS ont signé une convention de passerelle permettant aux Jeunes Juges certifiés niveau national UNSS d'obtenir l'équivalence du niveau 1 FFGym. Cette passerelle existe pour les disciplines GAM, GAF, GR, GAC et AER.

Pour en bénéficier, le Jeune Juge UNSS doit :

- Être âgé de 15 ans ou plus ;
- Être licencié à la FFGym ;
- Officier lors de 2 compétitions FFGym de la discipline ;
- Adresser la demande au comité régional de son territoire assortie du diplôme UNSS et du justificatif des deux compétitions FFGym jugées en mentionnant pour chaque compétition le nom, la date, le lieu, et portant le nom, le prénom, la fonction et la signature du référent FFGym.

Le comité régional attribuera le niveau 1 FFGym au licencié dans la discipline pour laquelle il a été certifié niveau national UNSS.

• Equivalence du Niveau 1 des autres disciplines pour un juge Niveau 4

Un juge niveau 4 d'une discipline a les prérogatives pour officier en tant que niveau 1 sur les compétitions des autres disciplines. Cette extension des prérogatives, qui n'est pas la délivrance d'un diplôme, ne nécessite aucun examen ou test supplémentaire. Toutefois, avant d'officier en tant que juge niveau 1 sur une compétition d'une autre discipline, le juge niveau 4 aura à se familiariser avec les principes de jugement de celle-ci.

Lors de la composition des jurys, le responsable des juges de la compétition affectera le juge niveau 4 issu d'une autre discipline au jury et au poste de juge qui lui semblent les plus adéquats, en concertation avec lui.

Pour faire valoir cette équivalence et bénéficier des prérogatives du niveau 1 d'une autre discipline – en particulier apparaître dans les outils fédéraux comme juge de cette discipline – le licencié titulaire d'un niveau 4 doit adresser une demande au service formation de la fédération. Cette demande ne peut être refusée.

• Equivalence du Niveau 4 français pour un juge étranger titulaire d'un brevet international de juge

Un juge titulaire d'un brevet international de juge WG ou EG obtenu au titre d'un autre pays que la France, est habilité à demander l'équivalence de son diplôme avec le niveau 4 français :

- **Si le brevet est en cours de validité** le juge peut demander à obtenir automatiquement le niveau de juge 4 français de la discipline concernée. Il s'agit de la délivrance du diplôme.

- **Si la période de validité du brevet a expiré**, le juge peut demander à se présenter sans prérequis à un recyclage ou une formation du niveau de juge 4 pour obtenir ce niveau et ainsi être habilité à juger les compétitions en France. Il s'agit de la délivrance du diplôme sans examen.

Dans les deux cas :

- Le juge demandeur doit être détenteur d'une licence à la FFGym pour la saison en cours et résidant en France.
- La demande doit être effectuée auprès du responsable national des juges fédéraux, qui instruit la demande et y accède ou non, après avis du responsable national des juges internationaux.
- La demande doit être accompagnée d'une copie du diplôme de juge international, d'un justificatif de domicile et d'une copie de la carte d'identité de l'intéressé.



II. REGLEMENTATION PAR DISCIPLINE

Gymnastique Aérobie.....	14
Gymnastique Acrobatique.....	27
Gymnastique Artistique Féminine	48
Gymnastique Artistique Masculine.....	63
Gymnastique Rythmique.....	77
TeamGym.....	91
Trampoline	104
Tumbling	117
Parkour	131



Gymnastique Aérobie

Edition 2026-2028

PRÉROGATIVES DES JUGES.....	15
NIVEAU 1	16
NIVEAU 2	18
NIVEAU 3	20
NIVEAU 4.....	22
MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS.....	24
BAREMES	25
GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS	26

PRÉROGATIVES DES JUGES

		Niveau 1				Niveau 2				Niveau 3				Niveau 4				
		E	A	D	JA	E	A	D	JA	E	A	D	JA	E	A	D	JA	
<i>E : Exécution – A : Artistique</i>																		
<i>D : Difficulté – JA : Juge Arbitre</i>																		
Fédéral	Programmes départementaux et régionaux	✓			X	✓			X	✓			✓	✓			✓	
	Fédéral A et B	Inter-département	✓			X	✓			X	✓			✓	✓			✓
		Région	✓			X	✓			X	✓			✓	✓			✓
		Finale Nationale	✓			X	✓			X	✓			X	✓			✓
Performance	National B	Inter-département	X	X	X	X	✓	✓	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Région	X	X	X	X	✓	✓	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Inter-région	X	X	X	X	✓	✓	X	X	✓	✓	X	X	✓	✓	✓	✓
		Finale Nationale	X	X	X	X	✓	✓	X	X	✓	✓	X	X	✓	✓	✓	✓
	National A	Inter-département	X	X	X	X	✓	✓	X	X	✓	✓	X	X	✓	✓	✓	✓
		Région	X	X	X	X	✓	✓	X	X	✓	✓	X	X	✓	✓	✓	✓
		Inter-région	X	X	X	X	✓	✓	X	X	✓	✓	X	X	✓	✓	✓	✓
		Finale Nationale	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	X	X	✓	✓	✓	✓
Elite	Elite	Avenir	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	X	X	✓	✓	✓*	✓*
		Espoir	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	X	X	✓	✓	✓*	✓*
		Junior	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓*	✓*
		Senior	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓*	✓*

*Fonction assurée prioritairement par un juge 5

Par ailleurs, le Niveau 4 confère une équivalence avec le Niveau 1 des autres disciplines (voir

Equivalence du Niveau 1 des autres disciplines dans la partie Règlementation Générale).

NIVEAU 1

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge
- S'inscrire à la formation de juge niveau 1 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 1 sont organisés par les comités régionaux
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice.
Compétences visées	<p>Le juge niveau 1 doit :</p> <ul style="list-style-type: none">- Poser une note de synchronisation (note S) pour le niveau de pratique Fédéral B ;- Poser une note d'exécution (note E) pour les niveaux de pratique Fédéral A et B ;- Connaître les règlements de la discipline (Règlement technique, Lettre FFGym) <p>Il devra maîtriser les didacticiels de Fédéral A et connaître la symbolique des éléments qui s'y rapportent.</p>
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Généralités du règlement technique et de la Lettre FFGym- Apprentissage du didacticiel d'exécution et notation vidéo- Apprentissage de la symbolique de base et reconnaissance vidéo <p>Le candidat doit avoir visionné les imposés via le lien du paragraphe Ressources ImaGym de la base documentaire</p>
Volume horaire	<p>12 heures (hors examen)</p> <p>2 heures de formation aux <i>gestes qui sauvent</i>, sauf dispense d'assiduité (Cf. <i>Dispense d'assiduité pour la formation aux Gestes qui sauvent</i> dans la <i>Règlementation Générale</i>)</p>

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : 50 minutes de théorie et 90 minutes de pratique

4 - Epreuves de l'examen Niveau 1 AER

A chaque épreuve, une place est attribuée à chacun des candidats. Ceux-ci entrent dans la salle munis de leur matériel autorisé et se placent sur leur table désignée. Le formateur distribue la grille de réponse en début d'épreuve et la ramasse en fin d'épreuve.

Pour les épreuves vidéo, la projection est en grand écran avec un son de bonne qualité.

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Questionnaire	50 questions	Aucun	50 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1pt par question	1	50pts
Notation de la Synchronisation	10 vidéos à noter	Documents de jugement	45 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5pts par vidéo	2	100 pts
Notation de l'Exécution	10 vidéos à noter	Documents de jugement	45 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	2	100 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention du Niveau 1 AER

Module	Epreuve	Total	Note éliminatoire	Validation
SYNCHRO	Notation de la Synchronisation	100 pts	Aucune	Total supérieur ou égal à 50 pts (50%)
EXECUTION	Questionnaire	50pts	Inférieure à 30 pts (60%)	Total supérieur ou égal à 105 pts (70%) et aucune note éliminatoire
	Notation de l'Exécution	100 pts	Inférieure à 55 pts (55%)	

Le candidat réussit l'examen s'il valide tous les modules.

Validation partielle : En cas d'échec à l'examen, le candidat conserve la validation des modules réussis pour la prochaine session d'examen du cycle.

- **Juge Synchro Aérobie**

Si le candidat a validé uniquement le module SYNCHRO il se voit délivrer le diplôme de Juge Synchro Aérobie. Ce diplôme lui permet d'occuper au poste de juge Synchro sur les catégories pour lesquelles ce corps de juge existe.

NIVEAU 2

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 2 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être titulaire du niveau 1 et avoir jugé au moins 2 compétitions depuis l'obtention de ce niveau

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 2 sont organisés par les comités régionaux
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 2 doit : <ul style="list-style-type: none">- Poser une note d'artistique et d'exécution en National- Maîtriser le didacticiel exécution National- Maîtriser le didacticiel artistique et des échelles de valeur- Connaître les règlements de la discipline (Règlement technique, Lettre FFGym)
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Généralités du règlement technique, de la Lettre FFGym et du code WG- Description des critères artistiques, illustration vidéo, pose d'une note d'artistique en National (majoritairement en National B)- Reconnaissance vidéo et apprentissage des symboles pour les éléments de difficulté et acrobatiques du National B- Apprentissage des déductions générales et spécifiques en exécution avec illustrations vidéo, pose d'une note d'exécution en National (majoritairement en National B)
Volume horaire	12 heures (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : 50 minutes de théorie et 90 minutes de pratique

4 - Epreuves de l'examen Niveau 2 AER

A chaque épreuve, une place est attribuée à chacun des candidats. Ceux-ci entrent dans la salle munis de leur matériel autorisé et se placent sur leur table désignée. Le formateur distribue la grille de réponse en début d'épreuve et la ramasse en fin d'épreuve.

Pour les épreuves vidéo, la projection est en grand écran avec un son de bonne qualité.

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Questionnaire	50 questions	Aucun	50 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1pt par question	1	50pts
Notation de l'Exécution	10 vidéos à noter	Documents de jugement	45 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	2	100 pts
Notation de l'Artistique	10 vidéos à noter	Documents de jugement	45 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	2	100 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention du Niveau 2 AER

Module	Epreuves	Total	Note éliminatoire	Validation
Base	Questionnaire	50 pts	Inférieure à 30 pts (60%)	Total supérieur ou égal à 175 pts (70%) et aucune note éliminatoire
	Notation de l'Exécution	100pts	Inférieure à 60 pts (60%)	
	Notation de l'Artistique	100 pts	Inférieure à 60 pts (60%)	

Le candidat réussit l'examen s'il valide l'unique module.

NIVEAU 3

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 3 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être titulaire du niveau 2 et avoir jugé au moins 2 compétitions depuis l'obtention de ce niveau

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 3 sont organisés par les comités régionaux
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 3 doit : <ul style="list-style-type: none">- Poser une note de composition en Fédéral A<ul style="list-style-type: none">o Maîtrise des didacticiels de Fédéral A et connaître la symbolique des éléments qui s'y rapportent- Poser une note de Juge arbitre en Fédéral A et B- Poser une note d'artistique et d'exécution en National A<ul style="list-style-type: none">o Maîtrise du didacticiel exécution Nationalo Maîtrise du didacticiel artistique et des échelles de valeur- Poser une note de difficulté et de Juge arbitre en National B- Connaître les règlements de la discipline (Règlement technique, Lettre FFGym)
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Généralités du règlement technique, de la Lettre FFGym et du code WG- Apprentissage de la grille de composition en Fédéral A- Perfectionnement du jugement artistique en National A- Perfectionnement du jugement exécution en National A- Analyse Technique pour les éléments de difficulté et acrobatiques du National B
Volume horaire	15 heures (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : 50 minutes de théorie et 130 minutes de pratique

4 - Epreuves de l'examen Niveau 3 AER

A chaque épreuve, une place est attribuée à chacun des candidats. Ceux-ci entrent dans la salle munis de leur matériel autorisé et se placent sur leur table désignée. Le formateur distribue la grille de réponse en début d'épreuve et la ramasse en fin d'épreuve.

Pour les épreuves vidéo, la projection est en grand écran avec un son de bonne qualité.

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Questionnaire	50 questions	Aucun	50 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1pt par question	1	50 pts
Notation de l'Exécution	5 vidéos à noter	Documents de jugement	25 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	25 pts
Notation de l'Artistique	5 vidéos à noter	Documents de jugement	25 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	25 pts
Difficulté et Arbitre National B	10 vidéos à noter	Documents de jugement	50 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo pour la difficulté	2	200 pts
					5 pts par vidéo pour les pénalités de difficulté	1	
					5 pts par vidéo pour les pénalités JA	1	
Arbitre Fédéral A	5 vidéos à noter	Documents de jugement	30 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 3 min pour répondre	5 pts par vidéo pour la composition	3	100 pts
					5 pts par vidéo pour les pénalités JA	1	

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention du Niveau 3 AER

Module	Epreuves	Total	Note éliminatoire	Validation
Base	Questionnaire	50 pts	Inférieure à 35 pts (70%)	Total supérieur ou égal à 320 pts (80%) et aucune note éliminatoire
	Notation de l'Exécution	25pts	Inférieure à 18 pts (70%)	
	Notation de l'Artistique	25 pts	Inférieure à 18 pts (70%)	
	Difficulté et Arbitre National B	200 pts	Inférieure à 140 pts (70%)	
	Arbitre Fédéral A	100 pts	Inférieure à 70 pts (70%)	

Le candidat réussit l'examen s'il valide l'unique module.

NIVEAU 4

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 4 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être titulaire du niveau 3 et avoir jugé au moins 2 compétitions depuis l'obtention de ce niveau

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 4 sont organisés par l'Académie France Gymnastique
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 4 doit : <ul style="list-style-type: none">- Poser une note d'artistique et d'exécution en Elite- Poser une note de difficulté et de Juge arbitre en National A- Connaître les règlements de la discipline (Règlement technique, Lettre FFGym, code WG)
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Généralités du règlement technique, de la Lettre FFGym et du code WG- Description des critères artistiques pour le niveau de pratique Elite- Description des critères d'exécution pour le niveau de pratique Elite- Reconnaissance vidéo et apprentissage des symboles pour les éléments de difficulté et acrobatiques du code WG.
Volume horaire	12 heures (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- La périodicité de l'examen est fixée par la Commission des Juges
- L'examen est organisé par l'Académie France Gymnastique
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : 50 minutes de théorie et 120 minutes de pratique

- **Accès dérogatoire sans prérequis à l'examen**

Cf. Accès dérogatoire à l'examen du niveau 4 sans prérequis dans la Règlementation Générale

4 - Epreuves de l'examen Niveau 4 AER

A chaque épreuve, une place est attribuée à chacun des candidats. Ceux-ci entrent dans la salle munis de leur matériel autorisé et se placent sur leur table désignée. Le formateur distribue la grille de réponse en début d'épreuve et la ramasse en fin d'épreuve.

Pour les épreuves vidéo, la projection est en grand écran avec un son de bonne qualité.

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Questionnaire	50 questions	Aucun	50 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1pt par question	1	50pts
Notation de l'Exécution	5 vidéos à noter	Documents de jugement	25 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	25 pts
Notation de l'Artistique	5 vidéos à noter	Documents de jugement	25 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	25 pts
Fonction de Juge Arbitre	5 vidéos à noter	Documents de jugement	25 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	25 pts
Notation de la Difficulté	10 vidéos à noter	Documents de jugement	45 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo pour la difficulté	3	175 pts
					5 pts par vidéo pour les pénalités de difficulté	0,5	

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention du Niveau 4 AER

Module	Epreuves	Total	Note éliminatoire	Validation
Base	Questionnaire	50 pts	Inférieure à 35 pts (70%)	Total supérieur ou égal à 240 pts (80%) et aucune note éliminatoire
	Notation de l'Exécution	25pts	Inférieure à 18 pts (70%)	
	Notation de l'Artistique	25 pts	Inférieure à 18 pts (70%)	
	Fonction de Juge Arbitre	25 pts	Inférieure à 18 pts (70%)	
	Notation de la Difficulté	175 pts	Inférieure à 123 pts (70%)	

Le candidat réussit l'examen s'il valide l'unique module.

MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS

1 - Sujets d'examen

Les sujets d'examen sont définis par le responsable national des juges fédéraux sur proposition du *groupe des juges 5 et des juges en formation pour l'international*.

2 - Jury d'examen

Pour les niveaux 1, 2 et 3 : le jury d'examen est composé du responsable régional des juges et des responsables départementaux des juges. Le responsable régional des juges est le président du jury.

Pour le niveau 4 : le jury d'examen est composé du responsable national des juges fédéraux et des personnes désignées par lui. Le responsable national des juges fédéraux est le président du jury.

Le jury désigne le nombre de personnes nécessaires au bon fonctionnement des examens en fonction du nombre de candidats inscrits et des conditions matérielles d'organisation.

3 - Validation des résultats

Les résultats sont validés dès que possible à l'issue de l'examen et au plus tard au 30 juin :

- Par le responsable régional des juges pour les niveaux 1, 2 et 3
- Par le responsable national des juges fédéraux pour le niveau 4.

4 - Transmission des résultats

Pour les niveaux 1, 2 et 3 : les résultats sont transmis par le responsable régional des juges à son comité régional pour enregistrement et diffusion des nouveaux diplômés avec cnsaer@FFGym.fr en copie.

Renseignement par le responsable régional des juges du document récapitulatif des juges formés sur l'équipe Teams dédiée.

Pour le niveau 4 : les résultats sont transmis par le responsable national des juges fédéraux à l'Académie France Gymnastique pour enregistrement et diffusion des nouveaux diplômés avec cnsaer@FFGym.fr en copie.

Le document de transmission est fourni dans le pack formateur *FICHE BILAN formation de juges 4* ».

Les sessions d'examen et les résultats doivent impérativement être saisis sur FFGym Licence.

BAREMES

1 - Artistique et exécution

Artistique / Exécution	
Ecart de note	Nombre de points
≤0.4	5
0.5	4
0.6	3
0.7	2
0.8	1
0.9 et +	0

2 - Difficulté

Difficultés	
Ecart de note	Nombre de points
0	5
0.1 / 0.2	4
0.3 / 0.4	3
0.5 / 0.6	2
0.7 / 0.8	1
0.9 et plus	0

3 - Juge arbitre

Arbitre	
Ecart de note	Nombre de points
0 ou 0.1	5
0.2	4
0.3 ou 0.4	3
0.5	2
0.6 à 0.8	1
0.9 ou plus	0

GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS

Ce guide a vocation à donner des outils pour organiser et préparer les examens.

1 - Matériel nécessaire

- Ordinateur
- Vidéo projecteur (plus enceintes si nécessaire)
- Tables individuelles
- Feuilles d'examens

2 - Avant l'examen

- Prévoir la date de l'examen et le lieu et l'inscrire au calendrier
- Saisir la session de formation sur FFGym licence avant le début de la formation
- Prévoir l'équipe d'encadrement et la convoquer

3 - Information à faire apparaître sur les convocations des candidats

- Rappel du lieu et des horaires de la formation et de l'examen
- Indiquer aux candidats les liens de téléchargement pour se procurer la réglementation en cours utile à la formation : Règlement Technique, Lettre FFGym, etc.
- De même pour les didacticiels et feuilles de jugement du dossier pédagogique
- Indiquer aux candidats le matériel dont ils auront besoin : papier de brouillon, crayons, calculatrice, etc.

4 - Le jour de l'examen

- Numérotter les candidats et les tables pour les répartir dans la salle
- Vérifier les licences
- Faire émarger les candidats

5 - Après l'examen

- Prévoir le temps de correction
- Validation du diplôme par le responsable régional des juges (niveaux 1, 2 et 3) / par le responsable national des juges (niveau 4) dès que possible à l'issue de l'examen.
- Transmission des résultats sur le document FICHE BILAN formation de juges par mail à l'entité organisatrice avec cnsaer@FFGym.fr en copie.



Gymnastique Acrobatique

Edition 2026-2028

PRÉROGATIVES DES JUGES.....	28
NIVEAU 1	29
NIVEAU 2	31
NIVEAU 3	34
NIVEAU 4.....	37
MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS.....	40
METHODE ET BAREMES D'EVALUATION.....	41
GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES FORMATIONS ET EXAMENS	46

Validité : 1^{er} septembre 2026 – 31 août 2028

Validée par le Comité Directeur du 19 juin 2026

PRÉROGATIVES DES JUGES

		Niveau 1				Niveau 2				Niveau 3				Niveau 4				
		E	A	D	JA	E	A	D	JA	E	A	D	JA	E	A	D	JA	
		E : Exécution – A : Artistique D : Difficulté – JA : Juge Arbitre																
Fédéral	Programmes départementaux et régionaux		✓	✓	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Fédéral B Fédéral A	7-14 ans	✓	✓	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		TC	✓	✓	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Trophée Fédéral par équipe	Tous âges	✓	✓	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Performance	National B	8-15 ans	X	X	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		TC	X	X	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	National A	8-16 ans	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓
		TC	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	X	X	✓	✓	✓	✓
	Championnat de France par équipe	Division 2 et 3	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓
		Division 1	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓
Elite	Elite	Avenir	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓
		Espoir	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓
		Junior	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓
		Senior	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓

Par ailleurs, le Niveau 4 confère une équivalence avec le Niveau 1 des autres disciplines (voir *Equivalence du Niveau 1 des autres disciplines dans la partie Règlementation Générale*).

NIVEAU 1

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 1 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 1 sont organisés par les comités régionaux
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 1 doit juger à l'exécution et à l'artistique les exercices du niveau de pratique Fédéral
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Connaissance des filières de compétition- Organisation des compétitions du niveau de pratique Fédéral- Engagements aux compétitions du niveau de pratique Fédéral- Composition des exercices du niveau de pratique Fédéral- Note de difficulté des exercices du niveau de pratique Fédéral- Pénalités du juge arbitre et du juge à la difficulté des exercices du niveau de pratique Fédéral- Rôle et organisation du jury d'exécution- Connaissance des pénalisations d'exécution- Rôle et organisation du jury artistique du niveau de pratique Fédéral- Connaissance de la notation à l'artistique du niveau de pratique Fédéral- Mode de calcul des notes- Méthode d'écriture des pénalisations (symbolique des éléments)- Pratique de jugement- Technique des éléments de base
Volume horaire	15 heures (hors examen) 2 heures de formation aux <i>gestes qui sauvent</i> , sauf dispense d'assiduité (Cf. <i>Dispense d'assiduité pour la formation aux Gestes qui sauvent</i> dans la <i>Règlementation Générale</i>)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : théorie 1 heure / Pratique 1 heure

4 - Epreuves de l'examen Niveau 1 GAC

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Questionnaire A Règlementation	20 questions QCM portant sur : - Les filières de compétitions et leurs catégories - Le jugement dans les compétitions françaises - La réglementation et l'organisation des compétitions françaises - Les programmes du niveau de pratique Fédéral	Règlement technique Lettres FFGYM Brochure des programmes	20 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1 pt par question	1	20 pts
Questionnaire B Exécution/Artistique	30 questions QCM portant sur : - Les pénalités liées à l'exécution - La notation à l'artistique	Aucun	30 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1 pt par question	1	30 pts
Notation de l'Exécution	11 vidéos à noter : - A l'Exécution - A prendre en symbolique (bonus)	Aucun	30 min	Pas de notation d'essai. Chaque vidéo est suivie de 45s pour répondre	10 pts par vidéo pour l'exécution	1	100 pts (Addition des 10 meilleurs résultats)
					1 pt par vidéo pour l'écriture symbolique	1	10 pts
Notation de l'Artistique	6 vidéos à noter : - A l'Artistique	Grille de notation artistique	20 min	Pas de notation d'essai. Chaque vidéo est suivie de 1'15 min pour répondre	10 pts par vidéo	1	50 pts (Addition des 5 meilleurs résultats)

Cf. annexe Méthode et barèmes d'évaluation

5 - Conditions d'obtention du Niveau 1 GAC

Module	Epreuve	Total	Note éliminatoire	Validation
Théorie	Questionnaire A Règlementation	20 pts	Aucune	Total supérieur ou égal à 37 pts (75%)
	Questionnaire B Exécution/Artistique	30 pts	Aucune	
Pratique	Notation de l'Exécution	100 pts	Aucune	Total supérieur ou égal à 113 pts (75% du total hors bonus)
		10 pts	Aucune	
	Notation de l'Artistique	50 pts	Aucune	

Le candidat réussit l'examen s'il valide tous les modules.

Validation partielle : En cas d'échec à l'examen, le candidat conserve la validation des modules réussis pour la prochaine session d'examen du cycle.

NIVEAU 2

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 2 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être titulaire du niveau 1 et avoir jugé au moins 1 compétition depuis l'obtention de ce niveau. L'accès à la formation de niveau 2 sans prérequis de détention du niveau 1 peut être accordé (cf. *Accès dérogatoire à la formation du niveau 2 sans prérequis du diplôme de niveau 1 ou d'expérience de jugement au niveau 1* dans la *Règlementation Générale*)

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 2 sont organisés par les comités régionaux
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 2 doit : <ul style="list-style-type: none">- Juger l'exécution de toutes les catégories des filières Fédéral A & B et National B- Juger l'artistique de toutes les catégories des filières Fédéral A & B et National B- Calculer la note de difficulté des exercices semi imposés des filières Fédéral et National B- Appliquer les pénalités relatives au juge à la difficulté et au juge arbitre des exercices semi imposés des filières Fédéral et National B
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Connaissance des filières de compétition- Rôle des différents juges et organisation du jury- Organisation des compétitions de la filière National B- Engagements aux compétitions de la filière National B- Les pénalisations du juge arbitre dans les exercices de la filière National B- Les pénalisations du juge à la difficulté en filières Fédéral A & B et National B- Calcul de la difficulté en filières Fédéral A & B et National B- Connaissance des pénalités d'exécution (approfondissement)- La valeur artistique d'un exercice- Connaissance de la notation à l'artistique en filières Fédéral A & B et National B- Méthode d'écriture des exercices et pénalités (symbolique)- Pratique de jugement- Technique des éléments de différents niveaux (jusqu'à National B)
Volume horaire	18 heures (hors examen) 2h de formation aux <i>Gestes qui sauvent</i> pour les non titulaires du niveau 1, sauf dispense d'assiduité (Cf. <i>Dispense d'assiduité pour la formation aux Gestes qui sauvent</i> dans la <i>Règlementation Générale</i>)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : théorie 1h20 / Pratique 2h

4 - Epreuves de l'examen Niveau 2 GAC

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Questionnaire A Règlementation	20 questions QCM portant sur : - Les différentes filières de compétitions et les catégories correspondantes - Le jugement dans les compétitions françaises - La réglementation et l'organisation des compétitions françaises - Le calcul des notes finales dans les différentes catégories	Documents de jugement*	20 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1pt par question	1	20 pts
Questionnaire B Difficulté	20 questions QCM portant sur : - Les pénalités applicables par le juge à la difficulté et le juge arbitre - La comptabilisation de la difficulté Filières Fédéral A & B et National B	Documents de jugement*	30 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1pt par question	1	20 pts
Questionnaire C Exécution/Artistique	30 questions QCM portant sur : - Les pénalités liées à l'exécution - La notation à l'artistique	Aucun	30 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1pt par question	1	30 pts
Notation de l'Exécution	8 vidéos à noter	Aucun	30 min	Pas de notation d'essai. Chaque vidéo est suivie de 45s pour répondre	10 pts par vidéo pour l'exécution	1	80 pts
					1 pt par vidéo pour l'écriture symbolique	1	8 pts
Notation de l'Artistique	8 vidéos à noter	Grille de notation artistique	30 min	Pas de notation d'essai. Chaque vidéo est suivie de 1'15 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	40 pts
Correction de carte de compétition	4 cartes à vérifier et compléter - Pages, références et valeurs des éléments - Total de difficulté, exigences et note de difficulté de départ de l'exercice	Tout document	30 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	4 pts par carte	1	16 pts
Notation de la Difficulté	4 vidéos à contrôler avec carte de compétition à l'appui en donnant : - La note finale de difficulté - Les pénalités de difficulté	Tout document	30 min	Pas de notation d'essai. Chaque vidéo est visionnée 2 fois, avec 1 min après le 1er visionnage et 2 min après le 2nd pour répondre	6 pts par vidéo	1	24 pts

* Règlement technique / Lettres FFGYM / Brochure des programmes

Cf. annexe Méthode et barèmes d'évaluation

5 - Conditions d'obtention du Niveau 2 GAC

Module	Epreuve	Total	Note éliminatoire	Validation
Théorie	Questionnaire A – Règlements	20 pts	Aucune	Total supérieur ou égal à 52 pts (75%)
	Questionnaire B – Difficulté	20 pts	Aucune	
	Questionnaire C – Exécution/Artistique	30 pts	Aucune	
Pratique	Notation de l'Exécution	80 pts	Aucune	Total supérieur ou égal à 120 pts (75% du total hors bonus)
		8 pts	Aucune	
	Notation de l'Artistique	40 pts	Aucune	
	Correction de carte de compétition	16 pts	Aucune	
	Notation de la Difficulté	24 pts	Aucune	

Le candidat réussit l'examen s'il valide tous les modules.

Validation partielle : En cas d'échec à l'examen, le candidat conserve la validation des modules réussis pour la prochaine session d'examen du cycle.

NIVEAU 3

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 3 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être titulaire du niveau 2 et avoir jugé au moins 2 compétitions depuis l'obtention de ce niveau, dont une en tant que juge à l'exécution et une en tant que juge à l'artistique.

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 3 sont organisés par l'Académie France Gymnastique
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 3 doit : <ul style="list-style-type: none">- Juger l'exécution et l'artistique de toutes les catégories- Calculer la note de difficulté des exercices des catégories National A 8-16 ans et Elite Avenir Appliquer les pénalités des exercices des catégories National A 8-16 ans et Elite Avenir- Maîtriser l'écriture symbolique des éléments imposés et libres de toutes les catégories- Diriger un jury en filières Fédéral A & B et National B
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Rôle des différents juges et organisation du jury- Pénalisations du juge à la difficulté et du juge arbitre dans les exercices libres- Composition des exercices des catégories National A 8-16 ans et Elite Avenir- Note de difficulté- Les tables de difficultés des duos et groupes<ul style="list-style-type: none">o Le mode de fonctionnement des tableso La recherche de valeurs de pyramides dont le degré de difficulté se limite au niveau national A et Elite Aveniro La recherche de valeurs d'éléments individuels- Symbolique- La valeur artistique d'un exercice- Connaissance des pénalisations d'exécution (approfondissement)- Connaissance des critères de notation artistique (approfondissement)- Pratique de jugement
Volume horaire	18 heures (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- L'examen est organisé par l'Académie France Gymnastique
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : théorie 1h20 / Pratique 3 heures

4 - Epreuves de l'examen Niveau 3 GAC

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Questionnaire A Règlement et code de pointage	20 questions QCM portant sur : - Le règlement technique français - Le code de pointage WG	Documents de jugement*	20 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1pt par question	1	20 pts
Questionnaire B Difficulté	20 questions QCM portant sur : - Les pénalités applicables par le juge à la difficulté et le juge arbitre - La comptabilisation de la difficulté et les exigences de composition Filières Fédéral A & B et National B, catégories National A 8-16 ans et Elite Avenir	Documents de jugement*	40 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1pt par question	1	20 pts
Questionnaire C Exécution/Artistique	20 questions QCM portant sur : - Les pénalités liées à l'exécution - La notation à l'artistique	Aucun	20 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1pt par question	1	20 pts
Notation de l'Exécution	10 vidéos à noter : - A l'Exécution	Aucun	30 min	Pas de notation d'essai. Chaque vidéo est suivie de 45s pour répondre	10 pts par vidéo	1	100 pts
Notation de l'Artistique	10 vidéos à noter : - A l'Artistique	Grille de notation artistique	30 min	Pas de notation d'essai. Chaque vidéo est suivie de 1 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	50 pts
Correction de carte de compétition	4 cartes à vérifier et compléter - Pages, références et valeurs des éléments - Total de difficulté, exigences et note de difficulté de départ de l'exercice	Tout document	1h20	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	5 pts par carte	1	20 pts
Notation de la Difficulté et Juge Arbitre	4 vidéos à contrôler avec carte de compétition à l'appui en donnant : - La note finale de difficulté - Les pénalités de difficulté - Les pénalités de juge arbitre	Tout document	40 min	Pas de notation d'essai. Chaque vidéo est visionnée 2 fois, avec 1 min après le 1er visionnage et 2 min après le 2nd pour répondre	5 pts par vidéo	1	20 pts

* Règlement technique / Lettres FFGYM / Brochure des programmes / Code de pointage

Cf. annexe Méthode et barèmes d'évaluation

5 - Conditions d'obtention du Niveau 3 GAC

Module	Epreuve	Total	Note éliminatoire	Validation
Théorie	Questionnaire A Règlementation	20 pts	Aucune	Total supérieur ou égal à 42 pts (70%)
	Questionnaire B Difficulté	20 pts	Aucune	
	Questionnaire C Exécution/Artistique	20 pts	Aucune	
Pratique	Notation de l'Exécution	100 pts	Aucune	Total supérieur ou égal à 133 pts (70%)
	Notation de l'Artistique	50 pts	Aucune	
	Correction de carte de compétition	20 pts	Aucune	
	Notation de la Difficulté et Juge Arbitre	20 pts	Aucune	

Le candidat réussit l'examen s'il valide tous les modules.

Validation partielle : En cas d'échec à l'examen, le candidat conserve la validation des modules réussis pour la prochaine session d'examen du cycle.

NIVEAU 4

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 4 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être titulaire du niveau 3 et avoir jugé au moins 2 compétitions depuis l'obtention de ce niveau, dont une en tant que juge à l'exécution, une en tant que juge à l'artistique et une en tant que juge à la difficulté

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 4 sont organisés par l'Académie France Gymnastique
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 4 doit : <ul style="list-style-type: none">- Juger l'exécution et l'artistique de toutes les catégories- Calculer la note de difficulté de départ des exercices libres et semi imposés de toutes les catégories- Appliquer les pénalités des exercices libres et semi imposés de toutes les catégories- Maîtriser l'écriture symbolique d'éléments de tous niveaux- Diriger un jury dans toutes les catégories
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Rôle des différents juges et organisation du jury- Les pénalisations du juge à la difficulté et du juge arbitre dans les exercices libres- Composition des exercices libres statiques, dynamiques et combinés- Note de difficulté des exercices libres- Les tables de difficultés des duos et groupes<ul style="list-style-type: none">o Approfondissement Travail sur des éléments dont le degré de difficulté correspond à l'élite française- Symbolique- Connaissance des pénalisations d'exécution (approfondissement)- Connaissance des critères de notation artistique (approfondissement)- Pratique de jugement
Volume horaire	18 heures (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- La périodicité de l'examen est fixée par la Commission des Juges
- L'examen est organisé par l'Académie France Gymnastique
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : théorie 1 heure / Pratique 3 heures

• **Accès dérogatoire sans prérequis à l'examen**

Cf. Accès dérogatoire à l'examen du niveau 4 sans prérequis dans la Règlementation Générale

4 - Epreuves de l'examen Niveau 4 GAC

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Questionnaire A Règlement et code de pointage	20 questions QCM portant sur : - Le règlement technique français - Le code de pointage WG	Documents de jugement*	20 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1pt par question	1	20 pts
Questionnaire B Difficulté	20 questions QCM portant sur : - Les pénalités des exercices libres et semi-imposés applicables par le juge à la difficulté et le juge arbitre - La comptabilisation de la difficulté et les exigences de composition des exercices libres	Documents de jugement*	40 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1pt par question	1	20 pts
Notation de l'Exécution	10 vidéos à noter : - A l'Exécution	Aucun	30 min	Pas de notation d'essai. Chaque vidéo est suivie de 45s pour répondre	10 pts par vidéo	1	100 pts
Notation de l'Artistique	10 vidéos à noter : - A l'Artistique	Grille de notation artistique	30 min	Pas de notation d'essai. Chaque vidéo est suivie de 1 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	50 pts
Correction de carte de compétition	4 cartes à vérifier et compléter - Pages, références et valeurs des éléments - Total de difficulté, exigences et note de difficulté de départ de l'exercice	Tout document de jugement	1h20	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	10 pts par carte	1	40 pts
Notation de la Difficulté et Juge Arbitre	4 vidéos à contrôler avec carte de compétition à l'appui en donnant : - La note finale de difficulté - Les pénalités de difficulté - Les pénalités de juge arbitre	Tout document de jugement	40 min	Pas de notation d'essai. Chaque vidéo est visionnée 2 fois, avec 1 min après le 1er visionnage et 2 min après le 2nd pour répondre	10 pts par vidéo	1	40 pts

* Règlement technique / Lettres FFGYM / Brochure des programmes / Code de pointage

Cf. annexe Méthode et barèmes d'évaluation

5 - Conditions d'obtention du Niveau 4 GAC

Module	Epreuve	Total	Note éliminatoire	Validation
Théorie	Questionnaire A Règlementation	20 pts	Aucune	Total supérieur ou égal à 28 pts (70%)
	Questionnaire B Difficulté	20 pts	Aucune	
Pratique	Notation de l'Exécution	100 pts	Aucune	Total supérieur ou égal à 162 pts (70%)
	Notation de l'Artistique	50 pts	Aucune	
	Correction de carte de compétition	40 pts	Aucune	
	Notation de la Difficulté et Juge Arbitre	40 pts	Aucune	

Le candidat réussit l'examen s'il valide tous les modules.

Validation partielle : En cas d'échec à l'examen, le candidat conserve la validation des modules réussis pour la prochaine session d'examen du cycle.

MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS

1 - Sujets d'examen

Les sujets d'examen sont définis par le responsable national des juges fédéraux sur proposition du groupe des juges *5 et des juges en formation pour l'international*.

2 - Jury d'examen

Pour les niveaux 1 et 2 : le jury d'examen est composé du responsable régional des juges et des responsables départementaux des juges. Le responsable régional des juges est le président du jury.

Pour les niveaux 3 et 4 : le jury d'examen est composé du responsable national des juges fédéraux et des personnes désignées par lui. Le responsable national des juges fédéraux est le président du jury.

Le jury désigne le nombre de personnes nécessaires au bon fonctionnement des examens en fonction du nombre de candidats inscrits et des conditions matérielles d'organisation.

3 - Validation des résultats

Les résultats sont validés par le responsable régional des juges pour les niveaux 1 et 2, par le responsable national des juges fédéraux pour les niveaux 3 et 4.

Valider les résultats dès que possible à l'issue de l'examen et au plus tard au 30 juin

4 - Gestion des sessions et transmission des résultats

La gestion des formations et examens (calendrier, inscriptions, résultats, etc.) doit être faite via FFGym Licence. La saisie des sessions de formation, des résultats d'examen et l'édition des diplômes est du ressort de la structure organisatrice

Il s'assurera au préalable que les calendriers soient en adéquation avec cette exigence

Une fois les résultats validés, transmission des résultats par le responsable régional des juges à son comité régional pour les niveaux 1 et 2 et par le responsable national des juges fédéraux à l'Académie France Gymnastique pour les niveaux 3 et 4, pour saisie informatique.

METHODE ET BAREMES D'EVALUATION

1 - Récapitulatif des épreuves d'examen

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
THEORIE	Questionnaire A Règlementation 20 points	Questionnaire A Règlementation 20 points	Questionnaire A Règlement et code de pointage 20 points	Questionnaire A Règlement et code de pointage 20 points
		Questionnaire B difficulté 20 points	Questionnaire B difficulté 20 points	Questionnaire B difficulté 20 points
	Questionnaire C Exécution + Artistique 30 points	Questionnaire C Exécution + Artistique 30 points	Questionnaire C exécution + artistique 20 points	
Admissibilité	37 pts / 50 pts	52 pts / 70 pts	42 pts / 60 pts	28 pts / 40 pts
PRATIQUE	Jugement vidéo Exécution 100 points	Jugement vidéo Exécution 80 points	Jugement vidéo Exécution 100 points	Jugement vidéo Exécution 100 points
	Jugement vidéo Artistique 50 points	Jugement vidéo Artistique 40 points	Jugement vidéo Artistique 50 points	Jugement vidéo Artistique 50 points
		Difficulté : Contrôle de carte de compétition 16 points	Difficulté : Contrôle de carte de compétition 20 points	Difficulté : Contrôle de carte de compétition 40 points
		Difficulté : Contrôle vidéo 24 points	Difficulté et JA : Contrôle vidéo 20 points	Difficulté et JA : Contrôle vidéo 40 points
Admissibilité	113 pts / 150 pts	120 pts / 160 pts	133 pts / 190 pts	162 pts / 230 pts
REUSSITE et %	150 / 200 pts (75%)	172 / 230 pts (75%)	175 / 250 pts (70%)	190 / 270 pts (70%)

2 - Questionnaires

- **Modalités d'organisation**

	Questionnaire A	Questionnaire B	Questionnaire C
Niveau 1	20 minutes maximum Documents autorisés		30 minutes maximum ⊗ Sans document
Niveau 2	20 minutes maximum Documents autorisés	20 minutes maximum Documents autorisés	30 minutes maximum ⊗ Sans document
Niveau 3	20 minutes maximum Documents autorisés	40 minutes maximum Documents autorisés	20 minutes maximum ⊗ Sans document
Niveau 4	20 minutes maximum Documents autorisés	40 minutes maximum Documents autorisés	

- **Barème**

Chaque question vaut 1 point. 1 seule réponse possible par item.

0 point pour réponse fausse ou manquante. 1 point pour chaque bonne réponse.

Les questions des écrits sont différentes à chaque niveau. Elles correspondent aux contenus de formation.

La difficulté des questions va croissant du niveau 1 au niveau 4.

Une "banque de questions" est constituée pour chaque écrit de chaque niveau permettant de tester la connaissance du règlement par le candidat pour s'assurer qu'il sera efficace et juste sur le terrain.

3 - Exécution

Pour chaque exercice, une note de référence a été établie. La correction est effectuée par rapport à cette note.

Ecart entre la note du candidat et celle du correcteur lorsque la note de référence est comprise entre :			Points obtenus par le candidat
0.00 et 8.00	8.10 et 9.00	9.10 et 10.00	
0.0 à 0.30	0.0 à 0.20	0.0 ou 0.10	10
0.40	0.30	0.20	9
0.50	0.40	0.30	8
0.60	0.50	0.40	7
0.70	0.60	0.50	6
0.80	0.70	0.60	5
0.90	0.80	0.70	4
1.00	0.90	0.80	3
1.10	1.00	0.90	2
1.20	1.10	1.00	1
1.30	1.20	1.10	0

Exemples

- Note de référence 9,2 et note du candidat 9,0 : l'écart est de 0.2 donc le candidat obtient 9/10
- Note de référence 9,0 et note du candidat 8,6 : l'écart est de 0.4 donc le candidat obtient 8/10

En niveau 4 la somme des 5 notes / 10 (total /50) est multiplié par 2 pour obtenir un total /100.

Bonus pour la prise d'un exercice en écriture symbolique

10 points en niveau 1 et 8 points en niveau 2 supplémentaires peuvent être attribués en fonction de la capacité du candidat à prendre un exercice en symbolique. Attention, cette compétence ne doit pas aller à l'encontre de l'efficacité de la notation à l'exécution.

4 - Artistique

Pour chaque exercice, une note de référence a été établie. La correction est effectuée par rapport à cette note.

NIVEAUX 1 ET 2

Ecarts entre la note du candidat et celle du correcteur	Points obtenus par le candidat
0.0	5
0.10	4,5
0.20	4
0.30	3,5
0.40	3
0.50	2
0.60	1
0.70 et +	0

NIVEAUX 3 ET 4

Ecarts entre la note du candidat et celle du correcteur lorsque la note de référence est comprise entre :			Points obtenus par le candidat
0.00 et 8.00	8.10 et 9.00	9.10 et 10.00	
0.0 à 0.30	0.0 à 0.20	0.0 ou 0.10	5
0.40	0.30	0.20	4,5
0.50	0.40	0.30	4
0.60	0.50	0.40	3,5
0.70	0.60	0.50	3
0.80	0.70	0.60	2,5
0.90	0.80	0.70	2
1.00	0.90	0.80	1
1.10 et +	1.00 et +	0.90 et +	0

5 - Correction de carte de compétition

Niveau 2 et 3	Niveau 4
5 points par carte de compétition	10 points par carte de compétition
0,5 à 2 points retirés par : <ul style="list-style-type: none">• Faute de valeur,• Exigence non appliquée,• Méthode de calcul fausse,• Erreur de calcul.	1 à 2 points retirés par : <ul style="list-style-type: none">• Faute de valeur,• Exigence non appliquée,• Méthode de calcul fausse,• Erreur de calcul.
→ Une notation précise par carte est fournie aux évaluateurs	

6 - Contrôle vidéo et exigences

En niveaux 2 et 3, chaque carte de compétition est notée sur 5 points. En niveau 4, chaque carte de compétition est notée sur 10 points. La notation est réalisée par l'application de bonus et de pénalités :

- **Application de bonus**

Des bonus de 0,5 à 2,0 sont appliqués :

- Pour l'identification de chaque divergence entre ce qui est réalisé et ce qui est inscrit sur la carte de compétition
- Pour l'application des pénalités relatives à chacune de ces divergences
- Pour l'application de la prise en compte de la difficulté pour chacune de ces divergences
- Pour la correction de la note de difficulté des éléments individuels
- Pour la correction de la note de difficulté des éléments collectifs.

- **Application de pénalité**

Des pénalités de 0,5 à 2,0 peuvent être appliquées pour toute divergence signalée non effective.

→ Une notation précise par carte est fournie aux évaluateurs

GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES FORMATIONS ET EXAMENS

Ce guide a vocation à donner des outils pour organiser et préparer les formations et examens de juges

1 - Matériel nécessaire

La salle :

- Elle doit être appropriée à la vidéo, bonne exposition, rideaux en cas de luminosité importante,
- Elle doit être spacieuse afin que les candidats ne soient pas serrés,
- Une table par personne.

Le matériel vidéo :

- Vidéo – projecteur et écran de projection + système audio
- Ordinateur et câbles de connexion nécessaires.

Les documents nécessaires au formateur :

- La brochure des juges,
- Le code de pointage en vigueur,
- Les tables de difficultés en vigueur,
- La réglementation et les figurines WG des programmes par catégorie d'âge,
- Les newsletters WG,
- Le règlement technique Gymnastique Acrobatique en vigueur,
- Les lettres FFGym de Gymnastique Acrobatique en vigueur,
- La brochure des programmes en vigueur,
- Mallette du formateur (présentations PowerPoint, documents support, vidéos, notes de référence ...) via OneDrive,
- Feuilles d'examen pour la pratique,
- Video training OneDrive ou ImaGym,
- Questionnaires et vidéos d'examen,
- Document Excel pour la gestion des résultats.

2 - Avant la formation / l'examen

- Prévoir la date et le lieu de la formation et de l'examen avec la structure organisatrice
- Saisir la session de formation sur FFGym licence et ouvrir ainsi les inscriptions
- Envoyer la circulaire d'inscription en mentionnant toutes les informations nécessaires et en joignant la fiche signalétique.
- Envoyer les mallettes de préparation aux candidats
- Prévoir l'équipe d'encadrement et la faire convoquer le cas échéant
- Préparer les feuilles récapitulatives, les questionnaires, les feuilles de notes, les vidéos, et tous les documents nécessaires à la formation
- Préparer la salle
- Vérifier le bon fonctionnement du matériel vidéo.

3 - Information à faire apparaître sur les convocations des candidats

- Rappel du lieu et des horaires de la formation et de l'examen
- Indiquer aux candidats les liens de téléchargement pour se procurer la réglementation en cours utile à la formation : Règlement Technique, Lettre FFGym, etc.
- Indiquer aux candidats le matériel dont ils auront besoin : papier de brouillon, crayons, calculatrice, etc.

4 - Le jour de l'examen

- Vérifier les licences
- Faire émarger les candidats
- Distribuer les documents nécessaires et s'assurer que les candidats n'ont à leur disposition que les documents autorisés le cas échéant.
- Indiquer sur un tableau l'heure de début et de fin d'épreuve.
- Laisser un temps de pause entre la théorie et la pratique.

5 - Après l'examen

- Faire la correction
- Faire valider les résultats par le responsable régional / national des juges selon les niveaux
- Transmettre les résultats pour saisie informatique à la structure organisatrice.



Gymnastique Artistique Féminine

Edition 2026-2028

PREROGATIVES DES JUGES.....	49
NIVEAU 1	50
NIVEAU 2	52
NIVEAU 3	54
NIVEAU 4	56
MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS.....	58
BAREMES	59
GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS	61

Validité : 1^{er} septembre 2026 – 31 août 2028

Validée par le Comité Directeur du 19 juin 2026

PREROGATIVES DES JUGES

		Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4		
		E	D	E	D	E	D	E	D	
<i>E : Exécution – D : Difficulté</i>										
<i>ID : Inter-département</i>										
Fédéral	Programmes départementaux et régionaux		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
	Fédéral B	Département et ID	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
	Fédéral A	Département et ID	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
		Région	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
		National	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Performance 7-9 ans	Département et ID	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
	Région	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Performance	Département et ID	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
	Région	X	X	✓	X	✓	✓	✓	✓	
	National	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	
WG Aménagé	Département et ID	X	X	✓	X	✓	✓	✓	✓	
	Région	X	X	✓	X	✓	✓	✓	✓	
	National	X	X	X	X	✓	X	✓	✓	
TOP 12	Rencontres et finale	X	X	X	X	X	X	✓	✓	
Elite	Elite	Avenir	X	X	X	X	X	X	✓	✓
		Espoir	X	X	X	X	X	X	✓	✓
		Junior	X	X	X	X	X	X	✓	✓
		Senior	X	X	X	X	X	X	✓	✓

Par ailleurs, le Niveau 4 confère une équivalence avec le Niveau 1 des autres disciplines (voir *Equivalence du Niveau 1 des autres disciplines dans la partie Règlementation Générale*).

NIVEAU 1

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 1 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 1 sont organisés par les comités régionaux.
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice.
Compétences visées	Le juge niveau 1 doit : <ul style="list-style-type: none">- Calculer la note de l'exécution : identifier et évaluer les fautes générales et spécifiques aux agrès des programmes du secteur fédéral- Calculer la note de difficulté des programmes du secteur fédéral
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Droits et devoirs du jury- Méthode d'écriture des pénalisations- Reconnaissance sur vidéo et technique des éléments du programme Fédéral- Symbolique de base et symbolique des éléments du programme Fédéral- Tableaux des fautes générales et spécifiques du programme Fédéral- Pratique de jugement
Volume horaire	20 heures (hors examen) 2 heures de formation aux <i>gestes qui sauvent</i> , sauf dispense d'assiduité (Cf. <i>Dispense d'assiduité pour la formation aux Gestes qui sauvent dans la Règlementation Générale</i>)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : 3 heures maximum

4 - Epreuves de l'examen Niveau 1 GAF

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Théorie vidéo	12 questions ouvertes : - 4 par agrès sauf le SAUT	Aucun	25 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	2 pts par question	1	24 pts
Ecriture symbolique	3 dictées de symboles : - 1 par agrès sauf le SAUT	Aucun	25 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	2 pts par dictée	1	6 pts
Questionnaire	20 questions à choix multiples	Aucun	25 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1 pt par question	1	20 pts
Notation du SAUT	5 vidéos à noter simultanément en difficulté et à l'exécution	Documents de jugement	20 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	25 pts
Notation des BARRES	5 vidéos à noter simultanément en difficulté et à l'exécution	Documents de jugement	25 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	25 pts
Notation de la POUTRE	5 vidéos à noter simultanément en difficulté et à l'exécution	Documents de jugement	30 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	25 pts
Notation du SOL	5 vidéos à noter simultanément en difficulté et à l'exécution	Documents de jugement	30 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	25 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention du Niveau 1 GAF

Module	Epreuves	Total	Note éliminatoire	Validation
Base	Théorie vidéo	24 pts	Aucune	Total supérieur ou égal à 110 pts (≈74%)
	Ecriture symbolique	6 pts	Aucune	
	Questionnaire	20 pts	Aucune	
	Notation du SAUT	25 pts	Aucune	
	Notation des BARRES	25 pts	Aucune	
	Notation de la POUTRE	25 pts	Aucune	
	Notation du SOL	25 pts	Aucune	

Le candidat réussit l'examen s'il valide l'unique module.

NIVEAU 2

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 2 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être titulaire du niveau 1 et avoir jugé au moins 1 compétition depuis l'obtention de ce niveau. L'accès à la formation de niveau 2 sans prérequis de détention du niveau 1 peut être accordé (cf. *Accès dérogatoire à la formation du niveau 2 sans prérequis du diplôme de niveau 1 ou d'expérience de jugement au niveau 1 dans la Règlementation Générale*)

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 2 sont organisés par les comités régionaux
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 2 doit : <ul style="list-style-type: none">- Diriger un jury- Juger l'exécution de tous programme : identifier et évaluer les fautes générales et spécifiques aux agrès des programmes Fédéral, Performance et Code WG aménagé- Calculer la note de difficulté du programme Fédéral et des programmes Performance.
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Droits et devoirs du jury- Symbolique : des éléments A-B-C + vitesse + perfectionnement- Technique : renforcement des connaissances techniques, reconnaissance sur vidéo des éléments du programme Performance- Tableaux des fautes générales et spécifiques du programme Performance et code WG aménagé- Evaluer la valeur artistique- Pratique de jugement
Volume horaire	25 heures (hors examen) 2h de formation aux <i>Gestes qui sauvent</i> pour les non titulaires du niveau 1, sauf dispense d'assiduité (Cf. <i>Dispense d'assiduité pour la formation aux Gestes qui sauvent</i> dans la <i>Règlementation Générale</i>)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : 3 heures.

4 - Epreuves de l'examen Niveau 2 GAF

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Théorie vidéo	6 questions ouvertes - 2 par agrès sauf le SAUT	Aucun	10 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1 pt par question	1	6 pts
Relecture	12 questions - 1 relecture de mouvement par agrès sauf le SAUT ; - 4 questions par relecture	Aucun	20 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1 pt par question	1	12 pts
Questionnaire	20 questions à choix multiples	Aucun	20 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1 pt par question	1	20 pts
Calcul de difficulté	6 mouvements écrits en symbolique - 2 par agrès sauf le SAUT	Aucun	25 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	2 pts par mouvement	1	12 pts
Notation du SAUT	5 vidéos à noter simultanément en difficulté et à l'exécution	Documents de jugement	20 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	25 pts
Notation des BARRES	5 vidéos à noter simultanément en difficulté et à l'exécution	Documents de jugement	25 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	25 pts
Notation de la POUTRE	5 vidéos à noter simultanément en difficulté et à l'exécution	Documents de jugement	30 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	25 pts
Notation du SOL	5 vidéos à noter simultanément en difficulté et à l'exécution	Documents de jugement	30 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	25 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention du Niveau 2 GAF

Module	Epreuves	Total	Note éliminatoire	Validation
Base	Théorie vidéo	6 pts	Inférieure à 25 pts (50%)	Total supérieur ou égal à 110 pts (≈73%) et aucune note éliminatoire
	Relecture	12 pts		
	Questionnaire	20 pts		
	Calcul de difficulté	12 pts		
	Notation du SAUT	25 pts	Aucune	
	Notation des BARRES	25 pts		
	Notation de la POUTRE	25 pts		
	Notation du SOL	25 pts		

Le candidat réussit l'examen s'il valide tous les modules.

NIVEAU 3

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 3 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être titulaire du niveau 2 et avoir jugé au moins 2 compétitions depuis l'obtention de ce niveau.

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 3 sont organisés par les comités régionaux
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 3 doit : <ul style="list-style-type: none">- Diriger un jury- Maîtriser l'écriture symbolique- Juger l'exécution de tous programme : identifier et évaluer les fautes générales et spécifiques aux agrès des programmes Fédéral, Performance- Calculer la note de difficulté du programme Fédéral et du programme Performance et Code WG aménagé
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Droits et devoirs du jury- Symbolique : des éléments A-B-C-D + vitesse + perfectionnement- Amélioration des connaissances techniques- Tableaux des fautes générales et spécifiques du programme code WG aménagé- Note de difficulté : calculer la valeur de difficulté, reconnaître les exigences de composition et les valeurs de liaison les plus fréquentes- Evaluer la valeur artistique- Pratique de jugement
Volume horaire	20 heures (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : 3 heures

4 - Epreuves de l'examen Niveau 3 GAF

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Théorie vidéo	6 questions ouvertes - 2 par agrès sauf le SAUT	Aucun	10 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1 pt par question	1	6 pts
Relecture	12 questions - 3 relectures de mouvement (1 par agrès sauf le SAUT) - 4 questions par relecture	Aucun	20 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1 pt par question	1	12 pts
Questionnaire	16 questions à choix multiples	Aucun	20 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1 pt par question	1	16 pts
Calcul de difficulté	8 questions	Mémo VL donné par le formateur	25 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	2 pts par question	1	16 pts
Notation du SAUT	5 vidéos à noter simultanément en difficulté et à l'exécution	Documents de jugement	20 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	25 pts
Notation des BARRES	5 vidéos à noter simultanément en difficulté et à l'exécution	Documents de jugement	25 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	25 pts
Notation de la POUTRE	5 vidéos à noter simultanément en difficulté et à l'exécution	Documents de jugement	30 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	25 pts
Notation du SOL	5 vidéos à noter simultanément en difficulté et à l'exécution	Documents de jugement	30 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	25 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention du Niveau 3 GAF

Module	Epreuves	Total	Note éliminatoire	Validation
Base	Théorie vidéo	6 pts	Inférieure à 25 pts (50%)	Total supérieur ou égal à 115 pts ($\approx 76\%$) et aucune note éliminatoire
	Relecture	12 pts		
	Questionnaire	16 pts		
	Calcul de difficulté	16 pts		
	Notation du SAUT	25 pts	Aucune	
	Notation des BARRES	25 pts		
	Notation de la POUTRE	25 pts		
	Notation du SOL	25 pts		

Le candidat réussit l'examen s'il valide l'unique module.

NIVEAU 4

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 4 auprès des deux entités organisatrices
- Être titulaire du niveau 3 et avoir jugé au moins 2 compétitions depuis l'obtention de ce niveau.

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 4 sont organisés au niveau régional par les comités régionaux et au niveau national par l'Académie France Gymnastique
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 4 doit : <ul style="list-style-type: none">- Diriger un jury- Maîtriser l'écriture symbolique- Juger l'exécution de tous programme tant au niveau de la note de l'exécution que de la note de difficulté- Jugement et expertise sur des mouvements de niveau National
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Rappel de principes théoriques- Pratique de jugement
Volume horaire	20 heures (hors examen) dont 5h au niveau national (Académie France Gymnastique) et 15 heures au niveau régional (comités régionaux)

3 - Conditions d'examen

- La périodicité de l'examen est fixée par la Commission des Juges
- L'examen est organisé par l'Académie France Gymnastique
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : 3 heures 30 minutes

- **Accès dérogatoire sans prérequis à l'examen**

Cf. Accès dérogatoire à l'examen du niveau 4 sans prérequis dans la Règlementation Générale

4 - Epreuves de l'examen Niveau 4 GAF

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Questionnaire	32 questions à choix multiples - 8 sur des généralités - 6 par agrès	Aucun	60 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1 pt par question	1	32 pts
Calcul de difficulté	12 questions - 4 par agrès sauf le SAUT	Aucun	45 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1,5 pts par question	1	18 pts
Notation du SAUT	5 vidéos à noter simultanément en difficulté et à l'exécution	Documents de jugement	20 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	25 pts
Notation des BARRES	5 vidéos à noter simultanément en difficulté et à l'exécution	Documents de jugement	25 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	25 pts
Notation de la POUTRE	5 vidéos à noter simultanément en difficulté et à l'exécution	Documents de jugement	30 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	25 pts
Notation du SOL	5 vidéos à noter simultanément en difficulté et à l'exécution	Documents de jugement	30 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	25 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention du Niveau 4 GAF

Module	Epreuves	Total	Note éliminatoire	Validation
Base	Questionnaire	32 pts	Inférieure à 30 pts (60%)	Total supérieur ou égal à 120 pts (80%) et aucune note éliminatoire
	Calcul de difficulté	18 pts		
	Notation du SAUT	25 pts	Aucune	
	Notation des BARRES	25 pts		
	Notation de la POUTRE	25 pts		
	Notation du SOL	25 pts		

Le candidat réussit l'examen s'il valide l'unique module.

MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS

1 - Sujets d'examen

Les sujets d'examen sont définis par le responsable national des juges fédéraux sur proposition du *groupe des juges 5 et des juges en formation pour l'international*.

2 - Jury d'examen

Pour les niveaux 1, 2 et 3 : le jury d'examen est composé du responsable régional des juges et des responsables départementaux des juges. Le responsable régional des juges est le président du jury.

Pour le niveau 4 : le jury d'examen est composé du responsable national des juges fédéraux et des personnes désignées par lui. Le responsable national des juges fédéraux est le président du jury.

Le jury désigne le nombre de personnes nécessaires au bon fonctionnement des examens en fonction du nombre de candidats inscrits et des conditions matérielles d'organisation.

3 - Validation des résultats

Les résultats sont validés dès que possible à l'issue de l'examen et au plus tard au 30 juin :

- Par le responsable régional des juges pour les niveaux 1, 2 et 3
- Par le responsable national des juges fédéraux pour le niveau 4.

4 - Transmission des résultats

Les résultats sont transmis par :

- Le responsable régional des juges à son comité régional pour les niveaux 1, 2 et 3
- Le responsable national des juges fédéraux à l'Académie France Gymnastique pour le niveau 4.

Les sessions d'examen et les résultats doivent impérativement être saisis sur FFGym Licence.

BAREMES

1 - Exécution

Barème valable pour tous les niveaux.

Ecart	Notes des experts					
	0,00 pt à 0,50 pt	0,60 pt à 1,00 pt	1,10 pt à 1,60 pt	1,70 pt à 2,40 pt	2,50 pt à 3,40 pt	3,50 pt et plus
0,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
0,10	4,70	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
0,20	4,40	4,70	5,00	5,00	5,00	5,00
0,30	4,10	4,40	4,70	5,00	5,00	5,00
0,40	3,80	4,10	4,40	4,70	5,00	5,00
0,50	3,50	3,80	4,10	4,40	4,70	5,00
0,60	3,20	3,50	3,80	4,10	4,40	4,70
0,70	2,90	3,20	3,50	3,80	4,10	4,40
0,80	2,60	2,90	3,20	3,50	3,80	4,10
0,90	2,30	2,60	2,90	3,20	3,50	3,80
1,00	2,00	2,30	2,60	2,90	3,20	3,50
1,10	1,70	2,00	2,30	2,60	2,90	3,20
1,20	1,40	1,70	2,00	2,30	2,60	2,90
1,30	1,10	1,40	1,70	2,00	2,30	2,60
1,40	0,80	1,10	1,40	1,70	2,00	2,30
1,50	0,50	0,80	1,10	1,40	1,70	2,00
1,60	0,20	0,50	0,80	1,10	1,40	1,70
1,70	0,00	0,20	0,50	0,80	1,10	1,40
1,80	0,00	0,00	0,20	0,50	0,80	1,10
1,90	0,00	0,00	0,00	0,20	0,50	0,80
2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,20	0,50
2,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,20
2,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

2 - Difficulté

Pénalités déduites des points obtenus en exécution					
Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3 et 4	
Ecart	Barème	Ecart	Barème	Ecart	Barème
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,50	0,20	0,10	0,10	0,10	0,20
1,00	0,40	0,20	0,20	0,20	0,40
1,50	0,60	0,30	0,30	0,30	0,60
2,00	0,80	0,40	0,40	0,40	0,80
2,50	1,00	0,50	0,50	0,50	1,00
3,00	1,20	0,60	0,60	0,60	1,20
3,50	1,40	0,70	0,70	0,70	1,40
4,00	1,60	0,80	0,80	0,80	1,60
4,50	1,80	0,90	0,90	0,90	1,80
5,00	2,00	1,00	1,00	1,00	2,00
5,50	2,20	1,10	1,10	1,10	2,20
6,00	2,40	1,20	1,20	1,20	2,40
6,50	2,60	1,30	1,30	1,30	2,60
7,00	2,80	1,40	1,40	1,40	2,80
7,50	3,00	1,50	1,50	1,50	3,00
8,00	3,20	1,60	1,60	1,60	3,20
8,50	3,40	1,70	1,70	1,70	3,40
9,00	3,60	1,80	1,80	1,80	3,60
9,50	3,80	1,90	1,90	1,90	3,80
10,00	4,00	2,00	2,00	2,00	4,00
10,50	4,20	2,10	2,30	2,10	4,20
11,00	4,40	2,20	2,60	2,20	4,40
11,50	4,60	2,30	2,90	2,30	4,60
12,00	4,80	2,40	3,20	2,40	4,80
12,50	5,00	2,50	3,50	2,50	5,00
13,00	5,00	2,60	3,80	2,60	5,00
13,50	5,00	2,70	4,10	2,70	5,00
		2,80	4,40	2,80	5,00
		2,90	4,70	2,90	5,00
		3,00	5,00	3,00	5,00

GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS

Ce guide a vocation à donner des outils pour organiser et préparer les examens.

1 - Matériel nécessaire

- Ordinateur (minimum 1)
- Vidéo projecteur
- Tables individuelles : en nombre suffisant (y compris pour l'accueil), suffisamment espacées
- Feuilles d'examens : l'examen théorique, les feuilles de réponses pour les candidats (théorie et pratique)
- Petit matériel : chronomètres, agrafeuses, rallonges électriques, ramettes de papier blanc, enveloppes etc.

2 - Avant l'examen

- Prévoir la date de l'examen et le lieu et l'inscrire au calendrier
- Saisir les sessions de formation sur FFGym licence avant le début de la formation
- Prévoir l'équipe d'encadrement et la convoquer
- Envoyer la circulaire d'inscription avec la demande de fiche signalétique dans les clubs. Ne pas oublier de mentionner le coût. Sur celle-ci, rappeler aux candidats de venir avec leur matériel (programmes et feuilles de jugement personnelles). Aucun document ne sera distribué sur place
- Faire la répartition des tâches à l'avance (accueil, secrétariat, surveillance, ramassage des résultats, enregistrement des résultats, calculs...)
- Composer l'examen et vérifier les vidéos (être sûr qu'elles passent toutes...)
- Faire les photocopies nécessaires : feuilles d'émargement et documents d'examen
- Arriver au moins 1 heure à l'avance sur les lieux de l'examen
- Préparer la salle (avec l'équipe d'encadrement) et vérifier le bon fonctionnement du matériel vidéo.

3 - Information à faire apparaître sur les convocations des candidats

- Rappel du lieu et des horaires de la formation et de l'examen
- Indiquer aux candidats les liens de téléchargement pour se procurer la réglementation en cours utile à la formation : Règlement Technique, Lettre FFGym, etc.
- Indiquer aux candidats le matériel dont ils auront besoin : papier de brouillon, crayons, calculatrice, etc.

4 - Le jour de l'examen

A l'arrivée des candidats

- Vérifier les licences
- Numérotter les candidats et les tables pour les répartir dans la salle pour faciliter la saisie informatique
- Faire émarger les candidats

Partie théorique « sans document »

- Le candidat ne doit avoir en sa possession que sa trousse
- Distribuer les documents nécessaires à l'examen : tableau récapitulatif et brouillon
- Visionnage des vidéos nécessaire pour la relecture en laissant un temps de pause entre chaque question théorique sur vidéo si besoin (10 à 30 secondes)
- Distribuer le QCM
- Indiquer sur un tableau l'heure du début et de la fin de l'épreuve (pour le QCM).
- Récupérer tous les documents avant la sortie de l'épreuve : épreuve et brouillons

Laisser un temps de pause entre les 2 épreuves (15 à 20 minutes)

Partie pratique « Avec documents »

- Avant de commencer, demander aux candidats de remplir tous les papiers
- Prévoir la gestion du chronomètre et du ramassage des notes
- Préciser si c'est le mouvement d'essai ou celui d'examen et le numéro de la vidéo
- Préciser ce qu'il faut faire : Note de difficulté et/ou Déductions
- Selon l'organisation, ramasser les notes après chaque mouvement ou après chaque agrès
- Puis ramasser tous les brouillons.

5 - Après l'examen

- Prévoir le temps de correction
- Validation du diplôme par le responsable régional des juges pour les niveaux 1, 2 et 3 et par le responsable national des juges fédéraux pour le niveau 4
- Transmission des résultats : les résultats sont transmis par le responsable régional des juges à son comité régional pour les niveaux 1, 2 et 3 et par le responsable national des juges fédéraux à l'Académie France Gymnastique pour le niveau 4.



Gymnastique Artistique Masculine

Edition 2026-2028

PREROGATIVES DES JUGES.....	64
NIVEAU 1	65
NIVEAU 2	67
NIVEAU 3	69
NIVEAU 4	71
MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS.....	73
BAREMES	74
GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS	76

Validité : 1^{er} septembre 2026 – 31 août 2028

Validée par le Comité Directeur du 19 juin 2026

PREROGATIVES DES JUGES

		Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4	
		E	D	E	D	E	D	E	D
<i>E : Exécution – D : Difficulté</i>									
Fédéral	Programmes départementaux et régionaux		✓	X	✓	✓	✓	✓	✓
	Fédéral A et B	Département	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓
		Inter-département	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓
		Région	✓	X	✓	X	✓	✓	✓
		National	X	X	✓	X	✓	X	✓
Performance	National A et B Imposés	Département	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓
		Inter-département	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓
		Région	✓	X	✓	X	✓	✓	✓
		National	X	X	✓	X	✓	X	✓
	National A et B Libres	Département	X	X	✓	✓	✓	✓	✓
		Inter-département	X	X	✓	X	✓	✓	✓
		Région	X	X	✓	X	✓	✓	✓
		National	X	X	X	X	✓	X	✓
Elite	Elite	Avenir	X	X	X	X	X	X	✓
		Espoir	X	X	X	X	X	X	✓
		Junior	X	X	X	X	X	X	✓
		Senior	X	X	X	X	X	X	✓

Par ailleurs, le Niveau 4 confère une équivalence avec le Niveau 1 des autres disciplines (voir *Equivalence du Niveau 1 des autres disciplines dans la partie Règlementation Générale*).

NIVEAU 1

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 1 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 1 sont organisés par les comités régionaux
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 1 doit être capable sur les programmes nationaux : <ul style="list-style-type: none">- D'évaluer l'exécution- De retranscrire les éléments en symbolique de base- D'identifier les difficultés A et B
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- L'évaluation des programmes nationaux- Les imposés de formation 1 à 3- Le programme Fédérale A- La symbolique des éléments des programmes nationaux- Les difficultés A à B des programmes nationaux
Volume horaire	20 heures (hors examen) 2 heures de formation aux <i>gestes qui sauvent</i> , sauf dispense d'assiduité (Cf. <i>Dispense d'assiduité pour la formation aux Gestes qui sauvent dans la Règlementation Générale</i>)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : Epreuve théorique 45 minutes / Epreuve pratique 45 minutes

4 - Epreuves de l'examen Niveau 1 GAM

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Questionnaire	50 questions à choix multiples - 25 sur l'Exécution - 25 sur les symboles des éléments (5 par agrès sauf le SAUT)	Aucun	45 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1 pt par question	1	50 pts
Notation de l'Exécution	24 vidéos à noter - 4 par agrès	Documents de jugement	45 min	Pas de notation d'essai. Chaque vidéo est suivie de 30s pour répondre	100 pts par vidéo	1	100 pts (moyenne des vidéos)

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention du Niveau 1 GAM

Module	Epreuves	Total	Note éliminatoire	Validation
THEORIE	Questionnaire	50 pts	Aucune	Total supérieur ou égal à 30 pts (60%)
PRATIQUE	Notation de l'Exécution	100 pts	Aucune	Total supérieur ou égal à 70 pts (70%)

Le candidat réussit l'examen s'il valide tous les modules.

NIVEAU 2

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 2 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être titulaire du niveau 1 et avoir jugé au moins 2 compétitions depuis l'obtention de ce niveau. L'accès à la formation sans expérience de jugement au niveau 1 pour permettre à un candidat d'obtenir les deux niveaux la même saison peut être accordé (*cf. Accès dérogatoire à la formation du niveau 2 sans prérequis du diplôme de niveau 1 ou d'expérience de jugement au niveau 1 dans la Règlementation Générale*).

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 2 sont organisés par les comités régionaux
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 2 doit être capable sur les programmes nationaux : <ul style="list-style-type: none">- D'établir une note de départ imposé (Note Technique-Bonifications-Pénalités)- De retranscrire les mouvements en symbolique- D'identifier les difficultés A à C
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- L'évaluation des programmes nationaux- Modalités de calcul de la note de départ Imposés, Fédéral A et B- La symbolique des éléments WG A-C- Les difficultés A à C des programmes nationaux
Volume horaire	20 heures (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : Théorie 60 minutes – Pratique 90 minutes environ

4 - Epreuves de l'examen Niveau 2 GAM

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Questionnaire	70 questions à choix multiples <ul style="list-style-type: none"> - 20 sur l'Exécution (JE) (au moins 2 par agrès) - 15 sur les valeurs de difficulté A, B, C d'éléments (VD) (4 par agrès sauf le SAUT) - 15 sur les symboles des éléments (3 par agrès sauf le SAUT) - 20 sur la Difficulté (JD) pour les programmes Imposés et Fédéral A 	Aucun	60 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1 pt par question	1	70 pts
Notation de l'Exécution	24 vidéos à noter <ul style="list-style-type: none"> - 4 par agrès 	Documents de jugement	30 min	Pas de notation d'essai. Chaque vidéo est suivie de 30s pour répondre	100 pts par vidéo	1	100 pts (moyenne des vidéos)
Notation de la Difficulté	20 vidéos à noter : <ul style="list-style-type: none"> - 4 par agrès sauf le SAUT, imposés de niveau régional - Donner Valeur Technique, Bonus et Pénalités 	Documents de jugement	60 min	Pas de notation d'essai. Chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	100 pts par vidéo	1	100 pts (moyenne des vidéos)

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention du Niveau 2 GAM

Module	Epreuves	Total	Note éliminatoire	Validation
THEORIE	Questionnaire	70 pts	Inférieure à 49 pts (70%)	Aucune note éliminatoire
PRATIQUE	Notation de l'Exécution	100 pts	Inférieure à 70 pts (70%)	Aucune note éliminatoire
	Notation de la Difficulté	100 pts	Inférieure à 60 pts (60%)	

Le candidat réussit l'examen s'il valide tous les modules.

NIVEAU 3

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 3 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être titulaire du niveau 2 et avoir jugé au moins 2 compétitions depuis l'obtention de ce niveau.

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 3 sont organisés par les comités régionaux
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 3 doit être capable : <ul style="list-style-type: none">- D'établir une note de départ WG- De retranscrire les mouvements en symbolique- D'identifier les difficultés A à D et principales E
Contenu de la formation	L'évaluation des programmes <ul style="list-style-type: none">- Modalités de calcul de la note de départ code WG- La symbolique des éléments WG A-D et principales E- Les difficultés A à D et principales E du code de pointage en vigueur
Volume horaire	20 heures (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : Théorie 1heure – Pratique 2 heures 30 environ

4 - Epreuves de l'examen Niveau 3 GAM

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Questionnaire	80 questions à choix multiples <ul style="list-style-type: none"> - 15 sur l'Exécution (JE) (au moins 2 par agrès) - 15 sur les groupes d'éléments (GE) (3 par agrès sauf le SAUT) - 40 sur les valeurs de difficulté A, B, C et D d'éléments (VD) (au moins 5 par agrès sauf le SAUT) - 10 questions sur les symboles des éléments (2 par agrès sauf le SAUT) 	Aucun	60 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1 pt par question	1	80 pts
Notation de l'Exécution	24 vidéos à noter <ul style="list-style-type: none"> - 4 par agrès 	Documents de jugement	30 min	Pas de notation d'essai. Chaque vidéo est suivie de 30s pour répondre	100 pts par vidéo	1	100 pts (moyenne des vidéos)
Notation de la Difficulté	20 vidéos à noter : <ul style="list-style-type: none"> - 4 par agrès sauf le SAUT, de niveau national - Enumérer : <ul style="list-style-type: none"> - Les valeurs d'élément (VD) : le nombre de A, B, C, D et + - La valeur totale des groupes d'éléments (GE) 	Documents de jugement	60 min	Pas de notation d'essai. Chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	100 pts par vidéo	1	100 pts (moyenne des vidéos)

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention du Niveau 3 GAM

Module	Epreuves	Total	Note éliminatoire	Validation
THEORIE	Questionnaire	80 pts	Inférieure à 56 pts (70%)	Aucune note éliminatoire
PRATIQUE	Notation de l'Exécution	100 pts	Inférieure à 70 pts (70%)	Total supérieur ou égal à 140 pts (70%) et aucune note éliminatoire
	Notation de la Difficulté	100 pts	Inférieure à 65 pts (65%)	

Le candidat réussit l'examen s'il valide tous les modules.

NIVEAU 4

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 4 auprès des deux entités organisatrices
- Être titulaire du niveau 3 et avoir jugé au moins 2 compétitions depuis l'obtention de ce niveau.

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 4 sont organisés au niveau régional par les comités régionaux et au niveau national par l'Académie France Gymnastique
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 4 doit être capable : <ul style="list-style-type: none">- D'établir une note de départ WG- De retranscrire les mouvements en symbolique- D'identifier toutes les difficultés du code de pointage
Contenu de la formation	L'évaluation des programmes <ul style="list-style-type: none">- Modalités de calcul de la note de départ code WG- La symbolique de tous les éléments du code de pointage en vigueur- Toutes les difficultés du code de pointage en vigueur
Volume horaire	20 heures (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- La périodicité de l'examen est fixée par la Commission Nationale des Juges
- L'examen est organisé sur le plan national par l'Académie France Gymnastique
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : Théorie 1h30 – Pratique 2h30 environ

- **Accès dérogatoire sans prérequis à l'examen**

Cf. Accès dérogatoire à l'examen du niveau 4 sans prérequis dans la Règlementation Générale

4 - Epreuves de l'examen Niveau 4 GAM

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Questionnaire	100 questions à choix multiples <ul style="list-style-type: none"> - 15 sur l'Exécution (JE) (au moins 2 par agrès) - 15 sur les groupes d'éléments (GE) (3 par agrès sauf le SAUT) - 50 sur les valeurs de difficulté A, B, C et D d'éléments (VD) (10 par agrès sauf le SAUT) - 10 sur les symboles des éléments (2 par agrès sauf le SAUT) - 5 sur les déductions neutres (DN) - 5 sur la valeur des connexions (VC) et SOL et à la BARRE FIXE (au moins 2 par agrès) 	Aucun	60 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1 pt par question	1	100 pts
Notation de l'Exécution	24 vidéos à noter <ul style="list-style-type: none"> - 4 par agrès 	Documents de jugement	30 min	Pas de notation d'essai. Chaque vidéo est suivie de 30s pour répondre	100 pts par vidéo	1	100 pts (moyenne des vidéos)
Notation de la Difficulté	20 vidéos à noter : <ul style="list-style-type: none"> - 4 par agrès sauf le SAUT, de niveau national - Enumérer : <ul style="list-style-type: none"> - Les valeurs d'éléments (VD) : le nombre de A, B, C, D, E, F, G, H, I et J - La valeur totale des groupes d'éléments (GE) - La valeur totale des connexions (VC) 	Documents de jugement	60 min	Pas de notation d'essai. Chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	100 pts par vidéo	1	100 pts (moyenne des vidéos)

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention du Niveau 4 GAM

Module	Epreuves	Total	Note éliminatoire	Validation
THEORIE	Questionnaire	100 pts	Inférieure à 75 pts (75%)	Aucune note éliminatoire
PRATIQUE	Notation de l'Exécution	100 pts	Inférieure à 70 pts (70%)	Total supérieur ou égal à 140 pts (70%) et aucune note éliminatoire
	Notation de la Difficulté	100 pts	Inférieure à 65 pts (65%)	

Le candidat réussit l'examen s'il valide tous les modules.

MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS

1 - Sujets d'examen

Les sujets d'examen sont définis par le responsable national des juges fédéraux sur proposition du *groupe des juges 5 et des juges en formation pour l'international*.

2 - Jury d'examen

Pour les niveaux 1, 2 et 3 : le jury d'examen est composé du responsable régional des juges et des responsables départementaux des juges. Le responsable régional des juges est le président du jury.

Pour le niveau 4 : le jury d'examen est composé du responsable national des juges fédéraux et des personnes désignées par lui. Le responsable national des juges fédéraux est le président du jury.

Le jury désigne le nombre de personnes nécessaires au bon fonctionnement des examens en fonction du nombre de candidats inscrits et des conditions matérielles d'organisation.

3 - Validation des résultats

Les résultats sont validés dès que possible à l'issue de l'examen et au plus tard au 30 juin :

- Par le responsable régional des juges pour les niveaux 1, 2 et 3
- Par le responsable national des juges fédéraux pour le niveau 4.

4 - Transmission des résultats

Les résultats sont transmis par le responsable régional des juges à son comité régional pour les niveaux 1, 2 et 3 et par le responsable national des juges fédéraux à l'Académie France Gymnastique pour le niveau 4.

Les sessions d'examen et les résultats doivent impérativement être saisis sur FFGym Licence.

BAREMES

1 - Exécution (Jury E)

Tableau des tolérances pour la pratique du jury E

(Les pourcentages peuvent être accordés proportionnellement pour des tolérances incrémentées 0.05)

Déductions des experts comprises entre :		Écart par rapport aux déductions des experts														
		0,0	0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6	0,7	0,8	0,9	1,0	1,1	1,2	1,3	≥1,4
0,00	0,40	100%	75%	65%	55%	45%	35%	25%	15%	5%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
> 0,40	0,60	100%	80%	70%	60%	50%	40%	30%	20%	10%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
> 0,60	1,00	100%	100%	80%	70%	60%	50%	40%	30%	20%	10%	0%	0%	0%	0%	0%
> 1,00	1,50	100%	100%	94%	80%	70%	60%	50%	40%	30%	20%	10%	0%	0%	0%	0%
> 1,50	2,00	100%	100%	100%	90%	80%	70%	60%	50%	40%	30%	20%	10%	0%	0%	0%
> 2,00	2,50	100%	100%	100%	96%	88%	80%	70%	60%	50%	40%	30%	20%	10%	0%	0%
> 2,50	10,00	100%	100%	100%	100%	93%	87%	80%	70%	60%	50%	40%	30%	20%	10%	0%

Afin de déterminer la note du candidat pour l'exercice, on prend la colonne avec la déduction de l'expert, puis on suit la ligne jusqu'à l'écart par rapport à la déduction de l'expert pour trouver le pourcentage accordé pour l'exercice.

2 - Difficulté (Jury D)

Le barème suivant s'applique à chaque exercice noté :

NIVEAU 2		
Valeur d'élément (VD)	Chaque faute	-12,5%
Bonus	Ecart ≤ 0.3 avec la note d'expert	33% de réussite
	Ecart > 0.3 avec la note d'expert	0% de réussite
Pénalités	Ecart ≤ 0.5 avec la note d'expert	33% de réussite
	Ecart > 0.5 avec la note d'expert	0% de réussite

NIVEAU 3		
Valeur d'élément (VD)	Chaque faute	-12,5%
Groupe d'élément (GE)	Chaque déviation de 0,1	-2,5% (au maximum -12,5% par exercice)

NIVEAU 4		
Valeur d'élément (VD)	Chaque faute	-12,5%
Groupe d'élément (GE)	Chaque déviation de 0,1 pt	-2,5% (au maximum -12,5% par exercice)
Valeur de connexion (VC)	Chaque déviation de 0,1 pt	-2,5% (au maximum -12,5% par exercice)

GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS

Ce guide a vocation à donner des outils pour organiser et préparer les examens.

1 - Matériel nécessaire

- Ordinateur
- Vidéo projecteur
- Tables individuelles
- Feuilles d'examens

2 - Avant l'examen

- Prévoir la date de l'examen et le lieu et l'inscrire au calendrier
- Saisir les sessions de formation sur FFGym licence avant le début de la formation
- Prévoir l'équipe d'encadrement et la convoquer

3 - Information à faire apparaître sur les convocations des candidats

- Rappel du lieu et des horaires de la formation et de l'examen
- Indiquer aux candidats les liens de téléchargement pour se procurer la réglementation en cours utile à la formation : Règlement Technique, Lettre FFGym, etc.
- Indiquer aux candidats le matériel dont ils auront besoin : papier de brouillon, crayons, calculatrice, etc.

4 - Le jour de l'examen

- Numérotter les candidats et les tables pour les répartir dans la salle
- Vérifier les licences
- Faire émarger les candidats

5 - Après l'examen

- Prévoir le temps de correction
- Validation du diplôme par le responsable régional des juges pour les niveaux 1, 2 et 3 et par le responsable national des juges fédéraux pour le niveau 4
- Transmission des résultats par le responsable régional des juges au comité régional pour les niveaux 1, 2 et 3
- Transmission des résultats par le responsable national de juges à l'INF l'Académie France Gymnastique pour le niveau 4.



Gymnastique Rythmique

Edition 2026-2028

PREROGATIVES DES JUGES.....	78
NIVEAU 1	79
NIVEAU 2	81
NIVEAU 3	83
NIVEAU 4	85
MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS.....	87
BAREMES	88
GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS	89

Validité : 1^{er} septembre 2026 – 31 août 2028

Validée par le Comité Directeur du 19 juin 2026

PREROGATIVES DES JUGES

T : Time – DA : Difficulté Engin
L : Line – DB : Difficulté corporelle
A : Artistique – E : Exécution

		Niveau 1				Niveau 2				Niveau 3				Niveau 4						
		DB DA	A	E	T L	DB DA	A	E	T L	DB DA	A	E	T L	DB DA	A	E	T L			
INDIVIDUEL	Fédéral	Programmes départementaux et régionaux		✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
		Fédéral	D, ID et Région	X	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
			Finale Nationale	X	X	X	✓	X	X	X	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
		Coupe formation		✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
	Performance	National	D, ID et Région	X	X	X	✓	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
			Finale Nationale	X	X	X	✓	X	X	X	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
	Elite	Elite	Avenir	X	X	X	✓	X	X	X	✓	X	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	
			Espoir	X	X	X	✓	X	X	X	✓	X	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	
			Junior	X	X	X	✓	X	X	X	✓	X	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	
			Senior	X	X	X	✓	X	X	X	✓	X	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	
	ENSEMBLES et DUOS	Fédéral	Programmes départementaux et régionaux		✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
			Fédéral	D, ID et Région	X	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Finale Nationale				X	X	X	✓	X	X	X	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Performance		National	D, ID et Région	X	X	X	✓	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Finale Nationale	X		X	X	✓	X	X	X	✓	X	X	X	✓	✓	✓	✓	✓			
EQUIPE	Performance	National	D, ID et Région	X	X	X	✓	X	X	X	✓	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
			Finale Nationale	X	X	X	✓	X	X	X	✓	X	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	

Par ailleurs, le Niveau 4 confère une équivalence avec le Niveau 1 des autres disciplines (voir *Equivalence du Niveau 1 des autres disciplines dans la partie Règlementation Générale*).

NIVEAU 1

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 1 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 1 sont organisés par les comités régionaux
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 1 doit être capable de juger : <ul style="list-style-type: none">- DB, DA et A des Individuels régionaux- DB, DA et A des Ensembles régionaux- Line et Time de toutes les filières- DB, DA et E des niveaux 1, 2 et 3 de la Coupe Formation
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Modalités de jugement DB, DA et A des Individuels régionaux- Modalités de jugement DB, DA et A des Ensembles régionaux- Modalités de jugement Line et Time- Modalités de jugement DB, DA et E des niveaux 2 et 3 de la Coupe Formation
Volume horaire	20 heures (hors examen), dont 70% de pratique 2 heures de formation aux <i>gestes qui sauvent</i> , sauf dispense d'assiduité (Cf. <i>Dispense d'assiduité pour la formation aux Gestes qui sauvent</i> dans la <i>Règlementation Générale</i>)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : 3 heures environ

4 - Epreuves de l'examen Niveau 1 GR

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Questionnaire	50 questions : <ul style="list-style-type: none"> - 5 Line et Time - 15 Coupe Formation - 15 Individuels Régionaux - 15 Ensembles Régionaux 	Aucun	50 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	2pt par question	1	100 pts
Notation vidéo	30 vidéos : <ul style="list-style-type: none"> - 6 Line et Time (3 Individuels, 3 Ensembles) - 6 Exécution de la Coupe formation (3 du niveau 2 et 3 du niveau 3) - 9 Individuels Régional (3 DB, 3 DA, 3 A) - 9 Ensembles Régional (3 DB, 3 DA, 3 A) 	Documents de jugement	120 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	150 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention du Niveau 1 GR

Module	Epreuves	Total	Note éliminatoire	Validation
Base	Questionnaire	100 pts	Inférieure à 60 pts (60%)	Total supérieur à 150 points et aucune note éliminatoire
	Notation vidéo	150pts	Inférieure à 75 pts (50%)	

Le candidat réussit l'examen s'il valide l'unique module.

NIVEAU 2

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 2 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être titulaire du niveau 1 et avoir jugé au moins 1 compétition depuis l'obtention de ce niveau. L'accès à la formation de niveau 2 sans être titulaire du niveau 1 peut être accordé (*cf. Accès dérogatoire à la formation du niveau 2 sans prérequis du diplôme de niveau 1 ou d'expérience de jugement au niveau 1 dans la Règlementation Générale*)

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 2 sont organisés par les comités régionaux
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 2 doit être capable de juger : <ul style="list-style-type: none">- DB des Individuels et Ensembles Fédéraux- DA des Individuels et Ensembles Fédéraux- A des Individuels et Ensembles Fédéraux- E des Individuels et Ensembles Fédéraux et Performance- Line et Time des Individuels et Ensembles Régionaux, Fédéraux et Performance
Contenu de la formation	Modalités de jugement Individuels Fédéraux DB, DA, A, E Modalités de jugement Ensembles Fédéraux DB, DA, A, E
Volume horaire	20 heures (hors examen), dont 70% de pratique 2h de formation aux <i>Gestes qui sauvent</i> pour les non titulaires du niveau 1, sauf dispense d'assiduité (<i>Cf. Dispense d'assiduité pour la formation aux Gestes qui sauvent dans la Règlementation Générale</i>)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : 3 heures environ

4 - Epreuves de l'examen Niveau 2 GR

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Questionnaire sur les Individuels	25 questions sur l'Individuel Fédéral : - 8 sur la Difficulté corporelle (DB) - 7 sur la Difficulté d'engin (DA) - 5 sur l'Artistique - 5 sur l'Exécution	Aucun	25 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	2pt par question	1	50 pts
Questionnaire sur les Ensembles	25 questions sur l'Ensemble Fédéral : - 8 sur la Difficulté corporelle (DB) - 7 sur la Difficulté d'engin (DA) - 5 sur l'Artistique - 5 sur l'Exécution	Aucun	25 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	2pt par question	1	50 pts
Notation des Individuels	16 vidéos Fédéral à noter : - 4 à la Difficulté corporelle (DB) - 4 à la Difficulté d'engin (DA) - 4 à l'Artistique - 4 à l'Exécution	Documents de jugement	60 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	80 pts
Notation des Ensembles	16 vidéos Fédéral à noter : - 4 à la Difficulté corporelle (DB) - 4 à la Difficulté d'engin (DA) - 4 à l'Artistique - 4 à l'Exécution	Documents de jugement	60 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	80 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention du Niveau 2 GR

Module	Epreuves	Total	Note éliminatoire	Validation
Individuels	Questionnaire sur les Individuels	50 pts	Inférieure à 30 pts (60%)	Aucune note éliminatoire
	Notation des Individuels	80pts	Inférieure à 45 pts (50%)	
Ensembles	Questionnaire sur les Ensembles	50 pts	Inférieure à 30 pts (60%)	Aucune note éliminatoire
	Notation des Ensembles	80pts	Inférieure à 40 pts (50%)	

Le candidat réussit l'examen s'il valide tous les modules.

Validation partielle : En cas d'échec à l'examen, le candidat conserve la validation des modules réussis pour la prochaine session d'examen du cycle.

NIVEAU 3

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 3 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être titulaire du niveau 2 et avoir jugé au moins 3 compétitions depuis l'obtention de ce niveau (hors Coupe Formation, juge de ligne et juge chronomètre)

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 3 sont organisés par les comités régionaux
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 3 doit être capable de juger : <ul style="list-style-type: none">- DB des Individuels et Ensembles Performance- DA des Individuels et Ensembles Performance- A des Individuels et Ensembles Performance- E des Individuels et Ensembles Performance- Line et Time des Individuels et Ensembles Régionaux, Fédéraux et Performance
Contenu de la formation	Modalités de jugement Individuels Performance (Code WG) : DB, DA, A, E Modalités de jugement Ensembles Performance (Code WG) : DB, DA, A, E
Volume horaire	22 heures (hors examen), dont 70% de pratique

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : 3 heures environ

4 - Epreuves de l'examen Niveau 3 GR

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Questionnaire sur les Individuels	25 questions sur les Individuels Performance : - 5 sur des Généralités - 5 sur la Difficulté corporelle (DB) - 5 sur la Difficulté d'engin (DA) - 5 sur l'Artistique - 5 sur l'Exécution	Aucun	25 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	2 pt par question	1	50 pts
Questionnaire sur les Ensembles	25 questions sur les Ensembles Performance : - 5 sur des Généralités - 5 sur la Difficulté corporelle (DB) - 5 sur la Difficulté d'engin (DA) - 5 sur l'Artistique - 5 sur l'Exécution	Aucun	25 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	2 pt par question	1	50 pts
Notation des Individuels	20 vidéos Performance à noter : - 5 à la Difficulté corporelle (DB) - 5 à la Difficulté d'engin (DA) - 5 à l'Artistique - 5 à l'Exécution	Documents de jugement	60 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	100 pts
Notation des Ensembles	20 vidéos Performance à noter : - 5 à la Difficulté corporelle (DB) - 5 à la Difficulté d'engin (DA) - 5 à l'Artistique - 5 à l'Exécution	Documents de jugement	60 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	100 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention du Niveau 3 GR

Module	Epreuves	Total	Note éliminatoire	Validation
Individuels	Questionnaire sur les Individuels	50 pts	Inférieure à 30 pts (60%)	Aucune note éliminatoire
	Notation des Individuels	100pts	Inférieure à 60 pts (60%)	
Ensembles	Questionnaire sur les Ensembles	50 pts	Inférieure à 30 pts (60%)	Aucune note éliminatoire
	Notation des Ensembles	100pts	Inférieure à 60 pts (60%)	

Le candidat réussit l'examen s'il valide tous les modules.

Validation partielle : En cas d'échec à l'examen, le candidat conserve la validation des modules réussis pour la prochaine session d'examen du cycle.

NIVEAU 4

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 4 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être titulaire du niveau 3 et avoir jugé au moins 3 compétitions depuis l'obtention de ce niveau (hors Coupe Formation, juge de ligne et juge chronomètre)

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 4 sont organisés par l'Académie France Gymnastique.
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 4 doit être capable de juger toutes les composantes du jugement sur le code WG
Contenu de la formation	Code WG en cours sur toutes les rubriques
Volume horaire	10 heures (hors examen) + 20 heures de FOAD

3 - Conditions d'examen

- La périodicité de l'examen est fixée par la Commission des Juges
- L'examen est organisé par l'Académie France Gymnastique
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable des juges fédéraux
- Durée de l'examen : environ 7 heures.

- **Accès dérogatoire sans prérequis à l'examen**

Cf. Accès dérogatoire à l'examen du niveau 4 sans prérequis dans la Règlementation Générale

4 - Epreuves de l'examen Niveau 4 GR

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Questionnaire sur les Individuels	50 questions sur l'Individuel Performance : - 5 sur des Généralités - 10 sur la Difficulté corporelle (DB) - 15 sur la Difficulté d'engin (DA) - 10 sur l'Artistique - 10 sur l'Exécution	Aucun	25 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	2pt par question	1	100 pts
Questionnaire sur les Ensembles	50 questions sur l'Ensemble Performance : - 5 sur des Généralités - 10 sur la Difficulté corporelle (DB) - 15 sur la Difficulté d'engin (DA) - 10 sur l'Artistique - 10 sur l'Exécution	Aucun	25 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	2pt par question	1	100 pts
Notation des Individuels	30 vidéos Individuel : - 10 à la Difficulté corporelle (DB) (2 par engin) - 10 à la Difficulté d'engin (DA) (2 par engin) - 5 à l'Artistique (1 par engin) - 5 à l'Exécution (1 par engin)	Documents de jugement	60 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	150 pts
Notation des Ensembles	20 vidéos Ensemble : - 6 à la Difficulté corporelle (DB) (3 engin unique et 3 engin mixte) - 6 à la Difficulté d'engin (DA) (3 engin unique et 3 engin mixte) - 4 à l'Artistique (2 engin unique et 2 engin mixte) - 4 à l'Exécution (2 engin unique et 2 engin mixte)	Documents de jugement	60 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	100 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention du Niveau 4 GR

Module	Epreuves	Total	Note éliminatoire	Validation
Individuels	Questionnaire sur les Individuels	100 pts	Inférieure à 70 pts (70%)	Aucune note éliminatoire
	Notation des Individuels	150pts	Inférieure à 90 pts (60%)	
Ensembles	Questionnaire sur les Ensembles	100 pts	Inférieure à 70 pts (70%)	Aucune note éliminatoire
	Notation des Ensembles	100pts	Inférieure à 70 pts (70%)	

Le candidat réussit l'examen s'il valide tous les modules.

Validation partielle : En cas d'échec à l'examen, le candidat conserve la validation des modules réussis pour la prochaine session d'examen du cycle.

MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS

1 - Sujets d'examen

Les sujets d'examen sont définis par le responsable national des juges fédéraux sur proposition du *groupe des juges 5 et des juges en formation pour l'international*.

2 - Jury d'examen

Pour les niveaux 1, 2 et 3 : le jury d'examen est composé du responsable régional des juges et des responsables départementaux des juges. Le responsable régional des juges est le président du jury.

Pour le niveau 4 : le jury d'examen est composé du responsable national des juges fédéraux et des personnes désignées par lui. Le responsable national des juges fédéraux est le président du jury.

Le jury désigne le nombre de personnes nécessaires au bon fonctionnement des examens en fonction du nombre de candidats inscrits et des conditions matérielles d'organisation.

3 - Validation des résultats

Les résultats sont validés dès que possible à l'issue de l'examen et au plus tard au 30 juin :

- Pour les niveaux 1, 2 et 3 : par le responsable régional des juges ;
- Pour le niveau 4 : par le responsable national des juges.

4 - Transmission des résultats

Les résultats sont transmis :

- Pour les niveaux 1, 2 et 3 : par le responsable régional des juges à son comité régional ;
- Pour le niveau 4 : par le responsable national des juges fédéraux à l'Académie France Gymnastique.

Les sessions d'examen et les résultats doivent impérativement être saisis sur FFGym Licence.

BAREMES

1 - Epreuve pratique DB-DA

Points obtenus à chaque jugement vidéo en fonction de l'écart de points entre la note du candidat et la note de référence de cette vidéo.

Ecart	0	0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6	0,7	0,8	0,9	> 1
Niveau 1	5	5	4	3	2	1	0	0	0	0	0
Niveau 2	5	5	4	3	3	2	1	0	0	0	0
Niveaux 3 et 4	5	5	4	4	3	3	2	2	1	1	0

2 - Epreuve pratique Artistique et Exécution

Points obtenus à chaque jugement vidéo en fonction de l'écart de points entre la note du candidat et la note de référence de cette vidéo. Le barème est différent selon la valeur de la note de référence

Niveau 1											
Note de référence de la vidéo	Ecart entre la note du candidat et la note de référence										
	0	0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6	0,7	0,8	>0,8	
< 1,5	5	5	4	3	2	1	0	0	0	0	
1,6 à 2,0	5	5	4	4	3	2	1	0	0	0	
2,1 à 2,5	5	5	5	4	3	2	1	1	0	0	
2,6 à 3,0	5	5	5	4	4	3	2	1	1	0	
> 3,1	5	5	5	4	4	3	3	2	1	0	

Niveau 2											
Note de référence de la vidéo	Ecart entre la note du candidat et la note de référence										
	0	0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6	0,7	0,8	>0,8	
0 à 2,5	5	5	4	3	2	1	0	0	0	0	
2,6 à 3,5	5	5	4	4	3	2	1	0	0	0	
3,6 à 4,5	5	5	5	4	3	2	1	1	0	0	
4,6 et plus	5	5	5	4	4	3	2	1	1	0	

Niveaux 3 et 4												
Note de référence de la vidéo	Ecart entre la note du candidat et la note de référence											
	0	0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6	0,7	0,8	0,9	1,0	>1,0
0 à 2,0	5	5	4	3	2	1	0	0	0	0	0	0
2,1 à 3,0	5	5	4	4	3	2	1	0	0	0	0	0
3,1 à 4,0	5	5	5	4	3	2	1	1	0	0	0	0
4,1 à 5,0	5	5	5	4	4	3	2	1	1	0	0	0
5,1 à 6,0	5	5	5	4	4	3	3	2	1	1	0	0
6,1 et plus	5	5	5	5	4	4	3	2	2	1	1	0

GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS

Ce guide a vocation à donner des outils pour organiser et préparer les examens.

1 - Matériel nécessaire

- Ordinateur
- Vidéo projecteur
- Tables individuelles en nombre suffisant (y compris pour l'accueil), suffisamment espacées
- Feuilles d'examens : l'examen théorique, les feuilles de réponses pour les candidats (théorie et pratique)
- Petit matériel : chronomètres, agrafeuses, rallonges électriques, ramettes de papier blanc, enveloppes etc.

2 - Avant l'examen

- Prévoir la date de l'examen et le lieu et l'inscrire au calendrier
- Saisir les sessions de formation sur FFGym licence avant le début de la formation
- Prévoir l'équipe d'encadrement et la convoquer
- Vérifier le contenu des examens
- Envoyer la circulaire d'inscription avec la demande de fiche signalétique dans les clubs. Ne pas oublier de mentionner le coût. Sur celle-ci, rappeler aux candidats de venir avec leur matériel (programmes et feuilles de jugement personnelles). Aucun document ne sera distribué sur place
- Faire la répartition des tâches à l'avance (accueil, secrétariat, surveillance, ramassage des résultats, enregistrement des résultats, calculs...)
- Composer l'examen et vérifier les vidéos (être sûr qu'elles passent toutes...)
- Faire les photocopies nécessaires : feuilles d'émargement et documents d'examen
- Arriver au moins 1 heure à l'avance sur les lieux de l'examen
- Préparer la salle (avec l'équipe d'encadrement) et vérifier le bon fonctionnement du matériel vidéo.

3 - Information à faire apparaître sur les convocations des candidats

- Rappel du lieu et des horaires de la formation et de l'examen
- Indiquer aux candidats les liens de téléchargement pour se procurer la réglementation en cours utile à la formation : Règlement Technique, Lettre FFGym, etc.
- Indiquer aux candidats le matériel dont ils auront besoin : papier de brouillon, crayons, calculatrice, etc.

4 - Le jour de l'examen

A l'arrivée des candidats

- Numérotter les candidats et les tables pour les répartir dans la salle pour faciliter la saisie informatique
- Vérifier les licences
- Faire émarger les candidats

Partie théorique « sans document »

- Le candidat ne doit avoir en sa possession que sa trousse
- Distribuer les documents nécessaires à l'examen : brouillon et tableau récapitulatif pour la partie pratique
- Distribuer le QCM
- Indiquer sur un tableau l'heure du début et de la fin de l'épreuve (pour le QCM).
- Récupérer tous les documents avant la sortie de l'épreuve : épreuve et brouillons Laisser un temps de pause entre les 2 épreuves (15 à 20 minutes)

Partie pratique « Avec documents »

- Avant de commencer, demander aux candidats de remplir tous les papiers
- Distribuer les documents nécessaires à l'examen : brouillon et tableau récapitulatif pour la partie pratique
- Préciser le changement de corps de jugement (DB, DA, A et E)
- Selon l'organisation, ramasser les notes après chaque corps de jugement
- Puis ramasser tous les brouillons

5 - Après l'examen

- Prévoir le temps de correction
- Validation du diplôme par le responsable régional des juges pour les niveaux 1, 2 et 3 / par le responsable national des juges fédéraux pour le niveau 4
- Transmission des résultats par mail au comité régional pour les niveaux 1, 2 et 3 et à l'Académie France Gymnastique pour le niveau 4 pour enregistrement des résultats dans la base de données FFGym.



TeamGym

Edition 2026-2028

PREROGATIVES DES JUGES.....	92
NIVEAU 1	93
NIVEAU 2	95
NIVEAU 3	97
NIVEAU 4	99
MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS.....	101
BAREMES	102
GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS ..	103

Validité : 1^{er} septembre 2026 – 31 août 2028

Validée par le Comité Directeur du 19 juin 2026

PREROGATIVES DES JUGES

		Niveau 1				Niveau 2				Niveau 3				Niveau 4				
		E	C	D	JA	E	C	D	JA	E	C	D	JA	E	C	D	JA	
		<i>E : Exécution – C : Composition D : Difficulté – JA : Juge Arbitre</i>																
Fédéral	Programmes départementaux et régionaux	✓	X	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
	Fédéral A Fédéral B Fédéral C	Inter-département	✓	X	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Région	✓	X	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Trophée Fédéral	✓	X	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Performance	National A National B National C	Inter-département	✓	X	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
		Région	✓	X	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
		Championnat de France	✓	X	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓ ¹	✓	✓	✓	✓
Elite	Europe	Inter-département	✓ ²	X	X	X	✓ ²	✓ ²	✓ ²	X	✓ ²	✓ ²	✓ ²	X	✓ ²	✓ ²	✓ ²	✓ ²
		Région	✓ ²	X	X	X	✓ ²	✓ ²	✓ ²	X	✓ ²	✓ ²	✓ ²	X	✓ ²	✓ ²	✓ ²	✓ ²
		Championnat de France	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓ ³

¹ Uniquement en qualité de JA Compo-Diff au sol

² Sur les étapes inter-département et région, la catégorie Europe est jugée sur la base de jugement du National A

³ Fonction assurée prioritairement par un juge niveau 5

Par ailleurs, le Niveau 4 confère une équivalence avec le Niveau 1 des autres disciplines (voir *Equivalence du Niveau 1 des autres disciplines dans la partie Règlementation Générale*).

NIVEAU 1

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 1 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 1 sont organisés par les comités régionaux.
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice.
Compétences visées	Juger l'exécution à tous les agrès Savoir prendre un exercice en écriture symbolique à tous les agrès
Contenu de la formation	Connaissance du Règlement Technique et des Brochures des programmes Approche technique des éléments de base à tous les agrès Apprentissage et reconnaissance des fautes d'exécution Connaissance des déductions spéciales en exécution Acquisition des bases de la prise en écriture symbolique Sensibilisation à l'utilisation des feuilles de difficultés
Volume horaire	18 heures en présentiel (hors examen) 2 heures de formation aux <i>gestes qui sauvent</i> , sauf dispense d'assiduité (Cf. <i>Dispense d'assiduité pour la formation aux Gestes qui sauvent</i> dans la <i>Règlementation Générale</i>)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux

4 - Epreuves de l'examen Niveau 1 TG

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Questionnaire	80 questions QCM (Généralités, Sol, Tumbling, Mini-trampoline)	Aucun	40 min 30s par question	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1pt par question	1	80 pts
Notation du SOL	5 vidéos à noter à l'exécution	Documents de jugement	20 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	25 pts
Notation du TUMBLING	5 vidéos à noter à l'exécution	Documents de jugement	20 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	25 pts
Notation du MINI-TRAMPOLINE	5 vidéos à noter à l'exécution	Documents de jugement	20 min	1 notation d'essai corrigée puis. Chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	25 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention du Niveau 1 TG

Module	Epreuves	Total	Note éliminatoire	Validation
Théorique	Questionnaire	80 pts	Aucune	Total supérieur ou égal à 50 pts (62%)
Pratique	Notation du SOL	25 pts	Aucune	Total supérieur ou égal à 50 pts (66%)
	Notation du TUMBLING	25pts	Aucune	
	Notation du MINI-TRAMPOLINE	25 pts	Aucune	

Le candidat réussit l'examen s'il valide tous les modules.

NIVEAU 2

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 2 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être titulaire du niveau 1 et avoir jugé au moins 1 compétitions depuis l'obtention de ce niveau. L'accès à la formation sans expérience de jugement au niveau 1 pour permettre à un candidat d'obtenir les deux niveaux la même saison peut être accordé (cf. *Accès dérogatoire à la formation du niveau 2 sans prérequis du diplôme de niveau 1 ou d'expérience de jugement au niveau 1* dans la *Règlementation Générale*).

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 2 sont organisés par les comités régionaux.
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice.
Compétences visées	Juger la composition et la difficulté à tous les agrès Savoir prendre un exercice en écriture symbolique à tous les agrès
Contenu de la formation	Connaissance du Règlement Technique et des Brochures des programmes Approche technique des éléments complexes à tous les agrès Connaissance des exigences de Composition Connaissance des valeurs de difficulté en Fédéral et en Performance Calcul de la note finale en Composition et Difficulté de l'agrès Renforcement de la prise en écriture symbolique Renforcement du jugement à l'exécution
Volume horaire	18 heures en présentiel (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux

4 - Epreuves de l'examen Niveau 2 TG

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Questionnaire	80 questions QCM (Généralités, Sol, Tumbling, Mini-trampoline)	Aucun	40 min 30s par question	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1pt par question	1	80 pts
Notation du SOL	8 vidéos à noter - 3 à la composition - 3 à la difficulté - 2 à l'exécution	Documents de jugement	40 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	40 pts
Notation du TUMBLING	7 vidéos à noter - 5 à la composition et la difficulté simultanément - 2 à l'exécution seule	Documents de jugement	35 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 à 10 pts par vidéo - 5 pts pour la composition - 5 pts pour la difficulté - 5 pts pour l'exécution	1	60 pts
Notation du MINI-TRAMPOLINE	7 vidéos à noter - 5 à la composition et la difficulté simultanément - 2 à l'exécution seule	Documents de jugement	35 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	5 à 10 pts par vidéo - 5 pts pour la composition - 5 pts pour la difficulté - 5 pts pour l'exécution	1	60 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention du Niveau 2 TG

Module	Epreuves	Total	Note éliminatoire	Validation
Théorique	Questionnaire	80 pts	Aucune	Total supérieur ou égal à 55 pts (68%)
Pratique	Notation du SOL	40 pts	Aucune	Total supérieur ou égal à 112 pts (70%)
	Notation du TUMBLING	60pts	Aucune	
	Notation du MINI-TRAMPOLINE	60 pts	Aucune	

Le candidat réussit l'examen s'il valide tous les modules.

NIVEAU 3

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 3 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être titulaire du niveau 2 et avoir jugé au moins 1 compétitions depuis l'obtention de ce niveau.

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 3 sont organisés par les comités régionaux.
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none">- Juger simultanément l'exécution, la difficulté et la composition- Officier en tant que juge arbitre sur le niveau Fédéral- Dispenser une formation à des juges Niveaux 1 et 2- Mener une réunion de juges
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Connaissance du Règlement Technique et des Brochures des programmes :- Savoir sortir une note finale aux agrès programme Fédéral- Découvrir le rôle de JA par une mise en situation face à des problématiques- Apprendre les postures de formateurs pour s'exprimer et mener une réunion de juges à l'agrès- Apprendre à préparer et donner une formation de juge niveau 1 et niveau 2
Volume horaire	18 heures en présentiel (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux

4 - Epreuves de l'examen Niveau 3 TG

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Questionnaire	80 questions QCM (Généralités, Sol, Tumbling, Mini-trampoline)	Aucun	40 min 30s par question	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1pt par question	1	80 pts
Notation du SOL	5 vidéos à noter - 3 en exécution, composition et difficulté simultanément (programme Fédéral) - 2 en composition et difficulté simultanément (programme Performance)	Documents de jugement	20 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	10 à 15 pts par vidéo - 5 pts pour la composition - 5 pts pour la difficulté - 5 pts pour l'exécution	1	65 pts
Notation du TUMBLING	5 vidéos à noter - 3 en exécution, composition et difficulté simultanément (programme Fédéral) - 2 en composition et difficulté simultanément (programme National A)	Documents de jugement	20 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	10 à 15 pts par vidéo - 5 pts pour la composition - 5 pts pour la difficulté - 5 pts pour l'exécution	1	65 pts
Notation du MINI-TRAMPOLINE	5 vidéos à noter - 3 en exécution, composition et difficulté simultanément (programme Fédéral) - 2 en composition et difficulté simultanément (programme Performance)	Documents de jugement	20 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	10 à 15 pts par vidéo - 5 pts pour la composition - 5 pts pour la difficulté - 5 pts pour l'exécution	1	65 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention du Niveau 3 TG

Module	Epreuves	Total	Note éliminatoire	Validation
Théorique	Questionnaire	80 pts	Aucune	Total supérieur ou égal à 60 pts (75%)
Pratique	Notation du SOL	65 pts	Aucune	Total supérieur ou égal à 146 pts (75%)
	Notation du TUMBLING	65 pts	Aucune	
	Notation du MINI-TRAMPOLINE	65 pts	Aucune	

Le candidat réussit l'examen s'il valide tous les modules.

NIVEAU 4

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 4 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être titulaire du niveau 3 et avoir jugé au moins 1 compétitions depuis l'obtention de ce niveau.

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 4 sont organisés par l'Académie France Gymnastique
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none">- Juger l'exécution, la difficulté, la composition- Officier en tant que juge arbitre sur tous les niveaux de pratique.- Être capable de dispenser des formations de juges (Niveaux 1 à 3)- Animer une réunion de juges.- Officier en tant que responsable des juges sur une compétition
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Savoir sortir une note finale aux agrès programme Performance- Formation au code EG et jugement vidéo- Apprendre à mener une réunion de juges- Mise en situation réelle et gestion de problématiques
Volume horaire	15 heures (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- L'examen est organisé par l'Académie France Gymnastique
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux

- **Accès dérogatoire sans prérequis à l'examen**

Cf. Accès dérogatoire à l'examen du niveau 4 sans prérequis dans la Règlementation Générale

4 - Epreuves de l'examen Niveau 4 TG

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Questionnaire Généralités	20 questions ouvertes	Aucun	45 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	0,5 à 4 pts par question	1	20 pts
Questionnaire SOL	20 questions ouvertes	Aucun	45 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	0,5 à 4 pts par question	1	20 pts
Questionnaire TUMBLING	20 questions ouvertes	Aucun	45 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	0,5 à 4 pts par question	1	20 pts
Questionnaire MINI-TRAMPOLINE	20 questions ouvertes	Aucun	45 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	0,5 à 4 pts par question	1	20 pts
Notation du SOL	5 vidéos à noter simultanément à l'exécution, la composition et la difficulté	Documents de jugement	20 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	15 pts par vidéo - 5 pts pour la composition - 5 pts pour la difficulté - 5 pts pour l'exécution	1	75 pts
Notation du TUMBLING	5 vidéos à noter simultanément à l'exécution, la composition et la difficulté	Documents de jugement	20 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	15 pts par vidéo - 5 pts pour la composition - 5 pts pour la difficulté - 5 pts pour l'exécution	1	75 pts
Notation du MINI-TRAMPOLINE	5 vidéos à noter simultanément à l'exécution, la composition et la difficulté	Documents de jugement	20 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	15 pts par vidéo - 5 pts pour la composition - 5 pts pour la difficulté - 5 pts pour l'exécution	1	75 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention du Niveau 4 TG

Module	Epreuves	Total	Note éliminatoire	Validation
Théorique	Questionnaire Généralités	20 pts	Aucune	Total supérieur ou égal à 60 pts (75%)
	Questionnaire SOL	20 pts	Aucune	
	Questionnaire TUMBLING	20 pts	Aucune	
	Questionnaire MINI-TRAMPOLINE	20 pts	Aucune	
SOL	Notation du SOL	75 pts	Aucune	Total supérieur ou égal à 60 pts (80%)
TUMBLING	Notation du TUMBLING	75 pts	Aucune	Total supérieur ou égal à 60 pts (80%)
MINI-TRAMPOLINE	Notation du MINI-TRAMPOLINE	75 pts	Aucune	Total supérieur ou égal à 60 pts (80%)

Le candidat réussit l'examen s'il valide tous les modules.

MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS

1 - Sujets d'examen

Les sujets d'examen sont définis par le responsable national des juges fédéraux sur proposition du *groupe des juges 5 et des juges en formation pour l'international*.

2 - Jury d'examen

Pour les niveaux 1, 2 et 3 : le jury d'examen est composé du responsable régional des juges et des responsables départementaux des juges. Le responsable régional des juges est le président du jury.

Pour le niveau 4 : le jury d'examen est composé du responsable national des juges fédéraux et des personnes désignées par lui. Le responsable national des juges fédéraux est le président du jury.

Le jury désigne le nombre de personnes nécessaires au bon fonctionnement des examens en fonction du nombre de candidats inscrits et des conditions matérielles d'organisation.

3 - Validation des résultats

Les résultats sont validés dès que possible à l'issue de l'examen et au plus tard au 30 juin :

- Par le responsable régional des juges pour les niveaux 1, 2 et 3
- Par le responsable national des juges fédéraux pour le niveau 4.

4 - Transmission des résultats

Les résultats sont transmis par le responsable régional des juges à son comité régional pour les niveaux 1, 2 et 3 et par le responsable national des juges fédéraux à l'Académie France Gymnastique pour le niveau 4.

Les sessions d'examen et les résultats doivent impérativement être saisis sur FFGym Licence.

BAREMES

1 - Difficulté

Ecart de note avec les notes des juges experts

Ecart	Points
0	5
0,1	4
0,2	3
0,3	2
0,4	1

2 - Exécution

Ecart de note avec les notes des juges experts

Ecart	Points
0	5
0,1	5
0,2	5
0,3	4,5
0,4	4,5
0,5	4,5
0,6	4
0,7	3,5
0,8	3
0,9	2
1	1

3 - Composition

Ecart de note avec les notes des juges experts

Ecart	Points
0	5
0,1	4
0,2	3
0,3	2
0,4	1

GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS

Ce guide a vocation à donner des outils pour organiser et préparer les examens.

1 - Matériel nécessaire

- Ordinateur
- Vidéo projecteur
- Tables individuelles
- Feuilles d'examens

2 - Avant l'examen

- Prévoir la date de l'examen et le lieu et l'inscrire au calendrier
- Saisir les sessions de formation sur FFGym licence avant le début de la formation
- Prévoir l'équipe d'encadrement et la convoquer

3 - Information à faire apparaître sur les convocations des candidats

- Rappel du lieu et des horaires de la formation et de l'examen
- Indiquer aux candidats les liens de téléchargement pour se procurer la réglementation en cours utile à la formation : Règlement Technique, Lettre FFGym, etc.
- Indiquer aux candidats le matériel dont ils auront besoin : papier de brouillon, crayons, calculatrice, etc.

4 - Le jour de l'examen

- Numérotter les candidats et les tables pour les répartir dans la salle
- Vérifier les licences
- Faire émarger les candidats

5 - Après l'examen

- Prévoir le temps de correction
- Validation du diplôme par le responsable régional des juges pour les niveaux 1, 2 et 3 et par le responsable national des juges fédéraux pour le niveau 4
- Transmission des résultats par le responsable régional des juges au comité régional et au responsable national des juges fédéraux pour les niveaux 1, 2 et 3
- Transmission des résultats par le responsable national de juges fédéraux à l'Académie France Gymnastique pour le niveau 4.



Trampoline

Edition 2026-2028

PREROGATIVES DES JUGES.....	105
NIVEAU 1	106
NIVEAU 2	108
NIVEAU 3	110
NIVEAU 4	112
MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS.....	114
BAREMES	115
GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS ..	116

Validité : 1^{er} septembre 2026 – 31 août 2028

Validée par le Comité Directeur du 19 juin 2026

PREROGATIVES DES JUGES

		<i>E : Exécution – D : Difficulté</i> <i>HD : Déplacement horizontal</i> <i>TV : Temps de vol ou Synchronisation – JA : Juge Arbitre</i>																				
		Niveau 1					Niveau 2					Niveau 3					Niveau 4					
		E	D	HD	TV	JA	E	D	HD	TV	JA	E	D	HD	TV	JA	E	D	HD	TV	JA	
Fédéral	Programmes départementaux et régionaux		✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓*	✓	✓	✓	✓	✓
	Fédéral	Compétitions régionales	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓*	✓	✓	✓	✓	✓
		Trophée Fédéral	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓*	✓	✓	✓	✓	✓
Performance	National	Sélectives 1 et 2	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓
		Sélective 3	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓
		Sélective 4	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓
		Trophée Fédéral	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓
		Championnat de France	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓
	Championnat de France par équipe	Nationale 2 et 3	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓
		Nationale 1	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	✓
Elite	Elite	Sélectives 1 et 2	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓
		Sélective 3	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓
		Sélective 4	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	✓
		Masters	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	✓
		Championnat de France	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	✓

**Lors de sa première affectation à ce poste, le juge niveau 3 sera supervisé dans sa gestion du jury par un tuteur (juge de niveau 4 ou plus) désigné par son responsable régional des juges*

Par ailleurs, le Niveau 4 confère une équivalence avec le Niveau 1 des autres disciplines (voir *Equivalence du Niveau 1 des autres disciplines dans la partie Règlementation Générale*).

NIVEAU 1

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 1 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 1 sont organisés par les comités régionaux	
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice	
Compétences visées	<p>EXECUTION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître les éléments d'un exercice - Connaître les fautes d'exécution en respect des illustrations du Code WG - Connaître les pénalités à appliquer pour la stabilité - Connaître les différentes pénalités appliquées par les juges de l'Exécution <p>DIFFICULTE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître les éléments de base - Connaître la valeur des éléments - Connaître la terminologie numérique - Notation jusqu'à 4,0 pts 	<p>DEPLACEMENT HORIZONTAL (HD)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître la répartition géographique des déductions à appliquer - Connaître les principes de notation du HD <p>REGLEMENT TECHNIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance générale du déroulement d'une compétition - Connaissance des exigences de la filière Fédérale - Connaître la composition d'un jury - Connaître les caractéristiques d'un exercice - Connaître les aménagements français du code WG
Contenu de la formation	<p>REGLEMENT TECHNIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du règlement technique FFGym pour : <ul style="list-style-type: none"> o La généralité o La filière Fédérale - Aménagements français du Code WG - Connaissance générale du déroulement d'une compétition - Caractéristiques d'un exercice <p>DIFFICULTE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jugement sur vidéo de 5 éléments, puis 10 éléments, d'exercices allant jusqu'à 4,0 pts 	<p>CODE WG</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonctions des juges E - Calcul d'une note et d'un score - Les pénalités - Cas d'interruption - Illustrations du Code WG pour l'aide à l'exécution <p>EXECUTION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jugement sur vidéo et in vivo d'exercices de la filière Fédérale <p>DEPLACEMENT HORIZONTAL</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jugement sur vidéo d'exercices de 5 puis 10 éléments
Volume horaire	<p>14 heures (hors examen)</p> <p>2 heures de formation aux <i>gestes qui sauvent</i>, sauf dispense d'assiduité (Cf. <i>Dispense d'assiduité pour la formation aux Gestes qui sauvent dans la Règlementation Générale</i>)</p>	

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- L'examen est organisé par le comité régional
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux

4 - Epreuves de l'examen Niveau 1 TR

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Questionnaire	20 questions QCM	Aucun	30 min 1'30 min par question	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1pt par question	1	20 pts
Notation du Déplacement horizontal	8 vidéos à noter élément par élément	Aucun	10 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 30s pour répondre	5 pts par vidéo	1	40 pts
Notation de l'Exécution	10 vidéos à noter élément par élément	Aucun	20 min	2 notations d'essai corrigées puis chaque vidéo est suivie de 1 min pour répondre	11 pts par vidéo	1	110 pts
Notation de la Difficulté	4 vidéos à noter élément par élément de 4 pts de difficulté ou moins	Table des difficultés	10 min	Pas de notation d'essai. Chaque vidéo est visionnée 2 fois et suivie de 1'30 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	20 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention du Niveau 1 TR

Module	Epreuves	Total	Note éliminatoire	Validation
Base	Questionnaire	20 pts	Inférieure à 14 pts (70%)	Aucune note éliminatoire
	Notation du Déplacement horizontal	40 pts	Inférieure à 30 pts (75%)	
	Notation de l'Exécution	110pts	Inférieure à 40 pts (36%)	
Difficulté	Notation de la Difficulté	20 pts	Inférieure à 12 pts (60%)	

Le candidat réussit l'examen s'il valide tous les modules.

NIVEAU 2

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 2 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être titulaire du niveau 1 et avoir jugé au moins 1 compétition depuis l'obtention de ce niveau. L'accès à la formation de niveau 2 sans être titulaire du niveau 1 peut être accordé (*cf. Accès dérogatoire à la formation du niveau 2 sans prérequis du diplôme de niveau 1 ou d'expérience de jugement au niveau 1 dans la Règlementation Générale*)

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 2 sont organisés par les comités régionaux	
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice	
Compétences visées	<p>EXECUTION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître les éléments d'un exercice - Connaître les fautes d'exécution en respect des illustrations du Code WG - Connaître les pénalités à appliquer pour la stabilité - Connaître les différentes pénalités appliquées par les juges E <p>DIFFICULTE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître les éléments de base et les doubles rotations - Connaître la valeur des éléments - Connaître la terminologie numérique - Notation jusqu'à 7,5 pts 	<p>DEPLACEMENT HORIZONTAL (HD)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître la répartition géographique des déductions à appliquer - Connaître les principes de notation du HD <p>REGLEMENT TECHNIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance générale du déroulement d'une compétition - Connaissance des exigences de la filière Fédérale - Connaissance des caractéristiques de la filière Nationale - Connaître la composition d'un jury - Connaître les caractéristiques d'un exercice - Connaître les aménagements français du code WG
Contenu de la formation	<p>CODE WG</p> <ul style="list-style-type: none"> - Même contenu que le niveau 1 + : - Fonctions des juges D (difficulté) - Fonctions des juges HD (déplacement horizontal) et Temps de vol (TV) <p>EXECUTION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jugement sur vidéo et in vivo d'exercices de la filière Fédéral (et National quand cela est possible) <p>DEPLACEMENT HORIZONTAL</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jugement sur vidéo d'exercices de 5 puis 10 éléments 	<p>REGLEMENT TECHNIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du règlement technique FFGym pour : <ul style="list-style-type: none"> o La généralité o La filière Fédérale o La filière Nationale o Aménagements français du Code WG - Connaissance générale du déroulement d'une compétition - Caractéristiques d'un exercice
Volume horaire	14 heures (hors examen)	
Volume horaire	2h de formation aux <i>Gestes qui sauvent</i> pour les non titulaires du niveau 1, sauf dispense d'assiduité (<i>Cf. Dispense d'assiduité pour la formation aux Gestes qui sauvent dans la Règlementation Générale</i>)	

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- L'examen est organisé par le Comité Régional
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux

4 - Epreuves de l'examen Niveau 2 TR

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Questionnaire	20 questions QCM	Aucun	30 min 1'30 min par question	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1pt par question	1	20 pts
Notation du Déplacement horizontal	8 vidéos à noter élément par élément	Aucun	10 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 30s pour répondre	5 pts par vidéo	1	40 pts
Notation de l'Exécution	10 vidéos à noter élément par élément	Aucun	20 min	2 notations d'essai corrigées puis chaque vidéo est suivie de 1 min pour répondre	11 pts par vidéo	1	110 pts
Notation de la Difficulté	6 vidéos à noter élément par élément de 7,5 pts de difficulté ou moins	Tables des difficultés	15 min	Pas de notation d'essai. Chaque vidéo est visionnée 2 fois et suivie de 1'30 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	30 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention du Niveau 2 TR

Module	Epreuves	Total	Note éliminatoire	Validation
Base	Questionnaire	20 pts	Inférieure à 14 pts (70%)	Aucune note éliminatoire
	Notation du déplacement horizontal	40 pts	Inférieure à 30 pts (75%)	
	Notation de l'exécution	110pts	Inférieure à 45 pts (40%)	
Difficulté	Notation de la difficulté	30 pts	Inférieure à 22 pts (73%)	

Le candidat réussit l'examen s'il valide tous les modules.

- **Condition particulière d'obtention du Niveau 1**

Si le candidat a présenté directement le niveau 2 sans être titulaire du niveau 1 et valide uniquement le module de base, il peut passer l'épreuve Difficulté de l'examen niveau 1 pour obtenir le diplôme de juge niveau 1.

NIVEAU 3

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 3 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être titulaire du niveau 2 et avoir jugé au moins 1 compétition depuis l'obtention de ce niveau.

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 3 sont organisés par les comités régionaux	
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice	
Compétences visées	<p>DIFFICULTE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître tous les éléments - Connaître la valeur des éléments - Connaître la terminologie numérique - Notation jusqu'à 13,0 pts <p>REGLEMENT TECHNIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance intégrale des dispositions spécifiques et générales du Règlement Technique et de la lettre FFGym 	<p>EXECUTION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les fautes d'exécution en respect des illustrations du Code WG - Connaître les pénalités à appliquer pour la stabilité - Connaître les différentes pénalités appliquées par les juges E (exécution)
Contenu de la formation	<p>EXECUTION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jugement et perfectionnement d'après supports vidéo <p>DIFFICULTE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jugement sur vidéo d'exercices allant jusqu'à 13,0 pts <p>REGLEMENT TECHNIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation complète du règlement technique FFGym 	<p>CODE WG</p> <ul style="list-style-type: none"> - Même contenu que le niveau 2 + : <ul style="list-style-type: none"> o Fonctions du Juge Arbitre o Réglementation des compétitions internationales <p>FONCTION DU JUGE ARBITRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des cas concrets sur vidéos - Analyse des différents documents relatifs au déroulement d'une compétition
Volume horaire	14 heures (hors examen)	

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- L'examen est organisé par le comité régional
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux

4 - Epreuves de l'examen Niveau 3 TR

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Questionnaire	25 questions QCM	Aucun	40 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1 pt par question	1	25 pts
Notation de l'Exécution	10 vidéos à noter élément par élément	Aucun	20 min	2 notations d'essai corrigées puis chaque vidéo est suivie de 1 min pour répondre	11 pts par vidéo	1	110 pts
Notation de la Difficulté	8 vidéos à noter élément par élément de 13,0 pts de difficulté ou moins	Tables des difficultés	20 min	Pas de notation d'essai. Chaque vidéo est visionnée 2 fois et suivie de 1'30 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	40 pts
Fonction du Juge Arbitre	10 vidéos de mises en situation avec 1 réponse QCM et 1 réponse libre par vidéo	Aucun	20 min	Pas de notation d'essai. Chaque vidéo est suivie de 1 min pour répondre	2 pts par vidéo	1	20 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention du Niveau 3 TR

Module	Epreuves	Total	Note éliminatoire	Validation
Base	Questionnaire	25 pts	Inférieure à 20 pts (80%)	Aucune note éliminatoire
	Notation de l'Exécution	110pts	Inférieure à 50 pts (45%)	
Difficulté	Notation de la Difficulté	40 pts	Inférieure à 32 pts (80%)	
Juge Arbitre	Fonction du Juge Arbitre	20 pts	Inférieure à 16 pts (80%)	

Le candidat réussit l'examen s'il valide tous les modules.

Validation partielle : En cas d'échec à l'examen, le candidat conserve la validation des modules réussis pour la prochaine session d'examen du cycle.

NIVEAU 4

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 4 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être titulaire du niveau 3 et avoir jugé au moins 2 compétitions depuis l'obtention de ce niveau.

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 4 sont organisés par l'Académie France Gymnastique	
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice	
Compétences visées	<p>EXECUTION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les fautes d'exécution selon les illustrations du Code WG - Connaître les pénalités à appliquer pour la stabilité - Connaître les différentes pénalités appliquées par les juges E (exécution) <p>DIFFICULTE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître tous les éléments - Connaître la valeur des éléments - Connaître la terminologie numérique - Notation jusqu'à 18,5 pts 	<p>REGLEMENT TECHNIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance intégrale des dispositions spécifiques et générales du Règlement Technique et de la lettre FFGym <p>FORMATION DE JUGES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être capable de former des juges de niveaux inférieurs - Connaître la Brochure des Formations de juges
Contenu de la formation	<p>EXECUTION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jugement et perfectionnement d'après supports vidéo <p>DIFFICULTE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jugement sur vidéo d'exercices allant jusqu'à 18,5 pts <p>REGLEMENT TECHNIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation complète du règlement technique FFGym 	<p>CODE WG</p> <ul style="list-style-type: none"> - Même contenu que le niveau 3 + : - Le contrôle vidéo (déplacement horizontal et Synchro) - Les différentes compétitions internationales <p>FONCTION DU JUGE ARBITRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des cas concrets sur vidéos - Analyse des différents documents relatifs au déroulement d'une compétition
Volume horaire	7 heures (hors examen)	

3 - Conditions d'examen

- La périodicité de l'examen est fixée par la Commission des Juges
- L'examen est organisé par l'Académie France Gymnastique
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- L'examen dure 5h

• Accès dérogatoire sans prérequis à l'examen

Cf. Accès dérogatoire à l'examen du niveau 4 sans prérequis dans la Règlementation Générale

4 - Epreuves de l'examen Niveau 4 TR

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Questionnaire	30 questions QCM	Aucun	45 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1 pt par question	1	30 pts
Notation de l'Exécution	10 vidéos à noter élément par élément	Aucun	20 min	2 notations d'essai corrigées puis chaque vidéo est suivie de 1 min pour répondre	11 pts par vidéo	1	110 pts
Notation de la Difficulté	10 vidéos à noter élément par élément de 18,5 pts de difficulté ou moins	Tables des difficultés	25 min	Pas de notation d'essai. Chaque vidéo est suivie de 1'30 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	50 pts
Fonction du Juge Arbitre	10 vidéos de mises en situation avec 1 réponse QCM et 1 réponse libre par vidéo	Aucun	20 min	Pas de notation d'essai. Chaque vidéo est suivie de 1 min pour répondre	2 pts par mise en situation	1	20 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention du Niveau 4 TR

Module	Epreuves	Total	Note éliminatoire	Validation
Base	Questionnaire	30 pts	Inférieure à 24 pts (80%)	Aucune note éliminatoire
	Notation de l'Exécution	110pts	Inférieure à 55 pts (50%)	
Difficulté	Notation de la Difficulté	50 pts	Inférieure à 42 pts (84%)	Aucune note éliminatoire
Juge arbitre	Fonction du Juge Arbitre	20 pts	Inférieure à 16 pts (80%)	Aucune note éliminatoire

Le candidat réussit l'examen s'il valide tous les modules.

Validation partielle : En cas d'échec à l'examen, le candidat conserve la validation des modules réussis pour la prochaine session d'examen du cycle.

MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS

Les modalités d'organisation des formations et examens de juges de niveaux 1, 2 et 3 sont sous la responsabilité du responsable régional des juges. Charge à lui de déterminer les seuils de participants et d'encadrement nécessaires à la bonne tenue des sessions.

Les modalités d'organisation de l'examen de juge de niveau 4 sont sous la responsabilité du responsable national des juges. L'examen est encadré par :

- 1 formateur pour 1 à 10 participants
- 2 formateurs pour 11 à 20 participants
- 3 formateurs pour 21 participants ou +

1 - Sujets d'examen

Les sujets d'examen sont définis par le responsable national des juges fédéraux sur proposition du *groupe des juges 5 et des juges en formation pour l'international*.

2 - Jury d'examen

Le jury d'examen est constitué de :

NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Responsable régional des juges + 1 formateur	Responsable régional des juges + 1 formateur	Responsable régional des juges + 1 formateur	Responsable national des juges + 1 formateur

3 - Validation des résultats

Les résultats sont validés dès que possible à l'issue de l'examen et au plus tard au 30 juin :

- Pour les niveaux 1, 2 et 3 : par le responsable régional des juges ;
- Pour le niveau 4 : par le responsable national des juges.

4 - Transmission des résultats

Les résultats sont transmis par le responsable régional des juges à son comité régional et au responsable national des juges fédéraux pour les niveaux 1, 2 et 3 et par le responsable national des juges fédéraux à l'Académie France Gymnastique pour le niveau 4.

Les sessions d'examen et les résultats doivent impérativement être saisis sur FFGym Licence.

BAREMES

1 - QUESTIONNAIRE

- Questions classées selon plusieurs thèmes
- 3 choix de réponse proposés par question ; pas de réponse libre
- 1 seule réponse possible
- Le résultat est obtenu par l'addition de l'ensemble des bonnes réponses

2 - EXECUTION

La note du candidat est calculée de la manière suivante :

- Seules les pénalités par élément sont prises en compte. La note finale de l'exercice n'est pas demandée
- Le candidat doit indiquer sa déduction en exécution pour chaque élément de chaque exercice (10 éléments par exercice + 1 stabilité ou déduction x 10 exercices ; soit 11 éléments x 10 exercices = note sur 110 points)
- Chaque écart entre la note du candidat et la note établie par la commission (par élément) est pénalisé de 1 point

Exemple 1	Exemple 2
<ul style="list-style-type: none">• Note du candidat = 2• Note de la commission = 3• Différence = 1• Pénalité de 1 point	<ul style="list-style-type: none">• Note du candidat = 2• Note de la commission = 4• Différence = 2• Pénalité de 2 points

3 - DIFFICULTE :

- Déduction de 1 point pour chaque erreur (note finale, valeur de la difficulté, erreur de position ou erreur de l'élément)
- Une seule erreur par élément sera comptabilisée
- Il n'y a pas de déduction de 1 point si l'erreur sur la note finale résulte d'une erreur déjà pénalisée dans la reconnaissance des éléments ou de leur valeur
- Seules les erreurs de calcul sont pénalisées pour la note finale

4 - DEPLACEMENT HORIZONTAL (HD) :

Seule la note finale est prise en compte.

Chaque 0,1 pt de différence avec la note finale	Déduction de 1 point
---	----------------------

5 - FONCTION DU JUGE ARBITRE :

Chaque candidat devra indiquer par une réponse libre, la ou les décision(s) qu'il aurait prise en présence de chaque cas de figure, s'il avait été Juge Arbitre. Le barème de correction est le suivant :

Chaque réponse cochée correcte	1 point
Chaque justification écrite correcte	1 point

GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS

Ce guide a vocation à donner des outils pour organiser et préparer les examens.

1 - Matériel nécessaire

- Ordinateur et connexion wifi de préférence
- Câbles de connexion
- Vidéo projecteur et écran de projection (à défaut, s'assurer d'avoir un mur clair et lisse)
- Tables individuelles
- Feuilles d'examens

La salle d'examen doit être appropriée à la projection de vidéos dans de bonnes conditions (rideaux, volets ou stores en cas de luminosité importante). Elle doit être spacieuse afin que les candidats ne soient pas serrés.

2 - Avant l'examen

- Prévoir la date de l'examen et le lieu et l'inscrire au calendrier
- Saisir les sessions de formation sur FFGym licence avant le début de la formation
- Prévoir l'équipe d'encadrement et la convoquer

3 - Information à faire apparaître sur les convocations des candidats

- Rappel du lieu et des horaires de la formation et de l'examen
- Indiquer aux candidats les liens de téléchargement pour se procurer la réglementation en cours utile à la formation : Règlement Technique, Lettre FFGym, etc.
- Indiquer aux candidats le matériel dont ils auront besoin : papier de brouillon, crayons, calculatrice, etc.

4 - Le jour de l'examen

- Numérotter les candidats et les tables pour les répartir dans la salle
- Faire émarger les candidats
- Documents nécessaires au formateur :
 - La présente brochure des formations de juges
 - Le Règlement Technique, la Lettre FFGym, le Code WG et les brochures techniques spécifiques propres à chaque région
 - Les feuilles d'examen
 - Les supports vidéo FFGym

5 - Après l'examen

- Prévoir le temps de correction
- Validation du diplôme par le responsable régional des juges pour les niveaux 1, 2 et 3 et par le responsable national des juges fédéraux pour le niveau 4
- Transmission des résultats par le responsable régional au comité régional et au responsable national des juges fédéraux pour les niveaux 1, 2 et 3
- Transmission des résultats par le responsable national des juges fédéraux à l'Académie France Gymnastique pour le niveau 4.



Tumbling

Edition 2026-2028

PREROGATIVES DES JUGES.....	118
NIVEAU 1	119
NIVEAU 2	121
NIVEAU 3	123
NIVEAU 4	125
MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS.....	127
EVALUATION ET BAREMES.....	128
CONDITIONS D'OBTENTION DES EXAMENS.....	129
RECAPITULATIF DES EXAMENS.....	129
GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS ..	130

Validité : 1^{er} septembre 2026 – 31 août 2028

Validée par le Comité Directeur du 19 juin 2026

PREROGATIVES DES JUGES

		Niveau 1			Niveau 2			Niveau 3			Niveau 4			
		E	D	JA	E	D	JA	E	D	JA	E	D	JA	
		<i>E : Exécution – D : Difficulté JA : Juge Arbitre</i>												
Fédéral	Programmes départementaux et régionaux		✓	✓	X	✓	✓	X	✓	✓	X	✓	✓	✓
	Fédéral	Sélectives	✓	✓	X	✓	✓	X	✓	✓	X	✓	✓	✓
		Trophée Fédéral	X	X	X	✓	✓	X	✓	✓	X	✓	✓	✓
Performanc	National	Sélectives	X	X	X	✓	✓	X	✓	✓	X	✓	✓	✓*
		Championnat de France	X	X	X	X	X	X	✓	✓	X	✓	✓	✓*
Elite	Elite	Sélectives	X	X	X	X	X	X	✓	✓	X	✓	✓	✓*
		Championnat de France	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓*

* Fonction assurée prioritairement par un juge niveau 4A ou un juge niveau 5

Par ailleurs, le Niveau 4 confère une équivalence avec le Niveau 1 des autres disciplines (voir *Equivalence du Niveau 1 des autres disciplines dans la partie Règlementation Générale*).

NIVEAU 1

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 1 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 1 sont organisés par les comités régionaux		
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice		
Compétences visées	Le candidat doit juger à l'exécution et à la difficulté tous les types de mouvements de la Filière Fédérale		
Contenu de la formation	<table><tr><td><u>Charte du juge</u><ul style="list-style-type: none">- Connaissance du règlement- Présence et ponctualité- Tenue conforme- Juger objectivement et avec impartialité- S'informer – se former<u>Code de pointage</u><ul style="list-style-type: none">- Fonctions du juge à l'exécution- Calcul de la note d'exécution- Fonctions du juge à la difficulté- Calcul de la note de difficulté<u>Pénalités en rapport avec l'exécution</u><ul style="list-style-type: none">- Reconnaissance des fautes d'exécution- Maîtrise des déductions et du jugement des séries- Réceptions</td><td><u>Difficulté :</u><ul style="list-style-type: none">- Reconnaissance, symbolique et valeur des figures de base<u>Guide du jugement</u><ul style="list-style-type: none">- Positions de corps ; Axe ; Rythme ; Déplacement<u>Règlement technique et brochure des programmes (dispositions générales)</u> <u>Règlement technique et brochure des programmes (dispositions spécifiques)</u><ul style="list-style-type: none">- Les différentes Filières et catégories (individuelles et par équipe)- Exigences de la Filière fédérale- Composition des séries de la Filière fédérale- Étapes de sélection pour le Trophée Fédéral</td></tr></table>	<u>Charte du juge</u> <ul style="list-style-type: none">- Connaissance du règlement- Présence et ponctualité- Tenue conforme- Juger objectivement et avec impartialité- S'informer – se former <u>Code de pointage</u> <ul style="list-style-type: none">- Fonctions du juge à l'exécution- Calcul de la note d'exécution- Fonctions du juge à la difficulté- Calcul de la note de difficulté <u>Pénalités en rapport avec l'exécution</u> <ul style="list-style-type: none">- Reconnaissance des fautes d'exécution- Maîtrise des déductions et du jugement des séries- Réceptions	<u>Difficulté :</u> <ul style="list-style-type: none">- Reconnaissance, symbolique et valeur des figures de base <u>Guide du jugement</u> <ul style="list-style-type: none">- Positions de corps ; Axe ; Rythme ; Déplacement <u>Règlement technique et brochure des programmes (dispositions générales)</u> <u>Règlement technique et brochure des programmes (dispositions spécifiques)</u> <ul style="list-style-type: none">- Les différentes Filières et catégories (individuelles et par équipe)- Exigences de la Filière fédérale- Composition des séries de la Filière fédérale- Étapes de sélection pour le Trophée Fédéral
<u>Charte du juge</u> <ul style="list-style-type: none">- Connaissance du règlement- Présence et ponctualité- Tenue conforme- Juger objectivement et avec impartialité- S'informer – se former <u>Code de pointage</u> <ul style="list-style-type: none">- Fonctions du juge à l'exécution- Calcul de la note d'exécution- Fonctions du juge à la difficulté- Calcul de la note de difficulté <u>Pénalités en rapport avec l'exécution</u> <ul style="list-style-type: none">- Reconnaissance des fautes d'exécution- Maîtrise des déductions et du jugement des séries- Réceptions	<u>Difficulté :</u> <ul style="list-style-type: none">- Reconnaissance, symbolique et valeur des figures de base <u>Guide du jugement</u> <ul style="list-style-type: none">- Positions de corps ; Axe ; Rythme ; Déplacement <u>Règlement technique et brochure des programmes (dispositions générales)</u> <u>Règlement technique et brochure des programmes (dispositions spécifiques)</u> <ul style="list-style-type: none">- Les différentes Filières et catégories (individuelles et par équipe)- Exigences de la Filière fédérale- Composition des séries de la Filière fédérale- Étapes de sélection pour le Trophée Fédéral		
Volume horaire	10 heures (hors examen) 2 heures de formation aux <i>gestes qui sauvent</i> , sauf dispense d'assiduité (Cf. <i>Dispense d'assiduité pour la formation aux Gestes qui sauvent</i> dans la <i>Règlementation Générale</i>)		

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : 2 heures (1 heure pour la théorie, 1 heure pour la pratique)

4 - Epreuves de l'examen Niveau 1 TU

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Questionnaire	20 questions à choix multiples	Aucun	60 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1pt par question	1	20pts
Notation de l'Exécution	6 vidéos à noter élément par élément	Documents de jugement	30 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est visionnée 2 fois à 5 s d'intervalle et suivie de 30s pour répondre	10 pts par vidéo	1	60 pts
Notation de la Difficulté	6 vidéos à noter élément par élément	Documents de jugement	30 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est visionnée 2 fois à 5 s d'intervalle et suivie de 30s pour répondre	5 pts par vidéo	1	30 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention du Niveau 1 TU

Module	Epreuves	Total	Note éliminatoire	Validation
Base	Questionnaire	20 pts	Inférieure à 14 pts (70%)	Aucune note éliminatoire
	Notation de l'Exécution	60pts	Inférieure à 30 pts (50%)	
	Notation de la Difficulté	30 pts	Inférieure à 24 pts (80%)	

Le candidat réussit l'examen s'il valide l'unique module.

NIVEAU 2

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 2 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être titulaire du niveau 1 et avoir jugé au moins 1 compétitions depuis l'obtention de ce niveau. L'accès à la formation sans expérience de jugement au niveau 1 pour permettre à un candidat d'obtenir les deux niveaux la même saison peut être accordé (*cf. Accès dérogatoire à la formation du niveau 2 sans prérequis du diplôme de niveau 1 ou d'expérience de jugement au niveau 1 dans la Règlementation Générale*).

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 2 sont organisés par les comités régionaux
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le candidat doit juger à l'exécution et à la difficulté des exercices des Filières Fédéral et National
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Pénalités en rapport avec l'exécution- Approfondissement des notions vues au niveau 1- Difficulté- Méthode de calcul des éléments acrobatiques- Les cartes de compétition- Reconnaissance et maîtrise des valeurs et de la symbolique jusqu'à 3,2 pts- Condition de validité d'une touche- Répétitions- Règlement technique et brochure des programmes- Les différentes Filières et catégories (individuel et par équipe)- Exigences de la Filière National- Composition des séries de la Filière National- Etapes de sélection pour le championnat de France Filière National
Volume horaire	10 heures (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : 2 heures (1 heure pour la théorie, 1 heure pour la pratique)

4 - Epreuves de l'examen Niveau 2 TU

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Questionnaire	20 questions à choix multiples	Aucun	60 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1pt par question	1	20pts
Notation de l'Exécution	6 vidéos à noter élément par élément	Aucun	30 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est visionnée 2 fois à 5 s d'intervalle et suivie de 30s pour répondre	10 pts par vidéo	1	60 pts
Notation de la Difficulté	6 vidéos à noter élément par élément	Aucun	30 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est visionnée 2 fois à 5 s d'intervalle et suivie de 30s pour répondre	5 pts par vidéo	1	30 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention du Niveau 2 TU

Module	Epreuves	Total	Note éliminatoire	Validation
Base	Questionnaire	20 pts	Inférieure à 14 pts (70%)	Aucune note éliminatoire
	Notation de l'Exécution	60pts	Inférieure à 30 pts (50%)	
	Notation de la Difficulté	30 pts	Inférieure à 24 pts (80%)	

Le candidat réussit l'examen s'il valide l'unique module.

NIVEAU 3

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 3 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être titulaire du niveau 2 et avoir jugé au moins 2 compétitions à l'exécution et 2 compétitions à la difficulté depuis l'obtention de ce niveau.

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 3 sont organisés au niveau national par l'Académie France Gymnastique
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le candidat doit juger l'exécution et la difficulté des exercices jusqu'à la filière Elite
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Noter l'exécution et la difficulté des exercices<ul style="list-style-type: none">o Affinement sur l'exécutiono Maîtrise de tous les éléments susceptibles d'être présentés en compétitiono Calcul de toutes les séries des championnats de France- Pénalités en rapport avec la difficulté<ul style="list-style-type: none">o Approfondissement des notions vues au niveau 2.- Guide du jugement<ul style="list-style-type: none">o Approfondissement des notions déjà évoquées au niveau 2- Règlement technique et brochure des programmes<ul style="list-style-type: none">o Connaissance de l'ensemble des filières compétitives
Volume horaire	10 heures (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans (sauf année olympique)
- L'examen est organisé par l'Académie France Gymnastique
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : 2 heures (1 heure pour la théorie, 1 heure pour la pratique)

4 - Epreuves de l'examen Niveau 3 TU

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Questionnaire	20 questions à choix multiples	Aucun	60 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1pt par question	1	20pts
Notation de l'Exécution	6 vidéos à noter élément par élément	Aucun	30 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est visionnée 2 fois à 5 s d'intervalle et suivie de 30s pour répondre	10 pts par vidéo	1	60 pts
Notation de la Difficulté	6 vidéos à noter élément par élément	Aucun	30 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est visionnée 2 fois à 5 s d'intervalle et suivie de 30s pour répondre	5 pts par vidéo	1	30 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention du Niveau 3 TU

Module	Epreuves	Total	Note éliminatoire	Validation
Base	Questionnaire	20 pts	Inférieure à 14 pts (70%)	Aucune note éliminatoire
	Notation de l'Exécution	60pts	Inférieure à 30 pts (50%)	
	Notation de la Difficulté	30 pts	Inférieure à 24 pts (80%)	

Le candidat réussit l'examen s'il valide l'unique module.

NIVEAU 4

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 4 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être titulaire du niveau 3 et avoir jugé au moins 2 compétitions depuis l'obtention de ce niveau (1 à la difficulté, 1 à l'exécution)

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 4 sont organisés au niveau national par l'Académie France Gymnastique
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le candidat doit juger l'exécution et la difficulté des exercices de la filière Elite ainsi que d'officier en tant que juge arbitre (après obtention de l'épreuve optionnelle). Ce dernier peut alors être amené à intervenir sur la formation des juges niveaux 1 et 2
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Noter l'exécution et la difficulté des exercices de la Filière Elite.- Code de pointage<ul style="list-style-type: none">o Connaissance des règles de compétitions internationales (code WG)o Les différentes compétitions de référence (et sélections)o Rôles des juges à la difficulté et à l'exécutiono Résolution de tout problème à la difficulté, prise de décision sur la validité d'une difficulté- Fonctions du juge arbitre doivent être maîtrisées- Guide du jugement<ul style="list-style-type: none">o Approfondissement des notions déjà évoquées aux niveaux précédents- Règlement technique et brochure des programmes<ul style="list-style-type: none">o Connaissance de l'ensemble des filières compétitives- Brochures jugement.<ul style="list-style-type: none">o Aborder l'architecture de la formation des juges FFGym
Volume horaire	10 heures (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- La périodicité de l'examen est fixée par la Commission des Juges
- L'examen est organisé par l'Académie France Gymnastique
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : 2h30 (1 heure pour la théorie, 1 heure 30 pour la pratique)

- **Accès dérogatoire sans prérequis à l'examen**

Cf. Accès dérogatoire à l'examen du niveau 4 sans prérequis dans la Règlementation Générale

4 - Epreuves de l'examen Niveau 4 TU

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Questionnaire	20 questions à choix multiples et ouvertes	Aucun	60 min	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1pt par question	1	20pts
Notation de l'Exécution	10 vidéos à noter élément par élément	Documents de jugement	30 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est visionnée 2 fois à 5 s d'intervalle et suivie de 1 min pour répondre	10 pts par vidéo	1	100 pts
Notation de la Difficulté	10 vidéos à noter élément par élément	Documents de jugement	30 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est visionnée 2 fois à 5 s d'intervalle et suivie de 1'15 min pour répondre	5 pts par vidéo	1	50 pts
Fonction de Juge Arbitre	10 questions ouvertes (5 vidéos, 2 questions par vidéo)	Documents de jugement	20 min	Pas de notation d'essai. Chaque vidéo est suivie de 1'30 min pour répondre	2 pts par question	1	20 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention du Niveau 4 TU

Module	Epreuves	Total	Note éliminatoire	Validation
Base	Questionnaire	20 pts	Inférieure à 15 pts (75%)	Aucune note éliminatoire
Pratique	Notation de l'Exécution	100pts	Inférieure à 50 pts (50%)	Aucune note éliminatoire
	Notation de la Difficulté	50 pts	Inférieure à 44 pts (88%)	
Optionnel JA	Fonction de Juge Arbitre	20 pts	Inférieure à 16 pts (80%)	Au moins 139 pts à l'examen et aucune note éliminatoire

Le candidat réussit l'examen s'il valide le module de base et le module pratique.

Rattrapage : Si le candidat réussit l'examen sans avoir validé l'épreuve optionnelle JA qu'il a présentée, la Responsable Nationale des Juges Fédéraux pourra lui proposer une session exceptionnelle de rattrapage à l'occasion d'une compétition nationale.

Validation partielle : En cas d'échec à l'examen mais en ayant validé le module pratique, le candidat conserve la validation de ce module pour la prochaine session d'examen du cycle.

MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS

1 - Sujets d'examen

Les sujets d'examen sont définis par le responsable national des juges fédéraux sur proposition du *groupe des juges 5 et des juges en formation pour l'international*.

2 - Jury d'examen

Pour les niveaux 1 et 2 : le jury d'examen est composé du responsable régional des juges et des responsables départementaux des juges. Le responsable régional des juges est le président du jury.

Pour les niveaux 3 et 4 : le jury d'examen est composé du responsable national des juges fédéraux et des personnes désignées par lui. Le responsable national des juges fédéraux est le président du jury.

Le jury désigne le nombre de personnes nécessaires au bon fonctionnement des examens en fonction du nombre de candidats inscrits et des conditions matérielles d'organisation.

3 - Validation des résultats

Les résultats sont validés dès que possible à l'issue de l'examen et au plus tard au 30 juin :

- Par le responsable régional des juges pour les niveaux 1 et 2
- Par le responsable national des juges fédéraux pour les niveaux 3 et 4.

4 - Transmission des résultats

Les résultats sont transmis par le responsable régional des juges à son comité régional pour les niveaux 1 et 2 et par le responsable national des juges fédéraux à l'Académie France Gymnastique pour les niveaux 3 et 4.

Les sessions d'examen et les résultats doivent impérativement être saisis sur FFGym Licence.

EVALUATION ET BAREMES

1 - Evaluation de l'exécution

Les exercices sont notés élément par élément (ce qui inclus la réception).

Le sujet d'examen prévoit la (ou les) valeurs de pénalité attendues pour chaque élément.

Les déductions suivantes sont appliquées pour chaque élément de l'exercice :

Ecart avec la plage de pénalités attendues	Déduction
Pas d'écart	0 point
0,1 point	1 point
0,2 points ou plus	2 points

2 - Evaluation de la difficulté

Les déductions suivantes sont appliquées pour chaque exercice noté :

Type d'erreur	Déduction
Chaque erreur de symbolique	0,5 point
Chaque erreur de valeur d'élément	1 point
Chaque erreur de bonus	1 point
Chaque erreur sur le total de l'exercice	0,5 point

CONDITIONS D'OBTENTION DES EXAMENS

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
MODALITES				
Temps de formation à chaque niveau	10 H	10 H	10 H	10 H
Structure organisatrice	Comité régional	Comité régional	Académie France Gymnastique	Académie France Gymnastique
THEORIE				
Nb de questions	20 questions à 1,0 pt			Questionnaire /20
Temps	1 H	1 H	1 H	1 H
Type d'épreuve	QCM	QCM	QCM	QCM + questions ouvertes
Document	Non	Non	Non	Non
PRATIQUE				
Notation d'essai	OUI	OUI	OUI	OUI
Nombre d'exercices	Exécution : 6	Exécution : 6	Exécution : 6	Exécution : 10
	Difficulté : 6	Difficulté : 6	Difficulté : 6	Difficulté : 10
Modalités	Vidéo	Vidéo	Vidéo	Vidéo
Temps	1h	1h	1h	1h30
Document	Oui	Non	Non	Oui
EVALUATION				
% Questionnaire	70%	70%	70%	75%
% Exécution	50%	50%	50%	50%
% difficulté	80%	80%	80%	88%
Note éliminatoire	Non-respect de chacun des minima			

RECAPITULATIF DES EXAMENS

La date limite d'enregistrement des résultats dans la base FFG pour les niveaux 1 et 2 est le 1^{er} juin.

Pour les niveaux 1 et 2 : l'enregistrement des résultats dans la base de données FFG est assuré par les comités régionaux.

Pour les niveaux 3, 4 et 5 : l'enregistrement des résultats dans la base de données FFG est assuré par l'Académie France Gymnastique.

GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS

Ce guide a vocation à donner des outils pour organiser et préparer les examens. Il indique les exigences minimales qui sont nécessaires dans ce type d'organisation.

1 - Matériel nécessaire

- Ordinateur
- Vidéo projecteur (bonne exposition, rideaux en cas de luminosité importante)
- Ecran de projection
- Câbles de connexion
- Tables individuelles
- Feuilles d'examens
- Tableau blanc ou paperboard et marqueurs

2 - Avant l'examen

- Prévoir la date de l'examen et le lieu et l'inscrire au calendrier
- Saisir les sessions de formation sur FFGym licence avant le début de la formation
- Prévoir l'équipe d'encadrement et la convoquer

3 - Information à faire apparaître sur les convocations des candidats

- Rappel du lieu et des horaires de la formation et de l'examen
- Indiquer aux candidats les liens de téléchargement pour se procurer la réglementation en cours utile à la formation : Règlement Technique, Lettre FFGym, etc.
- Indiquer aux candidats le matériel dont ils auront besoin : papier de brouillon, crayons, calculatrice, etc.

4 - Le jour de l'examen

- Numéroté les candidats et les tables pour les répartir dans la salle
- Vérifier les licences Faire émarger les candidats

5 - Après l'examen

- Prévoir le temps de correction
- Validation du diplôme par le responsable régional des juges pour les niveaux 1 et 2 et par le responsable national des juges fédéraux pour les niveaux 3 et 4
- Transmission des résultats par le responsable régional des juges à son comité régional pour les niveaux 1 et 2
- Transmission des résultats par le responsable national de juges à l'Académie France Gymnastique pour les niveaux 3 et 4.



Parkour

Edition 2026-2028

PREROGATIVES DES JUGES.....	132
NIVEAU 1	133
NIVEAU 2	135
NIVEAU 3	137
NIVEAU 4	139
MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS.....	141
BAREMES	141
GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS ..	142

Validité : 1^{er} septembre 2026 – 31 août 2028

Validée par le Comité Directeur du 19 juin 2026

PREROGATIVES DES JUGES

		Niveau 1				Niveau 2				Niveau 3				Niveau 4			
		AL	E	D	JA	AL	E	D	JA	AL	E	D	JA	AL	E	D	JA
		<i>AL : Arbitre de Ligne – E : Exécution D : Difficulté – JA : Juge Arbitre</i>															
Fédéral	Programmes départementaux et régionaux		✓	✓	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Fédéral	Sélectives	✓	✓	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Trophée Fédéral	✓	✓	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Performanc e	National	Sélectives	✓	X	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
		Championnat de France	✓	X	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	
Elite	Elite	Sélectives	✓	X	X	X	✓	X	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	
		Championnat de France	✓	X	X	X	✓	X	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	

Par ailleurs, le Niveau 4 confère une équivalence avec le Niveau 1 des autres disciplines (voir *Equivalence du Niveau 1 des autres disciplines dans la partie Règlementation Générale*).

NIVEAU 1

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 1 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 1 sont organisés par l'Académie France Gymnastique sur la période 2025-2026. Ils seront ensuite organisés par les comités régionaux
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none">- Juger l'exécution
Contenu de la formation	Règlement Technique : <ul style="list-style-type: none">- Connaissance générale d'une compétition en Parkour (constitution du jury)- Diverses règles d'organisation des compétitions- Les différentes catégories- Qualifications et finales (nombre etc.), les étapes de sélection Code de pointage : <ul style="list-style-type: none">- Fonctions des juges exécution- Calcul de la note- Notation de l'exécution<ul style="list-style-type: none">o Reconnaissance des fautes techniques, tableau des pénalités sur la tenue du corps, les déplacements, la stabilité, l'amplitude, etc.o Maîtrise des déductions,o Jugement avec vidéo sur des exercices simples
Volume horaire	12 heures (hors examen) 2 heures de formation aux <i>gestes qui sauvent</i> , sauf dispense d'assiduité (Cf. <i>Dispense d'assiduité pour la formation aux Gestes qui sauvent dans la Règlementation Générale</i>)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- L'examen est organisé par l'Académie France Gymnastique
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux

4 - Epreuves de l'examen Niveau 1 PK

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Questionnaire	30 questions	Aucun	15 min 30 s par question	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1 pt par question	1	30 pts
Notation de l'Exécution Freestyle	10 vidéos à noter	Code de pointage + grilles	30 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	4 pts par vidéo	1	40 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention du Niveau 1 PK

Module	Epreuves	Total	Note éliminatoire	Validation
Base	Questionnaire	30 pts	Inférieure à 15 pts (50%)	Aucune note éliminatoire
	Notation de l'Exécution Freestyle	40pts	Inférieure à 20 pts (50%)	

Le candidat réussit l'examen s'il valide l'unique module.

NIVEAU 2

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 2 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être titulaire du niveau 1 et avoir jugé au moins 1 compétitions depuis l'obtention de ce niveau. L'accès à la formation sans expérience de jugement au niveau 1 pour permettre à un candidat d'obtenir les deux niveaux la même saison peut être accordé (*cf. Accès dérogatoire à la formation du niveau 2 sans prérequis du diplôme de niveau 1 ou d'expérience de jugement au niveau 1 dans la Règlementation Générale*).

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 2 sont organisés par l'Académie France Gymnastique sur la période 2025-2026. Ils seront ensuite organisés par les comités régionaux	
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice	
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none">- Juger l'exécution- Juger la difficulté	Officier en tant que juge arbitre en compétition départementale, interdépartementale, régionale et interrégionale
Contenu de la formation	Règlement Technique : <ul style="list-style-type: none">- Connaissance générale d'une compétition en Parkour (constitution du jury)- Diverses règles d'organisation des compétitions- Les différentes catégories- Qualifications et finales (nombre etc.), les étapes de sélection	Code de pointage : <ul style="list-style-type: none">- Fonctions des juges exécution- Calcul de la note- Notation de la difficulté<ul style="list-style-type: none">o Valeur des élémentso Terminologieo Jugement avec vidéo sur des exercices simples- Notation de l'exécution<ul style="list-style-type: none">o Reconnaissance des fautes techniques, tableau des pénalités sur la tenue du corps, les déplacements, la stabilité, l'amplitude, etc.o Maîtrise des déductions,o Jugement avec vidéo sur des exercices simples
Volume horaire	12 heures (hors examen) 2 heures de formation aux gestes qui sauvent pour les non titulaires du niveau 1, sauf dispense d'assiduité (<i>Cf. Dispense d'assiduité pour la formation aux Gestes qui sauvent dans la Règlementation Générale</i>)	

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- L'examen est organisé par l'Académie France Gymnastique
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux

4 - Epreuves de l'examen Niveau 2 PK

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Questionnaire	30 questions	Aucuns	15 min 30 s par question	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1pt par question	1	30 pts
Notation de l'Exécution Freestyle	10 vidéos à noter	Code de pointage + grilles	30 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	4 pts par vidéo	1	40 pts
Notation de la Difficulté	10 vidéos à noter	Code de pointage + grilles	30 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	4 pts par vidéo	1	40 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention du Niveau 2 PK

Module	Epreuves	Total	Note éliminatoire	Validation
Base	Questionnaire	30 pts	Inférieure à 20 pts (66%)	Aucune note éliminatoire
	Notation de l'Exécution Freestyle	40pts	Inférieure à 30 pts (75%)	
	Notation de la Difficulté Freestyle	40pts	Inférieure à 30 pts (75%)	

Le candidat réussit l'examen s'il valide l'unique module.

NIVEAU 3

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 3 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Aucun prérequis de niveau de juge ou prérequis d'expérience de juge au niveau 1 ou 2 n'est requis
- Être titulaire du niveau 2 et avoir jugé au moins 1 compétition depuis l'obtention de ce niveau.

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 3 est organisée par l'Académie France Gymnastique
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 3 doit juger l'exécution, la difficulté et officier en tant que juge arbitre
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Notation de la difficulté et l'exécution- Rôles des juges à la difficulté- Rôles du juge arbitre- Les cas d'interruption d'exercice- Les règles de sécurité
Volume horaire	12 heures (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- L'examen est organisé par l'Académie France Gymnastique
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux

4 - Epreuves de l'examen Niveau 3 PK

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Questionnaire	30 questions	Aucuns	15 min 30 s par question	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1 pt par question	1	30 pts
Notation de l'Exécution Freestyle	10 vidéos à noter	Code de pointage + grilles	30 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	4 pts par vidéo	1	40 pts
Notation de la Difficulté	10 vidéos à noter	Code de pointage + grilles	30 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	4 pts par vidéo	1	40 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention du Niveau 3 PK

Module	Epreuves	Total	Note éliminatoire	Validation
Base	Questionnaire	30 pts	Inférieure à 20 pts (66%)	Aucune note éliminatoire
	Notation de l'Exécution Freestyle	40pts	Inférieure à 30 pts (75%)	
	Notation de la Difficulté Freestyle	40pts	Inférieure à 30 pts (75%)	

Le candidat réussit l'examen s'il valide l'unique module.

NIVEAU 4

1 - Prérequis d'accès à la formation et à l'examen

Le candidat doit :

- Remplir les Prérequis concernant les formations et examens de juges (p.8), notamment d'âge ;
- S'inscrire à la formation de juge niveau 4 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être titulaire du niveau 3 et avoir jugé au moins 1 compétitions depuis l'obtention de ce niveau

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 4 sont organisés par l'Académie France Gymnastique
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 4 doit juger l'exécution, la difficulté et officier en tant que juge arbitre
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Notation de la difficulté et l'exécution- Rôles des juges à la difficulté- Rôles du juge arbitre- Les cas d'interruption d'exercice- Les règles de sécurité
Volume horaire	12 heures (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- L'examen est organisé par l'Académie France Gymnastique
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux

- **Accès dérogatoire sans prérequis à l'examen**

Cf. Accès dérogatoire à l'examen du niveau 4 sans prérequis dans la Règlementation Générale

4 - Epreuves de l'examen Niveau 4 PK

Epreuve	Contenu	Documents autorisés	Durée	Déroulé	Barème	Coef.	Total
Questionnaire	30 questions	Aucuns	15 min 30 s par question	L'épreuve débute et se termine au signal du formateur	1pt par question	1	30 pts
Notation de l'Exécution Freestyle	10 vidéos à noter	Code de pointage + grilles	30 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	4 pts par vidéo	1	40 pts
Notation de la Difficulté	10 vidéos à noter	Code de pointage + grilles	30 min	1 notation d'essai corrigée puis chaque vidéo est suivie de 2 min pour répondre	4 pts par vidéo	1	40 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

- **Conditions d'obtention du Niveau 4 PK**

Module	Epreuves	Total	Note éliminatoire	Validation
Base	Questionnaire	30 pts	Inférieure à 20 pts (66%)	Aucune note éliminatoire
	Notation de l'Exécution Freestyle	40pts	Inférieure à 30 pts (75%)	
	Notation de la Difficulté Freestyle	40pts	Inférieure à 30 pts (75%)	

Le candidat réussit l'examen s'il valide l'unique module.

MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS

1 - Sujets d'examen

Les sujets d'examen sont définis par le responsable national des juges fédéraux sur proposition du *groupe des juges 5 et des juges en formation pour l'international*.

2 - Jury d'examen

Pour les niveaux 1, 2, 3 et 4, le jury d'examen est composé du responsable national des juges fédéraux et des personnes désignées par lui. Le responsable national des juges fédéraux est le président du jury.

Le jury désigne le nombre de personnes nécessaires au bon fonctionnement des examens en fonction du nombre de candidats inscrits et des conditions matérielles d'organisation.

3 - Validation des résultats

Les résultats sont validés dès que possible à l'issue de l'examen et au plus tard au 30 juin :

- Par le responsable national des juges fédéraux pour les niveaux 1, 2, 3 et 4.

4 - Transmission des résultats

Les résultats sont transmis par le responsable national des juges fédéraux à l'Académie France Gymnastique pour les niveaux 1, 2, 3 et 4.

Les sessions d'examen et les résultats doivent impérativement être saisis sur FFGym Licence.

BAREMES

1 - Difficulté

Ecart de note avec les notes des juges experts

Pourcentage	Points
100 %	4
≥ 75 %	3
≥ 50 %	2
≥ 25 %	1
≤ 25 %	0

2 - Exécution

Ecart de note avec les notes des juges experts

Pourcentage	Points
100 %	4
≥ 75 %	3
≥ 50 %	2
≥ 25 %	1
≤ 25 %	0

GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS

Ce guide a vocation à donner des outils pour organiser et préparer les examens. Il indique les exigences minimales qui sont nécessaires dans ce type d'organisation.

1 - Matériel nécessaire

- Ordinateur
- Vidéo projecteur (bonne exposition, rideaux en cas de luminosité importante)
- Ecran de projection
- Câbles de connexion
- Tables individuelles
- Feuilles d'examens
- Tableau blanc ou paperboard et marqueurs

2 - Avant l'examen

- Prévoir la date de l'examen et le lieu et l'inscrire au calendrier
- Saisir les sessions de formation sur FFGym licence avant le début de la formation
- Prévoir l'équipe d'encadrement et la convoquer

3 - Information à faire apparaître sur les convocations des candidats

- Rappel du lieu et des horaires de la formation et de l'examen
- Indiquer aux candidats les liens de téléchargement pour se procurer la réglementation en cours utile à la formation : Règlement Technique, Lettre FFGym, etc.
- Indiquer aux candidats le matériel dont ils auront besoin : papier de brouillon, crayons, calculatrice, etc.

4 - Le jour de l'examen

- Numéroté les candidats et les tables pour les répartir dans la salle
- Vérifier les licences
- Faire émarger les candidats

5 - Après l'examen

- Prévoir le temps de correction
- Validation du diplôme par le responsable national des juges fédéraux pour les niveaux 1, 2, 3 et 4
- Transmission des résultats par le responsable national des juges fédéraux à l'Académie France Gymnastique pour les niveaux 1, 2, 3 et 4



III. JUGEMENT INTERNATIONAL

Règlement de la filière d'accès à l'examen international 144

Règlement du juge international 148

Validité : 1^{er} septembre 2026 – 31 août 2028

Validée par le Comité Directeur du 19 juin 2026



Règlement de la filière d'accès à l'examen international

Champ d'application

Le présent règlement s'applique à l'ensemble des juges qui souhaitent accéder au jugement international ainsi qu'à ceux assurant déjà la fonction de juge international.

Il est rédigé pour une seule discipline afin d'en faciliter la lecture, étant admis que le fonctionnement décrit s'applique à chacune des disciplines de la FFGym. A ce titre, lorsqu'il est fait mention du *brevet international de juge* il s'agit du brevet Word Gymnastics, sauf en TeamGym où il est délivré par l'European Gymnastics.

1 - Dispositions générales

Art. 1 : Définition de la filière

La filière d'accès à l'examen international est le dispositif par lequel un licencié peut être présenté par la FFGym à l'examen lui permettant d'obtenir le brevet de juge international au titre de la France, ou d'en renouveler la validité, afin d'exercer la fonction de juge international le cycle suivant.

Art. 2 : Composition de la filière

La filière comporte deux parcours d'accession à l'examen international :

- Le parcours initial de *juge en formation pour l'international*, dont le but est la formation et l'acculturation de nouveaux candidats potentiels à l'examen international ;
- Le parcours de *juge en reconduction pour l'international*, dont le but est la réalisation des conditions permettant au candidat de potentiellement renouveler la validité de son brevet international de juge ;

Ainsi, deux populations de juges coexistent au sein du dispositif : le collectif des juges internationaux en exercice sur le cycle, et un collectif de juges nationaux en formation pour accéder au jugement international.

Art. 3 : Effectifs des parcours de la filière

Après les résultats du brevet international de juge (survenant généralement en début de cycle olympique), et après avis du responsable national des juges internationaux (RNJI), la Commission des Juges propose le nombre de juges à intégrer dans chacun des parcours de la filière :

- L'effectif du *parcours de juge en reconduction pour l'international* correspond, au maximum, au nombre de juges titulaires d'un brevet international en cours de validité obtenu au titre de la France ;
- L'effectif du *parcours de juge en formation pour l'international* correspond à l'effectif de juges considéré comme optimal pour garantir une représentation suffisante de la France lors des échéances internationales compétitives diminué de l'effectif du *parcours de juge en reconduction pour l'international*. Peuvent s'ajouter jusqu'à 2 places supplémentaires.

L'effectif total de la filière (les deux parcours cumulés) ne saurait dépasser de 2 l'effectif de juges internationaux considéré comme optimal.

La validation de ces effectifs est du ressort du Bureau fédéral.

Art. 4 : Positionnement dans les parcours de la filière

Le positionnement sur les parcours de la filière d'accès à l'examen international est une initiative personnelle. Elle doit toutefois être cohérente avec la posture du juge vis-à-vis du projet et de la vie fédérale. Les juges qui souhaitent y accéder doivent :

- a) En faire la demande auprès de la Fédération lors des périodes d'appel à candidature prévues à cet effet par la Commission des Juges ;
- b) Satisfaire aux conditions de recevabilité de leur candidature, précisées ci-après dans les dispositions spécifiques de chaque parcours.

La désignation des candidats positionnés ensuite dans chaque parcours est du ressort du Comité Directeur, sur proposition de la Commission des juges selon les conditions précisées ci-après dans les dispositions spécifiques de chaque parcours et selon le nombre de places à pourvoir.

La Fédération n'a pas à motiver ses choix, tant pour les candidats retenus que non retenus.

Art. 5 : Durée du positionnement dans les parcours de la filière

Le positionnement dans les parcours de la filière est valable pour un cycle olympique, et se conclut par la présentation ou non du juge comme candidat à l'examen international par la Fédération.

Un positionnement obtenu pour un cycle ne donne droit à aucune reconduction automatique pour le cycle suivant. Pour chaque cycle, le juge doit présenter sa candidature. Son admission est examinée au regard des conditions prévues dans le présent règlement.

2 - Dispositions relatives au parcours de Juge en formation pour l'international

Art. 6 : Prérequis d'accès au parcours de *Juge en formation pour l'international*

Pour accéder au parcours de *Juge en formation pour l'international*, tout candidat doit :

- Être titulaire du diplôme de juge national (niveau 4)
- Avoir moins de 45 ans au jour de la clôture des candidatures
- Être motivé personnellement pour devenir juge international
- Porter les valeurs de la FFGym
- Porter les orientations politiques fédérales
- Justifier d'une expérience dans le jugement national
- Justifier d'une expérience dans la formation des juges
- Posséder une capacité à manager un jury

- Posséder de bonnes qualités relationnelles
- Posséder les bases de l'anglais.
- Être disponible

A titre dérogatoire, la condition d'âge ne s'applique pas aux personnes soutenues par la Fédération, candidates à un poste au sein d'un comité technique de la World Gymnastics ou de l'European Gymnastics.

Art. 7 : Positionnement dans le parcours de *Juge en formation pour l'international*

En précision des dispositions de l'article *Positionnement dans les parcours de la filière (Art. 4 :)*, la Commission des Juges propose au Comité Directeur l'accès des candidats au parcours de *Juge en formation pour l'international* après avis du responsable national des juges fédéraux (RNJF), du responsable national des juges internationaux (RNJI), du Directeur Technique National et de la Présidente de la fédération.

Art. 8 : Prérogatives du *Juge en formation pour l'international*

Une fois admis en qualité de *Juge en formation pour l'international*, le juge concerné peut, pendant le cycle, sur convocation fédérale :

- Juger lors des championnats de France Elite, revues d'effectifs et tests nationaux ;
- Être responsable de jury ;
- Participer à l'encadrement des actions de formation de juge fédéral ;
- Intégrer le *Groupe des juges 5 et des juges en formation pour l'international* et participer à ses travaux ;

Art. 9 : Présentation du *Juge en formation pour l'international* à l'examen international

Sous réserve des dispositions de l'Art. 5 :, au terme de son parcours de *Juge en formation pour l'international*, le juge pourra être présenté par la Fédération à l'examen international en vue d'obtenir le brevet international de juge au titre de la France.

Pour pouvoir être désigné candidat dans les conditions prévues à l'Art. 14 :, le juge devra, a minima, avoir mené avec succès les missions prévues à l'article précédent (Art. 8 :) durant son parcours.

3 - Dispositions relatives au parcours de Juge en reconduction pour l'international

Art. 10 : Prérequis d'accès au parcours de *Juge en reconduction pour l'international*

- 1) Pour accéder au parcours de *Juge en reconduction pour l'international*, tout candidat doit être titulaire du brevet international de juge en cours de validité ;

Art. 11 : Positionnement du juge dans le parcours de *Juge en reconduction pour l'international*

En précision des dispositions de l'article *Positionnement dans les parcours de la filière (Art. 4 :)*, la Commission des Juges propose au Comité Directeur l'accès des candidats au parcours de *Juge en reconduction pour l'international* après avis du responsable national des juges internationaux (RNJI), du Directeur Technique National et de la Présidente de la Fédération.

Art. 12 : Prérogatives du *Juge en reconduction pour l'international*

Une fois admis en qualité de *Juge en reconduction pour l'international*, le juge concerné peut, pendant le cycle, sur convocation fédérale :

- Juger des compétitions internationales ;
- Participer à l'encadrement des actions de formation et de recyclage de juge fédéral niveau 4 sur le plan national.

Il bénéficie en outre de toutes les prérogatives d'un *Juge en formation internationale* (voir Art. 8 :).

Art. 13 : Présentation du *Juge en reconduction pour l'international* à l'examen international

Sous réserve des dispositions de l'Art. 5 ;, au terme de son parcours de *Juge en reconduction pour l'international* le juge pourra être présenté par la Fédération à l'examen international en vue de renouveler la validité de son brevet international de juge au titre de la France.

Pour pouvoir être désigné candidat dans les conditions prévues à l'Art. 14 : le juge devra, a minima, avoir mené avec succès les missions prévues à l'article précédent (Art. 12 :) sur la durée de son parcours.

4 - Dispositions relatives à la présentation des candidats à l'examen du brevet international

Art. 14 : Choix et désignation des candidats

Le choix des candidats présentés par la Fédération à l'examen de juge international et intercontinental ainsi qu'aux cours de recyclages afférents est de la compétence du Comité Directeur, sur proposition de la Commission des Juges après avis du Responsable National des Juges Internationaux (RNJI), du Président de la FFGym et du Directeur Technique National.

Outre les critères techniques de présentation du juge prévus par son parcours, le choix prend en considération :

- L'implication du juge au sein de la filière ;
- Sa disponibilité, attestée par son assiduité à répondre aux besoins nationaux et internationaux de la Fédération ;
- Son adéquation avec le projet et la politique fédérale ;
- Sa capacité à incarner les valeurs de la Fédération ;
- Sa loyauté à l'égard de la Fédération.

Le Comité Directeur statue souverainement en premier et dernier ressort.

La Fédération n'a pas à motiver son choix, tant pour les candidats présentés que non présentés.

Art. 15 : Dérogation

A titre dérogatoire, la Fédération peut présenter un licencié à l'examen international et aux cours afférents sur proposition du Directeur Technique National au regard de sa carrière internationale de gymnaste. Cette présentation est sans prérequis d'exercice de l'activité de juge au cours du cycle précédent, ni de positionnement du candidat dans l'un des parcours de la filière.

Si ce licencié n'est pas titulaire du diplôme de juge Niveau 4 il peut bénéficier de l'accès dérogatoire au Niveau 4 prévu à cet effet pour l'obtenir.

5 - Disposition finale

Art. 16 : Prévention des conflits d'intérêt

Toute personne qui participe à une validation de candidatures à quelque titre que ce soit et à quelque niveau que ce soit ne peut participer aux délibérations la concernant ni concernant les personnes avec lesquelles un conflit d'intérêt pourrait être identifié.



Règlement du juge international

Le présent règlement s'applique aux titulaires d'un brevet international de juge en cours de validité au titre de la France.

Représentant de la France et de la Fédération Française de Gymnastique à l'étranger, le juge international exerce également des missions sur le territoire national. Il est intégré au réseau fédéral et dispose à ce titre de droits et de devoirs.

1 - Désignation

- 1.1. En application des dispositions du règlement de la filière d'accès à l'examen international, le juge international acquiert ce statut après avoir été désigné par la Fédération pour suivre les formations et réussi les examens correspondants.
- 1.2. Il s'engage dans la filière internationale pour un cycle et peut renouveler son engagement, sous réserve de la validation de la Fédération.

2 - Missions

Le juge international, licencié à la Fédération Française de Gymnastique chaque saison sportive, doit, dans l'exercice de sa responsabilité :

- 2.1. Participer aux travaux du *groupe des juges 5 et des juges en formation pour l'international* (Voir les missions du groupe dans la partie Organisation du Secteur Jugement).
- 2.2. Être au service des collectifs France pour la préparation des échéances internationales.
A ce titre, il répond aux sollicitations du responsable national des juges internationaux (RNJI) pour juger notamment, lors de tests, quelle qu'en soit la forme, de tournois, de matches ou de suivi technique des gymnastes. Il collabore avec les entraîneurs et contribue, par son expertise, à l'amélioration des performances des gymnastes français.
- 2.3. Répondre aux convocations de la Fédération pour juger lors des compétitions nationales.
- 2.4. Répondre aux convocations de la Fédération pour juger lors des compétitions internationales suite à la désignation par le Directeur Technique National sur proposition du responsable national des juges internationaux.
Par ailleurs, il contribue à entretenir le réseau entre les juges internationaux français et étrangers.
- 2.5. Suivre les formations nécessaires à la mise à jour de ses connaissances.

2.6. Former et acculturer au jugement international les *Juges en formation pour l'international*, et les préparer à l'examen

La fréquence et l'intensité de ces missions varient selon la classification établie au sein du collectif des juges internationaux par le Responsable National des Juges Internationaux. Ce découpage dépend de l'effectif du collectif et des contraintes internationales propres à la discipline. Il sert notamment à identifier les juges placés auprès des équipes de France durant le cycle.

3 - Engagement

Le juge international s'engage à :

- Respecter les statuts et règlements de la Fédération Française de Gymnastique, la charte d'éthique et de déontologie et la charte du juge ;
- Se rendre disponible pour exercer son activité de juge international ;
- Avoir un comportement exemplaire lors des missions qui lui sont confiées ;
- Arriver à l'heure pour toute convocation ;
- Respecter les différents intervenants : officiels, gymnastes, entraîneurs ;
- Ne pas consommer d'alcool lors des compétitions et stages nationaux auxquels il participe, à l'occasion des réceptions, cocktails et déjeuners ; en consommer modérément pendant la mission confiée lors des dîners et temps conviviaux organisés à la fin des épreuves compétitives ;
- Ne pas consommer de produits prohibés (stupéfiants notamment) lors des missions confiées ;
- Respecter un devoir de réserve vis-à-vis de la stratégie et de la politique fédérales.

4 - Indemnités et prise en charge des frais

4.1. Le juge international exerce ses missions à titre bénévole à l'exception des compétitions pour lesquelles une indemnité est accordée par la Fédération, selon le barème établi par le Comité Directeur.

4.2. L'hébergement du juge international est pris en charge par la Fédération.

4.3. Les frais de repas sont pris en charge par la Fédération. En fonction de la demande du responsable national des juges internationaux (RNJI) de chaque discipline :

- Les repas seront réservés et payés par la Fédération auprès de l'organisateur ;
- Ou une avance sera versée à chaque juge par la Fédération pour la prise en charge des repas, à charge pour chacun de justifier les dépenses réalisées et de verser à la Fédération les sommes non utilisées.

4.4. Les frais de déplacement sont pris en charge par la Fédération, dans le cadre du déplacement de la délégation fédérale.

4.5. Les frais annexes sont remboursés selon le barème fédéral.

5 - Tenue

5.1. Le juge s'engage à porter la tenue règlementaire sur chaque mission qu'il effectue.

5.2. La Fédération fournit à chaque juge international, par cycle, une tenue conforme aux exigences internationales. Le juge doit en prendre soin pour la maintenir en bon état durant toute la durée du cycle.

5.3. La Fédération fournit à chaque juge international, chaque saison, une tenue complémentaire qui pourra varier dans le temps quant à son contenu.

6 - Autres sollicitations

6.1. En cas de sollicitation par un autre pays, la World Gymnastics, l'European Gymnastics ou tout autre groupement, le juge s'engage à demander l'autorisation, sans délai, au responsable national des juges internationaux (RNJI). Ce dernier sollicitera l'accord de la Fédération.

6.2. Dans ce cas, sauf accord particulier, les frais afférents seront pris en charge par l'autorité qui l'a sollicité.

6.3. Il s'engage à donner la priorité aux actions de la Fédération Française de Gymnastique pour lesquelles il s'est engagé.

7 - Communication

7.1. Le juge international doit collaborer avec le service communication de la Fédération.

7.2. Le juge international s'abstient de communiquer directement et à titre personnel, quel qu'en soit le support (site internet, réseaux sociaux notamment) toute information, image, résultats des compétitions ou manifestations sur lesquelles il est missionné par la Fédération. Il lui appartient de communiquer ces éléments au service communication de la Fédération qui après les avoir traités en première intention pourra envisager avec le juge d'autres modalités de diffusion.

Validité : 1^{er} septembre 2026 – 31 août 2028

Validée par le Comité Directeur du 19 juin 2026